

H-114-5
2e ex.
v.11
1929/1930



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1413

L'APOTRE



UNE ALLÉE DE PALMIERS, AUX ILES BARBADES

MAGAZINE CATHOLIQUE

Lecture pour tous, jeunes et vieux

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 1929

TEXTE

PAGES

1 — Une charte.	THOMAS POULIN
2 — Petit Louis.	ANDRÉ DE BRÉVILLE (<i>L'Etoile Noëliste</i>)
8 — Notre-Dame du Rosaire de Fatima.	R. P. GONZALVE-MARIE TAVARÉS, O.P., (<i>La Rue du Rosaire</i>)
14 — Souvenirs Pompéiens.	JEAN IOTA
17 — Les ânes sous le régime français	P.-G. R. (<i>Le Bull. des Rech. Hist.</i>)
19 — Un conseil d'avocat	(<i>L'Ami des enfants</i>)
22 — Plaisante aventure	
23 — Il suffit de vouloir.	
25 — Les "colles" du professeur	
26 — Éphémérides canadiennes.	
29 — La Machine humaine : La paralysie infantile	LE VIEUX DOCTEUR
30 — Comment on corrige un enfant paresseux	J. HERBÉ (<i>La Maison</i>)
32 — La taquinerie.	JEANNE LE FRANC
32 — Boîte aux lettres.	JEANNE LE FRANC
32 — Deux livres nouveaux	JEANNE LE FRANC
33 — Le laboureur (<i>poésie</i>).	LOUIS RATISBONNE
34 — Au coin du feu	
34 — Les livres.	
36 — Les Croisés (<i>feuilleton</i>).	A. DEVOILLE

ILLUSTRATIONS

6 — Monument de pierre marquant le lieu du martyr des Bx Jean de Brébœuf et Gabriel Lalemant, au Fort Ste-Marie, Ont.
7 — Les nouveaux timbres du Vatican émis le 1er août 1929.
16 — Un visiteur affamé
21 — Les ruines de la Synagogue de Capharnaüm.
25 — Vue de Tibériade
27 — Feu Mgr Clovis Arsenault, P.D.
27 — Feu le Dr René Fortier
27 — Feu l'abbé Cléophas Giroux.
28 — Feu Mgr P.-J.-A. Lefebvre, P.A.
28 — La nouvelle locomotive du C. N. R., actionnée par un moteur Diesel
35 — La basilique primatiale de Carthage.

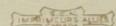
L'Apôtre paraît depuis septembre 1919, et est publié par l'Action Sociale Catholique. C'est un magazine catholique, destiné particulièrement à la famille. Il donne chaque mois plusieurs articles inédits sur des questions d'actualité : politiques, économiques ou littéraires. Chaque numéro contient, en outre, une tranche d'un feuilleton intéressant et moral, et plusieurs belles reproductions de revues canadiennes ou françaises. Les illustrations de *L'Apôtre* sont nombreuses et variées, et sa page des jeux d'esprit, à la solution desquels il y a, chaque mois, deux prix à gagner, est à la portée de tous les âges.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

Prix d'abonnement : Canada et Etats-Unis, \$2.00 par année

" L'Apôtre " est imprimé par L'Action Sociale Ltée, 103^e rue Sainte-Anne, Québec Canada.



L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME XI

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1929

N° 1

Une charte

L est parti, le mois dernier, de Rome, un document très important et qui aura un énorme retentissement. On l'appelle déjà "La charte officielle des syndicats chrétiens".

Ce document n'est autre chose qu'un jugement d'une consultation qui avait été présentée par les patrons catholiques du nord de la France. Depuis quelques années il existait un malaise entre les patrons catholiques et les syndicats chrétiens, les patrons prétendant entre autres choses que ces syndicats n'étaient pas catholiques et poussaient au socialisme d'État.

L'affaire fut portée à Rome pour jugement. Ce dernier vient d'être rendu par la Sacrée Congrégation du Concile.

* * *

Le document commence par rappeler les principes de la doctrine sociale catholique et les directives d'ordre moral, émanées de la suprême Autorité ecclésiastique en vue de régler les organisations et l'activité des syndicats chrétiens. Pour rappeler ces principes et ces directives il fera la revue des encycliques et des lettres des Papes sur le sujet.

Il rappelle donc premièrement, que l'Église reconnaît le droit des patrons et des ouvriers de constituer des associations syndicales, soit séparées, soit mixtes, et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale. Il trouve cette reconnaissance dans l'encyclique *Rerum Novarum*, de Léon XIII et *Longinqua Oceani*, également de Léon XIII.

En second lieu, il affirme que l'Église, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales. Encore ici s'est l'encyclique *Rerum Novarum* qui fait autorité.

En troisième lieu, il prouve que l'Église exhorte à constituer de telles associations syndicales. On trouve cette exhortation dans une lettre adressée, le 6 janvier 1911, aux Archevêques du Brésil, et dans une lettre du même Pontife au Comte Medolago Albani, en 1904 ; dans quelques paroles adressées par le même Pape à l'Union Économique Italienne. Il s'appuie enfin sur l'autorité d'une lettre de Benoît XV au chanoine Murry, d'Autun, et dans une lettre de Pie XI au président de la Confédération française des Travailleurs chrétiens.

* * *

Suit ensuite l'énumération des choses que l'Église veut : 1° que les associations syndicales soient établies et régies selon les principes de la Foi et de la Morale chrétienne ; 2° que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix, et dans ce but elle suggère l'institution de Commissions mixtes comme un moyen d'union entre elles ; 3° que les associations syndicales suscitées par des catholiques pour des catholiques se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que des nécessités économiques puissent obliger à agir différemment

Suit enfin les recommandations de l'Église : l'union de tous les catholiques pour travailler en commun dans les liens de la charité chrétienne.

Ces choses dites nous arrivons au jugement proprement dit :

1° On ne peut refuser aux ouvriers chrétiens le droit de constituer des syndicats à eux, distincts des syndicats patronaux, sans toutefois leur être opposés. C'est qu'il ne s'agit pas d'une œuvre de lutte, mais de paix.

2° Ces syndicats distincts ne sont pas incompatibles à la paix sociale, puisqu'ils repudient la lutte des classes et le collectivisme sous toutes ses formes, et que, de l'autre, ils admettent la forme de contrats collectifs pour établir des rapports pacifiques entre le capital et le travail.

3° Il est injuste de dire que les syndicats chrétiens en question aient un esprit marxiste et tendent au socialisme d'État.

4° Les syndicats chrétiens concernés ont sans doute commis des erreurs de tactique, et certains de leurs membres ont employé des expressions qui ne sont pas du tout conformes à la doctrine catholique.

5° C'est pourquoi il faut instruire de plus en plus les dirigeants du syndicalisme et leur donner une éducation syndicale plus efficace, en utilisant ces moyens qu'ils possèdent déjà : secrétariats, semaines syndicales, cercles d'études, réunions de propagandistes, semaines d'œuvres spirituelles. Il suggère à cette fin encore que dans les patronages et les diverses œuvres d'éducation on donne un enseignement social. On verra à ce que les dirigeants aient aussi une connaissance pratique suffisante des questions techniques, professionnelles et économiques.

6° Les cartels entre diverses sortes de syndicats est licite s'il est temporaire, sur une cause juste et sur certains cas particuliers.

7° La Sacrée Congrégation voit avec faveur la constitution de syndicats vraiment catholiques ; elle félicite les Patrons d'avoir fondé une association, mais leur reproche de l'avoir fait neutre. Elle met ici une nouvelle distinction entre une société de catholiques et une société catholique.

8° Elle verrait avec plaisir l'établissement d'une Commission permanente mixte, fait des vœux pour que deviennent plus nombreux les prêtres qui s'occupent de l'apostolat du tra-

vail, et incite les patrons et les ouvriers catholiques à se rapprocher, à s'élever à des considérations supérieures, leur signalant les progrès du socialisme et du communisme.

Voilà le résumé du document important que nous voulions signaler aux lecteurs de l'Apôtre.

Cette charte du syndicalisme chrétien est appelée à faire beaucoup de bien en mettant plus d'unité dans les opinions des gens bien disposés, car c'est sur eux qu'il faut compter pour le maintien de la paix sociale.

Thomas POULIN.

Petit Louis

— Pardon, Monsieur, est-ce que Mme de Chanteaux veut bien avoir la bonté de me recevoir ?

La personne qui se présentait avec tant de politesse était une femme pauvrement vêtue et toute cassée, mais certainement plus par les privations et les peines que par l'âge.

Le maître d'hôtel qui lui avait ouvert la porte, après avoir dévisagé un moment la visiteuse comme s'il cherchait à la reconnaître, déclara d'un ton hautain :

— Madame n'a pas le temps de vous voir. Du reste, qu'avez-vous à lui dire ? Je ferai la commission.

La femme, très gênée, hésita à répondre, puis balbutia :

— C'est au sujet de petit Louis.

Le maître d'hôtel prit un air important.

— Votre fils ?... Vous venez demander si l'on est satisfait de lui ? Eh bien, c'est à moi que vous devez vous adresser, et je ne vous cache pas que je suis très mécontent de votre petit Louis. C'est un paresseux et un surnois.

La femme leva les bras d'indignation.

— Oh ! mon petit Louis un surnois ? Vous vous trompez, Monsieur, mon enfant a toujours été la franchise même.

Le maître d'hôtel ricana :

— Il joue peut-être la comédie devant sa mère, et elle s'y laisse prendre comme une innocente. Mais moi, on ne me roule pas. Du reste, je vous le répète, c'est aussi un paresseux, et j'ai le regret de vous prévenir que j'ai l'intention de dire à Madame que, s'il ne s'amende pas, je ne pourrai pas le garder.

La malheureuse mère poussa un véritable cri de stupeur, puis dit en sanglotant :

— Vous voulez mettre mon fils à la porte, le jeter sur le pavé ? Mon Dieu ! qu'allons-nous

devenir ? Je suis si malade depuis la mort de mon mari que je ne peux plus travailler, et c'est mon fils qui me fait vivre en me donnant tout ce qu'il gagne.

Le maître d'hôtel fit signe qu'il n'y pouvait rien.

Alors, la pauvre mère, joignant les mains, dit d'une voix suppliante :

— Monsieur, permettez-moi de voir un instant mon petit Louis, et, puisque vous n'êtes pas content de lui, je vais le gronder, et vous pouvez être certain qu'après mes remontrances il deviendra plus travailleur. Vous n'aurez plus rien à lui reprocher, je vous le promets. Il m'aime trop pour ne pas m'obéir.

L'autre, embarrassé, fit d'abord mine d'aller chercher l'enfant, puis, revenant sur ses pas, dit d'un ton sec :

— J'oubliais que je l'ai envoyé faire des courses. Mais ne craignez rien, je lui laverai la tête de votre part.

Et il ferma brusquement la porte au nez de la pauvre femme, ne lui laissant pas le temps de renouveler sa prière.

Elle s'en alla à petits pas, le dos voûté, le corps tout secoué par des sanglots. Comme elle arrivait au coin de la rue, elle s'arrêta tout à coup et pensa :

— Je veux voir mon petit Louis. Lui un paresseux, lui un sournois ! Ce n'est pas vrai. Je vais le guetter jusqu'à ce qu'il rentre.

Et quoiqu'il fît très froid, elle attendit pendant plus d'une heure, toute grelottante. Ne le voyant pas venir, elle partit le cœur navré.

Pendant plusieurs jours, dès qu'elle entendait quelqu'un monter l'escalier, elle tressaillait, pensant que c'était son petit qui revenait en pleurs pour lui annoncer qu'on l'avait mis à la porte.

Pourquoi cet homme, qui avait l'air si dur, ne voulait-il pas qu'elle parlât à sa maîtresse ? Celle-ci s'était montrée si bonne, si compatissante quand elle lui avait présenté son fils au bureau de placement, que certainement elle saurait toucher son cœur. Et quelque chose lui disait que tout cela devait cacher un mystère.

Un matin, la concierge l'appela pour lui remettre une lettre.

La brave femme resta tout étonnée, car ne sachant pas lire, elle n'en recevait jamais.

Après avoir longtemps regardé l'adresse, qui pour elle n'était que des pattes de mouches sans aucun sens, elle se décida à déchirer l'enveloppe et essaya de deviner ce qu'on lui écrivait, tout en tenant d'ailleurs la lettre à l'envers. Enfin, elle alla trouver la concierge.

— Vous savez lire, Madame Vincent ? lui demanda-t-elle.

La concierge, les mains sur les hanches, dit d'un air important :

— Si je sais lire ! Je sais écrire aussi, et compter. Même que si mes parents avaient eu

le moyen *pour* me faire aller plus longtemps à l'école, j'aurais devenue une savante.

— Alors, vous voulez bien être assez bonne pour me lire cette lettre ? fit timidement la mère de petit Louis.

— Sans refus et même avec plaisir, dit la concierge, très fière qu'on lui demandât un pareil service.

Et elle commença en ânonnant :

“ Ma... ma... man... ché... rie... ”

— C'est mon petit ! s'écria la vieille femme si émue qu'elle en avait les larmes aux yeux. Bonne Sainte Vierge ! serait-il malade ?

La concierge, après s'être arrêtée à chaque mot, finit par déchiffrer la lettre, et voici ce qu'elle disait :

MA MAMAN CHÉRIE,

J'ai bien du chagrin d'être séparé de toi depuis près d'un mois que je suis chez Mme de Chanteaux. Pourquoi ne viens-tu jamais me voir ? Ça me consolerait et ça me donnerait du courage si je pouvais au moins quelquefois t'embrasser.

De mon côté, s'il m'était permis de temps en temps de m'échapper une heure, je volerais jusqu'à ta petite chambre, où tu dois être bien seule ! Mais M. Albert ne m'accorde jamais un instant de liberté. Il est toujours sur le qui-vive pour que je ne parle pas à Mme de Chanteaux, dont il a toute la confiance. Pourquoi ?... On dirait qu'il a peur. Et avec ça, il n'est jamais content de mon service. Il ne me fait que des reproches et me menace à tout moment de me mettre à la porte. Tu vas peut-être me donner tort, ma petite maman, mais je t'assure que je fais tout ce que je peux. Cet homme est méchant et injuste.

En cachette, j'ai demandé à la cuisinière, une brave femme, de mettre ma lettre à la poste, car M. Albert ne m'aurait pas permis de t'écrire sans voir ce que je te dis.

Je pense que tu trouveras quelqu'un qui voudra bien te lire ma lettre.

Ton enfant qui embrasse bien fort sa petite maman avec des larmes plein les yeux.

PETIT LOUIS.

Pendant toute cette lecture, la pauvre mère n'avait fait que sangloter.

— Ah ! j'étais bien sûre que mon petit Louis n'était ni un paresseux ni un sournois ! murmura-t-elle.

Puis, malgré son chagrin, cessant tout à coup de pleurer, prise d'un vif sentiment de fierté, elle dit à la concierge :

— Comme il parle et comme il écrit bien, n'est-ce pas, mon petit ? C'est que son père avait dépensé beaucoup d'argent pour qu'il ait une bonne éducation. Mais est-ce que M. Albert sait reconnaître ça !

La concierge poussa alors un long soupir et dit en levant les yeux au ciel :

— Hélas ! moi aussi je n'étais pas faite pour tirer le cordon !

Une fois remontée dans sa chambre, la malheureuse femme, regardant la lettre de son enfant, pensa tout émue :

— Pauvre petit ! Il pleurait en m'écrivant. Oh ! il faut à tout prix que j'arrive jusqu'auprès de Mme de Chanteaux et qu'elle sache que M. Albert est sans cœur et indigne de la confiance qu'elle a en lui.

Et pendant plusieurs jours, se tenant à quelque distance de sa demeure, elle la guetta, bien décidée à l'aborder dans la rue. Mais Mme de Chanteaux ne sortait jamais sans son auto, et elle ne put l'approcher. Quant à sonner de nouveau à sa porte, elle n'osait, certaine d'être encore mise dehors par M. Albert.

Après deux semaines d'angoisse, un matin, elle vit entrer petit Louis dans sa chambre. Elle poussa un cri de surprise :

— Toi ? toi, mon enfant que j'attends depuis si longtemps ! On t'a enfin permis de venir m'embrasser ?

Et tandis qu'elle s'avavançait vers lui, en lui tendant les mains, elle s'arrêta soudain, prise de saisissement. Elle venait, en effet, de remarquer qu'il avait le visage défait. Alors, devant son silence, elle demanda très bas, épiant anxieusement sa réponse :

— Il t'a renvoyé ?

Petit Louis, comme s'il tenait tout de suite à se disculper, se jeta dans ses bras, et, sanglotant, murmura :

— Oui, maman chérie, il m'a mis à la porte ; mais c'est abominable ce qu'il a prétendu. Je te jure que c'est faux !

— Qu'a-t-il prétendu ? Que tu étais un paresseux ?

— Il m'a accusé d'un vol !

Sa mère bondit d'indignation.

— Toi, mon petit Louis, mon enfant, un voleur ? Cet homme a menti ! Mais raconte-moi comment il peut inventer de pareilles infamies ! Dépêche-toi !

— D'abord, maman, fit l'enfant, alors que je te l'avais tant demandé dans ma lettre, pourquoi n'es-tu jamais venue me voir ?

— Mais, mon petit, j'y suis allée. C'est justement M. Albert qui m'a ouvert la porte et qui me l'a fermée au nez en me disant que tu étais absent, et que, du reste, c'était défendu de te demander.

— Défendu, parce qu'il avait trop peur que je ne te parle ! Mais écoute ce qui est arrivé ce matin. M. Albert m'a remis un billet de cinq cents francs, en me chargeant d'aller le changer pour Mme de Chanteaux qui n'avait pas de monnaie. Je devais aller dans une petite banque tout près de notre maison. Comme je n'ai pas de mémoire et que, ne sortant jamais je ne

connais pas le quartier, j'ai écrit l'adresse dans mon calepin, puis j'y ai serré le billet, et je les ai laissés sur la table de l'office, pendant que je montais m'habiller dans ma chambre. Cinq minutes après j'ai pris mon calepin et suis allé à la banque. Quand je l'ai ouvert pour donner le billet, plus de billet ! Tu penses, maman, si j'étais fou ! Je fouille dans toutes mes poches, me disant que le billet est peut-être tombé du calepin... Rien ! Alors je cours à la maison pour voir si, par hasard, mon billet n'est pas resté sur la table de l'office... M. Albert, qui était là, me dit : " Tu as fait la commission ? Donne la monnaie, que je la porte à Madame ! " Je n'osais pas lui avouer ce qui venait de m'arriver. Enfin, malgré moi je pars en sanglots et je lui dis que j'ai perdu mon billet. Alors M. Albert se met dans une grande colère, me traite de voleur et m'annonce qu'il va aussitôt prévenir ma patronne.

— Te traiter de voleur, toi, mon petit enfant ! Quelle horreur ! murmure la vieille femme, pâle d'émotion.

Petit Louis, à qui l'interruption de sa mère a permis de reprendre haleine, continue son récit :

— Quelques instants après, je vois arriver Mme de Chanteaux, qui me dit sèchement : " Je t'avais pris par charité à cause de ta mère. Mais tu es un vil petit être. L'acte que tu as commis est abominable. " J'ai protesté, juré que je n'avais pas volé le billet, supplié qu'on me fouille. Ma patronne, de la main m'impose silence. " Je devine, fit-elle avec un étonnement, tu n'as rien sur toi. Sans doute, tu as confié ton billet dehors à quelque compère. " Malgré mes dénégations, elle reprit : " Il va sans dire que je te chasse. Pourtant, sur les instances d'Albert, ce brave cœur qui a surtout pitié de ta mère, non seulement je ne porterai pas plainte contre toi, mais nous avons convenu, Albert et moi, que la pauvre femme ne saurait jamais que son fils a volé. Je lui laisserai croire simplement que tu n'étais pas très actif, et que, de plus, j'avais le désir de réduire le nombre de mes domestiques. "

J'ai renouvelé mes protestations. Mais ce fut peine inutile. M. Albert m'aida à faire vite mon bagage, et, m'ouvrant la porte, me dit, le visage attristé, sur un ton de compassion qui certainement était hypocrite : " Pauvre enfant, j'espère que la bonté dont Mme de Chanteaux vient de faire preuve à ton égard touchera ton cœur, et qu'à l'avenir tu deviendras un brave garçon. "

— Je ne doute pas de ton honnêteté, fit sa mère d'une voix désolée, mais comment as-tu pu être assez étourdi pour perdre ce billet ?

Petit Louis resta un moment songeur.

— Maman, veux-tu que je te dise ce que je crois ? M. Albert n'est pas seulement un hypocrite... c'est peut-être lui qui...

— Quoi ! tu veux dire que c'est lui qui aurait volé le billet ?

— Évidemment, je n'ose pas l'affirmer...

Et, tournant et retournant son calepin dans ses mains crispées :

— Ah ! si seulement je pouvais découvrir quelque indice qui me permette...

Tout en parlant, il feuilletait son calepin. Tout à coup, il observa une page longuement, puis cria, tout joyeux :

— Oh ! maman, regarde ! Peut-être je tiens ma preuve !

Et il lui montra quelques mots dont l'écriture avait été écrasée.

— J'avais plié, dit-il, mon billet contre cette page où je venais d'écrire l'adresse de la banque. Tu vois que l'encre était toute fraîche et que les mots ont dû se reproduire à l'envers sur le billet.

— Tu as raison, petit Louis. Mais où retrouver ce billet ?

— Maman, j'ai mon idée. Je voudrais que tu arrives à voir Mme de Chanteaux et que tu la supplies de faire faire une perquisition dans la chambre de M. Albert. Je te dis, moi, que je n'ai pas perdu mon billet, qu'il m'a été pris pendant que je suis monté dans ma chambre.

— Je veux bien, mon bon petit. Mais comment approcher de Mme de Chanteaux ? M. Albert me mettra encore à la porte comme l'autre jour.

— Bien entendu, maman, je t'accompagnerai et nous insisterons tellement qu'on finira bien par nous introduire.

Donc, le lendemain, ils se présentèrent chez Mme de Chanteaux. Ce fut la femme de chambre qui leur ouvrit la porte, Albert ayant demandé deux jours de congé pour aller voir sa vieille mère gravement malade. Après quelques instants d'hésitation, la domestique alla prévenir sa maîtresse, qui n'accepta de les recevoir que sur leurs pressantes instances.

— Je ne pense pas, dit-elle, que vous venez me demander de reprendre votre fils, dit froidement Mme de Chanteaux à la mère de petit Louis. Est-ce lui qui vous a poussée à tenter cette démarche ? Il doit cependant bien comprendre que c'est absolument inutile.

La pauvre mère, très troublée, balbutia d'abord quelques mots incompréhensibles, puis s'enhardissant peu à peu devant les supplications muettes de petit Louis, d'une voix émue elle prit hardiment la défense de son fils et déclara que, certaine de son honnêteté, elle le savait incapable de l'acte abominable qu'on lui reprochait.

Mme de Chanteaux lui jeta un long regard de compassion.

— Je partage votre émotion, fit-elle, et je comprends qu'une mère ne veuille pas admettre, même contre toute évidence, que son enfant soit un voleur. Mais comment votre fils n'a-t-il pas

eu la délicatesse de tout vous cacher ? N'a-t-il pas senti qu'il allait vous briser le cœur ? Cependant, mon maître d'hôtel et moi, nous avions résolu, il le savait, de vous épargner cette douleur.

C'est parce que mon petit Louis est innocent, Madame, qu'il n'a pas hésité un instant à me dire la vérité.

Et, d'un ton énergique, elle ajouta :

— Peut-être, par malheur, mon enfant a-t-il perdu ce billet, mais j'affirme qu'il ne l'a pas volé.

— Je voudrais vous croire, fit Mme de Chanteaux avec un triste sourire.

Petit Louis, qui depuis un instant manifestait une vive agitation, s'avança alors vers Mme de Chanteaux, et, vainquant sa timidité, lui montra son carnet.

— Voici la page, lui dit-il, contre laquelle j'avais plié mon billet. Voyez ces mots tout écrasés parce que, venant d'écrire l'adresse de la banque où j'allais me présenter, l'encre en était encore toute fraîche. Comme je l'ai déjà fait remarquer à maman, ils ont dû se reproduire sur le billet.

Mme de Chanteaux le regarda, étonnée, ne devinant pas où il voulait en venir.

— Etant monté dans ma chambre pour m'habiller, continua-t-il, j'avais eu l'imprudence de laisser mon carnet avec le billet sur la table de l'office.

— Quoi ? Tu sembles insinuer que c'est Albert qui te l'aurait pris ? C'est abominable ! fit Mme de Chanteaux indignée. Il faut avoir une preuve avant d'accuser, méchant petit garnement !

— Je sais que je n'ai pas perdu ce billet, dit, très calme, petit Louis. Comment alors a-t-il disparu ? Il n'y avait que M. Albert dans l'office.

— Si tes soupçons étaient fondés, comment arriverais-tu à prouver que tu as été volé ? articula Mme de Chanteaux d'un ton ironique.

— J'espère que M. Albert n'a pas encore pu changer son billet, et alors, ou il l'a caché dans sa chambre, ou il le garde précieusement sur lui.

Cependant, depuis un instant, Mme de Chanteaux était devenue songeuse, car maintenant elle se souvenait qu'au lendemain du départ d'un autre domestique, congédié lui aussi sur les instances de M. Albert, elle avait remarqué la disparition d'un bijou, ainsi que d'une certaine somme d'argent laissée par mégarde dans un meuble. Le maître d'hôtel, après avoir laissé entendre à sa maîtresse qu'il soupçonnait le jeune homme, s'était empressé de la dissuader de porter plainte, vu que celui-ci était parti pour l'étranger.

L'accusation de petit Louis serait-elle donc fondée ?

Malgré cela, elle ne se reconnaissait pas le droit de fouiller dans la chambre d'Albert, d'ou

vrir ses meubles. Et elle restait hésitante, ne sachant que faire, quand la femme de chambre frappa à la porte.

— Madame, dit-elle, c'est le marchand de vin. Il apporte les dix bouteilles de champagne que Madame lui a commandées ce matin par téléphone.

— Faites-le entrer, que je le règle tout de suite, dit sa maîtresse, puisque Albert, que je charge de ce soin, est absent.

Et le marchand ayant présenté sa facture, Mme de Chanteaux lui demanda s'il ne lui était rien dû pour le vin pris le mois précédent.

— Absolument rien, Madame, M. Albert ayant justement acquitté hier matin la dernière facture.

— Alors, voilà mille francs. Vous pouvez me rendre la monnaie ?

— Cela fait exactement cinq cents francs que je vous re dois. Les voici.

Le marchand remit un billet de cinq cents francs.

— Excusez-moi s'il est un peu taché, dit-il. On dirait qu'on a écrit dessus. Mais ça ne l'empêche pas d'être bon. C'est du reste M. Albert qui me l'a donné.

Mme de Chanteaux tressaillit, tandis que petit Louis devenait tout pâle d'émotion et que sa mère manifestait déjà sa joie par de grands gestes. Mais son fils, lui montrant le marchand, lui fit vivement signe de garder le silence.

Dès qu'il fut sorti, Mme de Chanteaux, les yeux pleins de larmes, considéra longuement le billet qui tremblait dans sa main.

— Tu avais raison, et j'avais mis ma confiance dans un voleur, murmura-t-elle. Pardonne-moi de t'avoir injustement soupçonné, mon pauvre, mon brave petit ! Et quand je pense que cet horrible homme, pour mieux se jouer de moi, voulait se donner les apparences d'un grand cœur en me demandant de tout cacher à ta mère. Il faut qu'il soit puni comme il le mérite. Je ne me contente pas de le chasser, je vais aller porter plainte contre lui.

Petit Louis intervint aussitôt :

— Madame, si hypocritement M. Albert a voulu paraître à vos yeux ménager ma pauvre maman, je vous supplie, moi, sincèrement, d'avoir pitié de sa mère à lui, qui est âgée et malade. Je sais que, si j'avais été un voleur, ma pauvre mère serait morte de chagrin.

— Oh ! sûrement, je n'aurais pas survécu à une pareille honte, murmura la vieille femme, si troublée de toute cette scène, qu'elle sanglotait. Je comprends comme les mamans doivent souffrir quand leurs enfants se conduisent mal. Alors je joins mes supplications à celles de mon petit Louis. Que la mère de M. Albert ignore toujours tout !

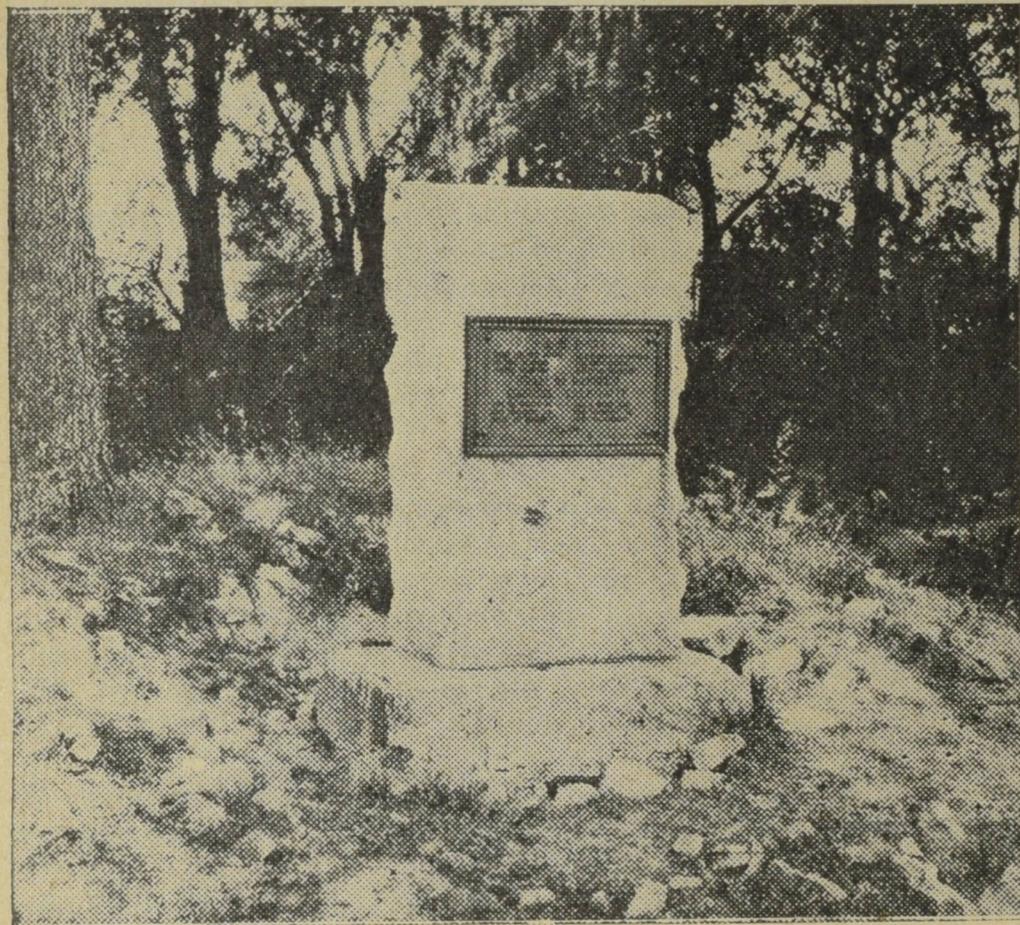
— Soit, fit Mme de Chanteaux après avoir longtemps hésité à répondre. Je me contenterai donc de lui annoncer, quand il sera de retour de chez sa mère, que je me passe de ses services. Il comprendra et n'insistera pas. Quant à toi, mon brave petit Louis, dès que cet homme aura passé la porte, tu pourras rentrer ici la tête haute. Je double tes gages et j'ai ici une chambre pour ta mère qui, malgré son âge, pourra, j'en suis sûre, me rendre quelques petits services. Voistu, mon bon petit Louis, la vertu finit par être toujours récompensée. N'oublie jamais que c'est Dieu qui a permis que ce billet portât la marque de ton innocence, et que ce marchand, par un hasard miraculeux, fût venu me le donner.

ANDRÉ DE BRÉVILLE.

(*L'Etoile Noëliste.*)

PENSÉE

Que de personnes sont des toiles cirées pour les censures et des éponges pour les louanges.



MONUMENT de pierre MARQUANT le lieu du MARTYRE DES BIENHEUREUX JEAN de BRÉBEUF et GABRIEL LALEMANT, au Fort Ste-Marie, Ont.



LES NOUVEAUX TIMBRES DU VATICAN ÉMIS LE 1er AOÛT 1929

Comme on peut le constater, ces nouveaux timbres sont libellés en italien.

Notre-Dame du Rosaire de Fatima

SIX APPARITIONS DE LA VIERGE

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs un récit détaillé des six apparitions de la Vierge du Rosaire qui eurent lieu à Fatima, en Portugal, du 13 mai au 13 octobre 1917.

I. — AVANT LE GRAND MIRACLE (1).



FATIMA ! Qu'est-ce que Fatima ! C'est une vaste paroisse du Portugal assise sur la montagne d'Aire, dans le diocèse de Leiria. A trois kilomètres de l'église paroissiale, un endroit célèbre : la Cova da Iria (la grotte d'Irie).

Là, vint autrefois le bienheureux Dom Nuno Alvares Pereira, alors guerrier fameux, pour se recommander à la Très Sainte Vierge, dont il portait l'image sur son étendard, à la veille du terrible combat livré le 13 août 1385 à Aljubarrota, contre les Castillans. Le roi de Portugal Jean 1er, qui dans cette rencontre n'avait sous ses ordres qu'une poignée de braves, en face d'une armée ennemie couvrant les collines et les vallées d'alentour, fit le vœu de construire un magnifique monastère en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire s'il gagnait la bataille. Le succès des Portugais fut tel qu'il compte pour le plus glorieux fait d'armes de leur histoire.

Aussi le monastère royal fut-il vite construit. *Il fut donné aux Frères Prêcheurs, qui répandirent dans la contrée la dévotion au Très Saint Rosaire. Cette dévotion y devint si féconde et si efficace qu'elle s'est conservée jusqu'à nos jours dans les foyers et qu'elle est devenue familière même aux tout petits.*

* * *

Le 13 mai 1917, trois enfants de l'endroit gardaient les moutons à la Cova da Iria. L'aînée Lucie, avait dix ans, son cousin François en avait neuf, et Hyacinthe, sœur de François, en avait à peine sept. Vers le milieu du jour, ils quittèrent leurs jeux pour réciter le chapelet ; après quoi, ils retournèrent à leurs naïfs di-

(1) Les détails du présent récit sont empruntés soit : au beau livre de M. le vicomte de Montelo : *As grandes Maravilhas de Fatima* (Prix 11 fr. 50), publié en 1927, avec l'approbation de Mgr l'évêque de Leiria, soit à la *Voz de Fatima*, journal abondamment illustré paraissant le 13 de chaque mois et rapportant tout ce qui a trait aux événements de Fatima (Prix de l'abonnement annuel : 11 fr. 50). On peut se procurer l'ouvrage et le périodique en s'adressant au R. P. Manuel Pereira da Silva, Grand Séminaire, Leiria (Portugal).

vertissements, s'essayant à construire une petite cabane avec les pierres de la montagne.

Tout à coup un éclair frappe leurs yeux. Craignant l'approche d'un orage, Lucie rassemble le troupeau pour le faire rentrer. En chemin, tandis que les enfants descendaient avec leurs bêtes la pente des collines, un nouvel éclair resplendit qui les obligea à fixer le ciel. Et c'est alors qu'une Dame d'une beauté ravissante leur apparut au-dessus d'un petit chêne vert. A cette vue, les timides enfants se préparaient à fuir ; mais la vision les rappela d'un geste gracieux en leur disant :

“ N'ayez pas peur ; approchez ; je ne vous ferai aucun mal.”

Rassurés, les trois petits demeurèrent. La Dame s'adressa à Lucie, et lui parla pendant environ dix minutes. François voyait, mais n'entendait rien. Hyacinthe voyait et entendait, mais c'était seulement à Lucie que la vision s'adressait.

La Belle Dame leur confia un secret, avec défense expresse de le révéler à qui que ce fût. Elle leur demanda de revenir en ce lieu, six mois de suite, le 13 de chaque mois. Puis elle disparut dans le ciel du côté de l'Orient.

Les enfants racontèrent ce qu'ils avaient vu. Nul ne voulait les croire et leurs parents se moquèrent d'eux. Cependant, poussés par la curiosité et stimulés par l'attrait du surnaturel, une cinquantaine de personnes les accompagnèrent le 13 juin à leur rendez-vous ; nombre qui eût été certainement plus considérable si, à l'heure même de l'apparition, la fête de saint Antoine de Lisbonne, auquel les Portugais sont très affectionnés, ne se fût célébrée à l'église paroissiale.

Le 13 août, de bon matin, les enfants virent descendre chez eux M. le Préfet de Villeneuve d'Ourem, qui, après les avoir aimablement interrogés, leur offrit de les transporter lui-même dans sa voiture au lieu des apparitions. A peine les enfants étaient-ils montés, que le Préfet reprit à toute allure le chemin de la Préfecture, non sans péril pour sa vie, car ce jour-là 18,000 personnes s'étaient rassemblées à la Cova da Iria pour assister aux événements merveilleux dont la nouvelle s'était répandue partout et dont l'officiel personnage était venu si brutalement les frustrer.

La séquestration des trois petits pâtres retarda jusqu'au 19 l'apparition du mois d'août et celle-ci eut lieu à Valinhos (Petites Vallées), où on ne l'attendait pas, et alors même qu'on ne l'attendait plus du tout.

Le 27 septembre, M. le vicomte de Montelo, le zélé propagateur des gloires de Fatima, personnage très cultivé et d'une probité au-dessus de tout soupçon, vint trouver Lucie chez ses parents et l'interrogea ainsi :

“ Est-ce bien vrai que Notre-Dame t'est apparue à l'endroit qu'on appelle Cova da Iria ?

— Oui ; c'est vrai.

— Combien de fois t'est-elle déjà apparue ?

— Cinq fois, une chaque mois.

— Quel jour du mois ?

— Toujours le 13, excepté au mois d'août, lorsque je fus arrêtée et transportée à Villeneuve d'Ourem par M. le Préfet. Ce mois-là, je ne l'ai vue que quelques jours après, à l'endroit des Petites Vallées.

— On dit que Notre-Dame t'apparut aussi l'an dernier. Est-ce vrai ?

— L'an dernier elle ne m'est jamais apparue ; ni même cette année-ci avant le mois de mai ; je n'ai dit cela à personne, parce que c'est faux.

— D'où venait-elle ? Du côté de l'Orient ?

— Je n'en sais rien ; je ne la vois venir d'aucune part ; elle apparaît au-dessus du chêne vert, et quand elle s'en va, elle prend la direction de ce point du ciel où le soleil se lève.

— Combien de temps reste-t-elle ? Peu ou beaucoup ?

— Peu de temps.

— Ce qui suffit pour réciter un *Pater* ou un *Ave Maria*, ou davantage ?

— Oh bien plus que cela ; mais toujours le même temps ; peut-être qu'il n'y en aurait jamais assez pour réciter un chapelet.

— La première fois que tu l'as vue, n'as-tu pas eu peur ?

— Oh oui ! et même j'ai voulu m'enfuir avec Hyacinthe et François, mais elle nous a dit de ne rien craindre, car elle ne nous ferait aucun mal.

— Comment est-elle habillée ?

— Elle a un vêtement blanc qui descend presque jusqu'aux pieds et jusque sur sa tête, elle est couverte d'un manteau de même couleur aussi long que son vêtement.

— Y a-t-il des ornements sur le vêtement ?

— On y voit, sur le devant, deux cordons dorés descendant du cou et réunis au milieu du corps par un gland également doré.

— A-t-elle quelque ceinture ou ruban ?

— Elle n'en a pas.

— Porte-t-elle des boucles d'oreille ?

— Oui, de petites boucles.

— Quelle main tient le Rosaire ?

— La main droite.

— Est-ce que c'est un chapelet ou bien un Rosaire ?

— Je n'ai pas regardé.

— A-t-il une croix, au bout ?

— Oui, il a une croix toute blanche, et les grains sont de même couleur. La chaîne aussi est blanche.

— Lui as-tu demandé son nom ?

— Oui, mais elle m'a répondu : Je ne dirai mon nom que le 13 octobre.

— Ne lui as-tu pas demandé d'où elle venait ?

— Je lui ai demandé : D'où êtes-vous ? et elle m'a répondu : du ciel !

— Et quand lui as-tu posé cette question ?

— A la deuxième apparition, le 13 juin.

— A-t-elle jamais été souriante ou attristée ?

— Jamais je ne l'ai vue souriante ou attristée, mais toujours grave.

— Vous a-t-elle conseillé, à toi et à tes cousins de réciter quelque prière ?

— Elle nous a exhortés à réciter le chapelet en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour la paix du monde.

— A-t-elle manifesté le désir de voir beaucoup de monde assister aux apparitions dans la Cova da Iria, le 13 de chaque mois ?

— Elle n'a rien dit à ce sujet.

— Est-il vrai qu'elle t'a confié un secret avec défense expresse de le révéler à qui que ce soit ?

— C'est vrai.

— N'a-t-il rapport qu'à toi ou regarde-t-il aussi tes compagnons ?

— Il nous regarde tous les trois.

— Ne peux-tu le décourir, au moins à ton confesseur ?

A cette demande, la petite garda le silence, et M. le Vicomte, la voyant embarrassée, jugea bon de ne pas insister.

— On dit que pour te soustraire aux demandes ennuyeuses de M. le Préfet le jour de ton attestation, tu lui as raconté, comme étant le secret, une chose qui ne l'était pas du tout et que tu t'es ensuite vantée de l'avoir trompée. Est-ce vrai ?

— Cela n'est pas vrai. M. le Préfet voulait en effet que je lui découvrisse le secret, mais, comme il m'était défendu de le manifester à personne, je ne le lui ai pas révélé, malgré ses instances. J'ai purement et simplement raconté tout ce que Notre-Dame m'a dit, excepté le secret, et peut-être qu'à cause de cela M. le Préfet aura imaginé que je lui avais tout dévoilé ! Je n'ai pas voulu le tromper.

— Est-ce que Notre-Dame t'a recommandé d'apprendre à lire ?

— Oui, Elle me l'a ordonné, la deuxième fois qu'elle m'est apparue.

— Elle t'a dit aussi qu'elle t'emmènerait au ciel, au mois d'octobre ; à quoi donc te servira-t-il de savoir lire ?

— Cela n'est pas vrai. Notre-Dame ne m'a jamais dit qu'elle m'emmènerait au ciel, en octobre prochain, et je n'ai jamais affirmé une chose pareille.

— Qu'a déclaré Notre-Dame au sujet de l'argent qu'on dépose dans la Cova da Iria au pied du chêne vert ?

— Elle a dit qu'il doit être placé sur deux brancards ; que je porterais l'un d'eux avec Hyacinthe et deux autres petites filles à l'église paroissiale et que François avec trois petits compagnons devrait porter l'autre. L'argent sera destiné soit au culte et à la fête de Notre-

Dame du Saint-Rosaire, soit à la construction d'une chapelle !

— Et où Notre-Dame veut-elle que cette chapelle soit bâtie ? A la Cova da Iria ?

— Je ne sais pas ; Elle ne me l'a pas dit.

— Es-tu bien contente que Notre-Dame te soit apparue ?

— J'en suis très contente.

— Est-ce que Notre-Dame viendra toute seule, le 13 octobre ?

— Non. Saint Joseph viendra aussi avec l'Enfant-Jésus, et peu après la paix sera donnée au monde.

— Notre-Dame t'a-t-elle encore révélé autre chose ?

— Elle a déclaré que le 13 octobre elle ferait un grand miracle afin que tout le monde croie qu'elle apparaîtrait réellement.

— Pourquoi au moment des apparitions baisses-tu les yeux si fréquemment, en détournant de la Dame tes regards ?

— Parce que parfois son éclat m'éblouit.

— T'a-t-elle enseigné quelque prière ?

— Oui, elle m'a enseigné une prière quelle veut que nous récitons après chaque dizaine du Rosaire.

— La sais-tu par cœur cette prière ?

— Je la sais.

— Dis-la, voyons ?

— *Mon Jésus, pardonnez-nous nos offenses, préservez-nous du feu de l'enfer et soulagez les âmes du Purgatoire, surtout les plus délaissées.*

II.— LE JOUR DU GRAND MIRACLE, 13 oct. 1917.

Le 13 octobre arrive enfin. Une grosse pluie, poussée par un vent impétueux, fouette le visage des pèlerins accourus de tous les coins du Portugal. A midi, il pleut encore ; et des nuages sombres annoncent que la pluie va continuer. Cependant une foule de 70.000 personnes se presse à la Cova da Iria.

Les petits bergers sont là. La Vision, fidèle à sa promesse, se manifeste enfin et s'adresse à sa chère Lucie.

Soudain la pluie cesse, les nuages se dissipent, et tous les assistants voient alors le soleil tourner sur lui-même avec une vitesse vertigineuse en projetant des feux comme la plus belle pièce d'artifice. Il revêt successivement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ce phénomène, que l'on n'avait jamais vu et que les appareils des observatoires n'ont pas enregistré, se répète nettement trois fois et dure dans son ensemble dix minutes.

A un moment donné, le soleil semble se détacher du ciel et se précipiter sur la terre. A cette vue, la foule tombe à genoux, on crie, on pleure, on se frappe la poitrine, on demande pardon, on recite le *Credo* et l'*Ave Maria*... puis la Vierge du Rosaire disparaît.

Le même jour, à 7 heures du soir, M. le Vicomte de Montelo interroge de nouveau Lucie.

— Est-ce que Notre-Dame t'est apparue aujourd'hui à la Cova da Iria ?

— Oui, répond l'enfant, elle m'est apparue.

— Était-elle habillée comme auparavant ?

— La même chose.

— Saint Joseph et l'Enfant-Jésus étaient-ils avec elle ?

— Oui.

— Y avait-il encore quelqu'un de plus ?

— Notre-Seigneur est aussi apparu bénissant le peuple, et avec lui Notre-Dame " sous un double aspect ".

— Qu'est-ce que cela veut dire : Notre-Dame " sous un double aspect. " ?

— Notre-Dame est apparue habillée comme Notre-Dame des Sept-Douleurs, mais sans le glaive sur sa poitrine, et habillée aussi d'une autre manière que ne ne connais pas bien, et qui ressemble, je crois, à Notre-Dame du Mont-Carmel.

— Est-ce qu'ils sont venus tous ensemble ?

— Non pas, j'ai vu d'abord Notre-Dame du Rosaire, saint Joseph et l'Enfant-Jésus ensuite Notre-Seigneur, puis Notre-Dame des Sept Douleurs, et enfin la Dame qui me semble être Notre-Dame du Mont-Carmel.

— L'Enfant-Jésus était-il debout ou bien dans les bras de saint Joseph ?

— Il était dans les bras de saint Joseph.

— Était-il grand ?

— Non ; il était tout petit.

— Quel âge paraissait-il avoir ?

— Un an, à peu près.

— Pourquoi dis-tu qu'une fois Notre-Dame semblait être habillée comme Notre-Dame du Mont-Carmel ?

— Parce qu'elle tenait quelque chose suspendu à sa main.

— Est-ce que tous ont apparu au-dessus du chêne vert ?

— Non, ils ont apparu auprès du soleil, alors que Notre-Dame avait disparu de la cime du chêne vert.

— Notre-Seigneur était-il debout ?

— Je n'ai vu que la moitié supérieure de son corps.

— Combien de temps a duré l'apparition au dessus du chêne vert ? Le temps de dire un chapelet ?

— Pas autant que cela, je crois.

— Et les figures que tu as vues dans le soleil, sont-elles restées longtemps ?

— Peu de temps.

— Notre-Dame t'a-t-elle dit son nom ?

— Elle m'a dit qu'elle était NOTRE-DAME DU ROSAIRE.

— Lui as-tu demandé ce qu'elle voulait ?

— Oui, je le lui ai demandé.

— Et quelle est sa réponse ?

— “ Elle m’a répondu qu’il fallait nous corriger, ne pas offenser Notre-Seigneur, qui était déjà trop offensé, réciter le chapelet, demander le pardon de nos péchés.”

— A-t-elle dit autre chose ?

— Elle a dit qu’elle désire qu’on lui bâtisse une chapelle à la Cova da Iria.

— Et où est l’argent pour les frais de la construction ?

— Celui qu’on ramassera là même, je pense, à la Cova da Iria.

— A-t-elle dit quelque chose de nos soldats morts à la guerre ?

— Elle m’en a pas parlé.

— T’a-t-elle dit d’avertir la foule, afin qu’elle regardât le soleil ?

— Nullement.

— A-t-elle dit si elle veut que le peuple fasse pénitence ?

— Oui, elle l’a dit. Elle a ajouté qu’il fallait réciter le chapelet, nous corriger de nos péchés et demander pardon à Notre-Seigneur.

— Le signe dans le soleil, quand a-t-il commencé ? Après la disparition de Notre-Dame ?

— Oui.

— As-tu vu venir Notre-Dame ?

— Je l’ai vue venir.

— De quel côté venait-elle ?

— Du côté de l’Orient.

— Et dans les apparitions précédentes ?

— Je n’ai pas regardé.

— L’as-tu vue partir ?

— Oui.

— De quel côté s’en allait-elle ?

— Vers l’Orient ?

— Était-elle entourée de splendeur ?

— Oui. Elle est venue au milieu d’un grand éclat qui m’éblouissait parfois. A plusieurs reprises j’ai eu besoin de me frotter les yeux.

— Est-ce que Notre-Dame apparaîtra encore ?

— Je ne le pense pas ; elle ne m’en a rien dit.

— N’as-tu pas l’intention de retourner à la Cova da Iria, le 13 de chaque mois ?

— Non, je n’en ai pas l’intention.

— Notre-Dame ne fera-t-elle pas d’autres miracles ? Ne guérira-t-elles pas des malades ?

— Je ne sais pas.

— Lui as-tu fait quelque demande ?

— Oui, je lui ai dit que j’avais plusieurs grâces à demander, et elle m’a répondu qu’elle m’accorderait les unes mais pas les autres.

— Ne t’a-t-elle pas dit quand elle les accorderait ?

— Non, elle ne me l’a pas dit.

— Sous quelle invocation désire-t-elle qu’on édifie la chapelle à la Cova da Iria ?

— Elle m’a dit aujourd’hui que la chapelle doit être dédiée à *Notre-Dame du Rosaire*.

— A-t-elle dit si elle veut qu’il y vienne beaucoup de monde et de partout ?

— Elle n’a rien ordonné à ce sujet.

— As-tu vu les signes dans le soleil ?

— Oui, j’ai vu le soleil tourner sur lui-même.

— As-tu vu quelque autre signe au-dessus du chêne vert ?

— Je n’en ai vu aucun.

— Est-ce que cette fois-ci la Dame était plus belle qu’auparavant ?

— La même chose.

— Quelle était la couleur du vêtement de Notre-Dame quand tu l’as vue près du soleil ?

— Le vêtement était blanc et le manteau bleu.

— Et celui de Notre-Seigneur, de saint Joseph et de l’Enfant-Jésus ?

— Celui de saint Joseph était rouge ; celui de Notre-Seigneur et de l’Enfant-Jésus étaient rouges aussi, il me semble.

— Quand as-tu demandé à Notre-Dame ce qu’elle ferait pour que le peuple croie à son apparition ?

— Je lui ai fait cette demande plusieurs fois ; je crois que la première, c’a été au mois de juin.

— Quand t’a-t-elle confié le secret ?

— Je pense que c’est à la deuxième apparition ”

III. — APRÈS LE GRAND MIRACLE

Les fidèles ont répondu aux recommandations de Notre-Dame répétées avec insistance à chaque apparition, sur le pressant besoin de faire pénitence et de réciter le Rosaire. Chaque année voit s’accroître le nombre et la ferveur des pèlerins, qui accourent à Fatima, le 13 de chaque mois et qui propagent la dévotion à Notre-Dame du Rosaire et la pratique de la récitation du chapelet. On a déjà vu, mêlés aux Portugais, des pèlerins espagnols, français et brésiliens.

La chapelle des apparitions, détruite une première fois par la dynamite, a été reconstruite. On travaille actuellement à l’érection d’une basilique dont la première pierre a été bénite le 13 mai 1928, onzième anniversaire de la première apparition, par Mgr l’Archevêque d’Évora en présence d’une foule évaluée à 50.000 personnes. Plusieurs évêques se sont rendus à Fatima, et y ont prêché pour le pèlerinage mensuel. Le Nonce de Sa Sainteté au Portugal, y est allé prier le 1er novembre 1926. L’Évêque du diocèse, Dom Joseph Alves Concia da Silva, après avoir nommé une Commission canonique pour enquêter sur les événements de Fatima, a institué le 15 janvier 1928 la Confrérie de Notre-Dame du Rosaire de Fatima.

Il avait déjà obtenu de la Sacrée Congrégation des Rites, à la date du 21 janvier 1927, le privilège d’y célébrer la messe votive du Très Saint Rosaire.

De son côté, la Très Sainte Vierge ne cesse de récompenser — selon sa coutume — l’amour et la confiance de ses dévots.

Fatima, région déserte et aride, à une grande altitude, n'avait jamais connu jusqu'ici — et à plusieurs lieues à la ronde — l'eau des sources. On n'y consommait que l'eau des pluies recueillie dans des puits et des citernes. Or, voici qu'après la première messe célébrée en plein air, une source jaillit tout à coup du sol. Ces eaux miraculeuses comme celles de Lourdes, sont recueillies et conduites dans un grand réservoir circulaire dont les quinze grands robinets symbolisent les quinze mystères du Rosaire. Ce n'est pas tout. A cinq ou six mètres de cette première source, une nouvelle, plus abondante encore, sort de terre, à l'admiration de tous.

La Vierge du Rosaire, invoquée sous le nom de Notre-Dame de Fatima, a opéré, soit à Fatima, soit ailleurs, de nombreuses guérisons corporelles et des guérisons spirituelles en bien plus grand nombre. Fatima possède, depuis longtemps déjà, son Bureau des Constatations médicales, son Hôpital sanatorium et ses brancardiers pour le service des malades.

Le Saint-Père, ne désapprouve pas la dévotion envers Notre-Dame de Fatima. Le 9 janvier dernier, Il reçut en audience particulière les élèves du Collège portugais à Rome, et Il distribua de Son auguste main pour eux et pour leurs familles, des images de Notre-Dame de Fatima qu'Il venait de recevoir directement du Portugal.

IV. — LA MORT DE FRANÇOIS.

Un jour, pendant l'apparition, Lucie demanda à la mystérieuse Dame :

— Est-ce qu'Hyacinthe et moi, nous irons au ciel ?

— Oui, vous irez, répondit la Dame.

— Et François ?

— Lui aussi, *mais il faut d'abord qu'il récite souvent le chapelet.*

A partir de ce moment, François ne passa pas un seul jour sans réciter son chapelet. Le 23 décembre 1918 il fut pris de broncho-pneumonie et obligé de garder le lit pendant quinze jours. Dès qu'il put sortir de nouveau, il aimait à aller faire son petit tour de promenade jusqu'à la Cova da Iria. Parfois sa faiblesse l'empêchait de réciter le chapelet en entier. Alors, tristement, il disait à sa mère :

— Maman, je ne puis réciter que la moitié de mon chapelet.

A quoi la mère répondait pour le tranquilliser :

— Cela ne fait rien ; si tu ne peux pas prononcer les paroles du *Pater* et de l'*Ave Maria*, tu n'as qu'à les dire dans ta pensée. Notre-Dame agréera tout de même ta prière.

— Maman, disait-il fréquemment, n'omettez jamais la prière que Notre-Dame nous a enseigné ; pour moi je ne l'oublie pas.

— Il m'arrive bien de l'oublier, avouait simplement la mère.

— Il est pourtant si facile de la dire, répliquait l'enfant. Vous pouvez le faire, même dans vos allées et venues.

De temps en temps il s'écriait :

— *Oh ! comme je voudrais offrir le chapelet comme tant d'autres savent si bien le faire !* Car le petit François ne savait pas le faire comme il l'aurait voulu et cela lui faisait beaucoup de peine.

Si quelqu'un, pour le reconforter, lui disait :

— Vous guérirez bientôt ! — Il répondait : Oh ! non ! d'un ton plein de mystère qui émouvait profondément.

Un jour que sa marraine faisait le vœu de donner à Notre-Dame le pesant de blé de François s'il recouvrait la santé, celui-ci la reprit doucement par ces simples paroles :

— C'est inutile, car vous n'obtiendrez pas cette grâce.

Sa conscience était d'une extrême délicatesse malgré son jeune âge et son éducation très rudimentaire. On lui avait un jour conseillé de mener paître ses moutons sur les bords des champs de sa marraine, lui assurant que celle-ci en donnerait certainement la permission.

— Jamais, protesta l'enfant, il me faudrait d'abord la permission, car sans cela je commettrais un vol.

Il n'avait pas encore fait sa première communion. Voyant que son état ne faisait qu'empirer de jour en jour, sa famille appela le curé pour le confesser ; et après la confession, M. le curé lui promit de lui apporter le lendemain le saint Viatique. François, débordant de joie, demanda à sa mère la faveur de demeurer à jeun en attendant la venue de Notre-Seigneur.

Quand il entendit arriver M. le Curé, il voulut s'asseoir sur son lit ; mais on le lui défendit.

Lorsqu'il eut reçu le Pain céleste son visage rayonnait d'allégresse ; et se tournant vers sa mère, il demanda :

— Est-ce que je recevrai encore la Sainte Communion ?

— Je ne sais pas, répartit la mère.

— Pourquoi, maman. Est-ce que je vais plus mal ?

— Non. Souffres-tu ?

— Pas du tout, je n'éprouve aucune douleur.

Le 5 avril 1919, le petit François, âgé de dix ans et quelques mois, passa, sans plainte, sans agonie, un léger sourire aux lèvres, de la terre au Ciel pour chanter avec les anges les louanges de Notre-Dame.

V. — LA MORT D'HYACINTHE.

La petite Hyacinthe fut atteinte, en même temps que son frère François et tout le reste de la famille d'ailleurs, de broncho-pneumonie ;

et pour elle, il en résulta une pleurésie purulente accompagnée d'autres complications.

Un spécialiste de grand renom, se trouvant de passage à Fatima, examina l'enfant et s'empressa de la faire conduire à Lisbonne afin d'essayer de la sauver par une opération chirurgicale.

Avant d'être hospitalisée, e'le fut reçue chez une personne pieuse de condition modeste, et à laquelle elle ne manqua pas de donner suivant la coutume du pays, le titre de marraine.

Un jour donc elle dit à sa marraine :

" Notre-Dame m'est apparue et m'a assuré que je mourrais bientôt ; par conséquent, pas la peine de me faire opérer."

On l'opéra néanmoins et avec toute apparence de succès.

Mais bientôt après Hyacinthe se trouva plus mal qu'elle ne l'avait jamais été jusque-là et fut prise de grandes souffrances. Comme elle s'en plaignait beaucoup, sa protectrice essaya de la soulager, ajoutant :

" Il faut souffrir les douleurs avec patience : car cela est très agréable au bon Dieu."

Le lendemain matin, Hyacinthe s'adressa à son tour à sa marraine et, joyeuse : " Voyez, marraine, dit-elle, maintenant je ne me plains plus. Notre-Dame m'est de nouveau apparue ; elle m'a dit que bientôt elle viendrait me chercher et que, dès à présent, elle m'enlevait mes douleurs !"

Depuis ce jour, en effet, on ne l'entendit plus proférer une seule plainte ; et l'on ne remarqua plus aucun signe de douleur sur son visage.

Sa protectrice vint une fois s'asseoir tout près de la place où Hyacinthe avait vu Notre-Dame.

" Sortez de là, marraine, lui cria l'enfant ; c'est la place où a été Notre-Dame." Et elle faisait la même défense à quiconque passait ou s'arrêtait en ce même endroit.

Si quelque personne, vêtue sans modestie, ou luxueusement, venait la voir, elle ne manquait pas, après son départ, de faire cette remarque :

" À quoi bon tout cela ! Si elle savait ce que c'est que l'éternité !"

Elle déplorait encore l'incrédulité de certains médecins.

" Malheureux ! soupirait-elle, ils ne savent pas ce qui les attend !"

Elle déclarait avoir reçu de Notre-Dame les communications suivantes :

" Le péché qui entraîne le plus de monde en enfer c'est le péché de la chair : il faut que le monde abandonne le luxe ; qu'il ne s'obstine pas dans le péché comme il l'a fait jusqu'à présent, et qu'il fasse beaucoup pénitence."

Il paraît qu'en disant cela Notre-Dame avait l'air consternée, car la petite ajoutait :

" Oh ! que j'avais de peine en voyant Notre-Dame si affligée ! que j'avais de peine !"

Étant encore chez elle, Hyacinthe recommandait souvent à une autre petite de ses compagnes, d'être très obéissante, de ne faire jamais la paresseuse et de ne jamais mentir.

Un peu avant sa mort, on lui demanda si elle désirait revoir sa mère.

" Ma famille n'existera pas longtemps, répondit-elle, et bientôt nous nous retrouverons tous au ciel."

Puis elle ajouta :

" Notre Dame apparaîtra encore une fois ; mais pas à moi ; car il est bien certain que je vais mourir comme Notre-Dame me l'a dit." Avant de mourir, elle a confié deux secrets à une personne très attaché à Fatima.

Elle voulut de nouveau se confesser et communier, bien qu'elle eût déjà reçu la Sainte Communion avant d'entrer à l'hôpital. Le 20 février 1920, la divine Moissonneuse trouvant complètement épanouie cette jacinthe de la terre, vint la cueillir pour orner et embaumer de son parfum les marches de son Trône céleste. La dépouille mortelle fut transportée au cimetière paroissial de Fatima. Les événements ont vérifié les prédictions de l'enfant. Avec elle sont partis pour le ciel, après François, une autre sœur à eux, et le père de Lucie. Des trois voyantes, Lucie est la seule à survivre.

VI.—LA PROFESSION RELIGIEUSE DE LUCIE.

L'apostolat du Rosaire, que Lucie, toute enfant, avait entrepris auprès de ses petits cousins, elle le continua et l'étendit après ses visions.

Le 13 octobre 1919, tandis que M. le Vicomte de Montélo était à la Cova da Iria, occupé à recueillir avec soin le récit de nombreuses guérisons, une rumeur se répandit soudain dans la foule annonçant l'arrivée de la voyante. C'était vers midi, l'heure invariable des apparitions ; Lucie paraît en effet, et traversant la foule, elle se dirige vers la chapelle où elle se prosterne puis simplement se met à réciter le chapelet avec tout le peuple. Ensuite elle s'en retourne aussi modestement qu'elle était venue. Comme Notre-Dame lui avait commandé de faire faire son instruction, elle fut envoyée dans un Collège du Nord du Portugal où elle se montra toujours docile et d'une vertu exemplaire.

Mais il est écrit de la Très Sainte Vierge que " beaucoup d'autres vierges seraient amenées au Roi après elle "

C'est pourquoi personne ne s'étonnera de savoir que Lucie, la voyante de Fatima, a embrassé la vie religieuse comme le firent élanie la voyante de la Salette, Bernadette la voyante de Lourdes et tant d'autres privilégiées de Marie.

Lucie quitta donc le collège pour le couvent. Elle fit son noviciat à l'étranger. Occupée aux plus humbles travaux de la maison, elle édifiât ses compagnes par sa modestie et son exacte observance de la Règle. La Reine du ciel l'a favorisée encore de nouveaux privilèges en signe de sa spéciale prédilection.

Ce fut le 3 octobre 1928, à l'âge de vingt et un ans, qu'elle se consacra toute à Dieu, par les trois vœux de religion : pauvreté, chasteté, obéissance. Mgr l'Évêque de Léria, Dom Joseph Alves Correia da Silva, devait présider la cérémonie. Empêché, il délégua un prêtre de marque pour le remplacer. Et la profession religieuse de Lucie eut lieu en présence d'un grand nombre d'illustres personnages. En religion, elle porte le nom de Sœur Marie-Lucie des Sept-Douleurs.

Le nom du couvent ? Nous l'ignorons. On ne l'a pas publié sans doute, afin d'éviter à l'humble religieuse d'indiscrètes visites et lui permettre de servir, dans la paix, de la vie cachée, Celle dont seulement elle désire que soient publiées les gloires : Notre-Dame du Rosaire.

F. Gonzalve-Marie TAVARÈS,
des Frères-Prêcheurs.

(D'après la *Revue du Rosaire.*)

Souvenirs pompéiens

par Jean IOTA

DE Nuove Pompei à l'antique cité des ruines, la route est quasi déserte. Lentement ma charette chemine sous les lourdeurs du soleil italien. A chaque pas le beaudet qui nous tire, en signe de protestation, agite ses longues oreilles : " Quel aliboron que cet étranger ! Ne sait-il pas que l'on doit dormir pendant le moment de la sieste ? Il fait chaud ! voyez : il n'y a que nous sur le chemin ! "

Mais enfin, malgré les rayons ardents, malgré la longueur de la route, malgré surtout, la piètre volonté de l'ânon, nous arrivons à destination. Je donne quelques liras à mon homme, et je descends.

Il fait bon. Quelques rayons de soleil traversent l'ombre frémissante d'une allée d'oliviers et d'acacias conduisant aux portes de l'ancienne ville. A mon approche une foule de soi-disant guides et de porteurs avec chaises m'entourent. Mais je préfère écouter mon après-midi à flâner seul parmi les ruines, en silencieux tête-à-tête avec les secrets dévoilés du passé.

Tout de suite aux portes séculaires, un musée archéologique. J'en commence la visite. Y sont conservés plusieurs cadavres de bébés, d'esclaves pétrifiés dans le geste de l'action, et tout un amalgame d'objets utiles au Pompéien de jadis.

J'étais au milieu de ma tournée, quand je vis arriver un jeune homme. Il appelait l'attention. Tandis qu'il payait son droit d'entrée à l'agent préposé à la salle, je l'observai du coin de l'œil.

De stature élancée, les yeux noirs bien ouverts, le teint olive très pur, le profil parfait, il rappelait vaguement le type androgyne cher à certain sculpteur antique, mais heureusement rehaussé d'un quelque chose plus viril.

Quant à son habillement, pour dire le moins, il était bizarre, même dans ce pays où l'on ne fait pas trop cas de l'accoutrement du voisin. Une ample houppelande de laine blanche drapée sur lui pareille à une toge, composait son costume ; un étroit bandeau retenait les longues ondulations de sa chevelure de jais.

Comme le fixer davantage eût été impoli, je m'intéressai pour le moment à un bel étalage de céramique...

Quelques minutes plus tard, je pénétrais dans les vieux murs : là, je m'assimilerais un peu de l'ambiance mystérieuse du lieu ; là, je tâcherais de comprendre un tantet de la leçon que lui ont léguée les siècles.

* * *

Partout le long des rues, dans la flambée de l'atmosphère cuisante, circule une foule compacte : citoyens en toge fraîche, commerçants aux yeux durs et rusés, pharisaïques prêtres d'Isis à la tête rasée, et d'Apollon, et de Jupiter en tunique de lin ; centurions hautains, étincelant de pierreries, gandins grecs vêtus de l'himation brodé, nobles dames en chaise, le front fardé de poussières d'or, sombres juifs à la barbe crépue, prolétaires effrontés, esclaves à demi-nus, femmes gueularde en tignasse — tout ce qui fait la multitude cosmopolite avec le brouhaha continu de ses bruits sourds, de ses rires stridents, de ses juréments rauques, de ses appels lointains...

Et dans toute cette masse pas une figure connue. Sans doute, il existait toujours quelques points de repère. Je connaissais un peu la ville pour en avoir déjà visité les ruines. Le grand Forum Civil, le typique Forum triangulaire, quelques rues, divers temples et théâtres, tout cela ne m'était pas absolument inconnu, mais entre un monceau de décombres lézardés et une cité remuant de vie, quelle différence !

Retiré à l'écart, complètement empêtré dans tout ce brouillamini de mon embarras

et de mes réflexions, je m'interrogeais sur le *modus agendi* à suivre.

— Salut étranger !

Quelqu'un s'adressait à moi. Certainement une voix très sympathique. Je me tournai vivement. Deux grands yeux souriants me regardaient : c'était mon éphèbe du musée !

— Mon cher ami, exclamai-je, je suis à votre merci !

— Ah ! me répondit-il, vous ne pouvez arriver mieux ; c'est grande fête aujourd'hui. De magnifiques jeux sont organisés ; de par toute la ville on offre des sacrifices aux dieux. Rendons-nous immédiatement aux arènes. Je vous expliquerai tout sur le parcours.

Aussitôt à l'aise, je réglai mon pas sur le sien. Puis, tandis que, mêlés à la foule, nous en suivions le courant vers le somptueux monument aux colonnes d'albâtre, je lui posai question sur question.

— Le cirque fut détruit par un tremblement de terre, il y a plus de vingt ans. Comme vous voyez, on l'a reconstruit ; mais dernièrement de semblables mouvements, et même la cendre du volcan voisin viennent effrayer et consterner la population. Depuis deux ou trois jours, le Vésuve se fait de plus en plus menaçant. Regardez plutôt !

Et de fait ! au nord, environ une dizaine de milles plus loin, se dresse la caractéristique double croupe du plus célèbre des volcans. Aujourd'hui cependant, au lieu de l'habituel joli panache ouaté du *Mont Somma*, cachant la dépression intermédiaire — la *Valle dell'Inferno*, et de l'autre cône — le Vésuve proprement dit, d'immenses bouffées de vapeur grisâtre remplissent l'empyrée, telle la fumée du sanglant autel de quelque holocauste gigantesque, insoupçonné.

— Alors vous redoutez...

— ... Une éruption, compléta mon mentor. En plus de cette vapeur sombre qui se dégage du volcan, ses deux cratères ont commencé à vomir leur lave...

— Mais cette lave ne se rendrait pas jusqu'ici ; alors l'unique danger pour Pompéi ne serait-il pas un mouvement séismique ?

— Ajoutez-y la cendre. Si l'éruption était trop languette, si un mauvais vent continuait de ce côté-ci, la ville pourrait être ensevelie.

Ensuite, poursuivit-il, une température pareille, ce n'est pas ordinaire. Elle pèse sur tous les êtres comme un suaire de plomb. Les chevriers, les bergers, — tout ce monde-là qui vit sur les flancs de la montagne, nous rapportent que leurs troupeaux regimbent quand ils veulent leur faire monter vers d'autres pâturages.

Plus méfiants, plus irascibles, plus haineux, les hommes eux, énervés par cette chaleur d'enfer, se laissent aller à tous les vices.

La plèbe, toujours crédule, croit que les dieux sont mécontents ; d'aucuns ont prétendu que la secte du Nazaréen en était cause. Les prêtres et les nobles y ont vu leur profit, et ils ont su habilement exploiter cette croyance. “ Ne sait-on pas, insinuent-ils, qu'il vaut mieux qu'une minorité périsse pour sauver tous les autres ? ”

Voilà mon ami l'explication de ce gala : par la mort de ces malheureux chrétiens, l'on apaise les dieux, l'on grossit la bourse des grands, et l'on amuse le peuple !

Après cette mise au point, nous entrâmes dans l'amphithéâtre.

Une vaste toile est tendue sur le tout, une fraîcheur bienfaisante repose du dehors, et les gracieuses spirales des aromates brûlant dans de grands trépieds embaument la place tout entière.

Et voilà qu'on applaudit : le héraut vient de paraître ; il veut annoncer un combat de gladiateurs. La foule n'en veut pas : “ Sacrifions aux dieux ! ” clame-t-elle.

Durement obséquieuse, sa voix monte de nouveau. Par l'assemblée — les vestales blanches, les courtisans aux habits de pourpre et d'or dans la loge à l'antépendium surmonté de l'aigle de Rome, les soldats de l'Empereur aux armures argentées, les assistants qui bondent toutes les loges et les galeries, — sa parole est prise et reprise : “ Christianos ! Christianos ad leones ! ”

C'est le sacrifice qu'elle commande ; c'est le sacrifice qui sera offert !

Les trompettes sonnent l'appel. Un enfant d'une douzaine d'années est poussé dans l'arène : c'est le premier témoin du Christ. L'on chuchote de part et d'autre que le petit est de noble origine, qu'on lui a tout proposé, même une charge au palais du gouverneur ; rien n'a pu l'amadouer.

Je sens les larmes me brûler les yeux. Quoi ! ce peuple à la civilisation tant vantée est assez barbare pour assassiner un innocent de cet âge ! Le fou désir de me lever, de crier, de hurler mon mépris et mon dégoût m'étreint. Mais l'horreur est venue me glacer à ma place.

Le chef des *venatores* a paru. Quel sera le supplice du jeune chrétien ? La patoche calleuse du soldat cherche un anneau de fer dans le sable blanc de l'arène. D'un coup sec il ouvre une trappe, et se hâte ensuite de retrouver son poste aux gradins.

La foule ne respire plus. Les yeux limpides et confiants de l'enfant fixent le ciel. Après quelques minutes de silence tendu, la tête hideuse d'un boa apparaît. Tous les regards sont hypnotisés sur les yeux vitreux du reptile, pendant qu'ondule après lui la ligne noire de son corps souple et fort — content de pouvoir s'étirer à son aise.

Tout à coup, il aperçoit sa proie ; à l'instant toute sa ruse, toute sa finesse lui reviennent. Il colle son long corps sur le sol, et rampe, rampe, rampe...

D'un mouvement instinctif, les innombrables rangées de spectateurs avides de sang, se penchent en avant pour mieux jouir de l'affreuse scène.

Le martyr l'a vu, mais il n'est plus de la terre. La bête terrible s'est avancée vers lui, et maintenant l'enroule, l'enroule...

"Christus vincit !" Dans un suprême effort le petit a lancé ce cri qui s'est perdu dans l'affreux broiement de ses os ; le sang jaillit des yeux et des oreilles ; déjà l'hydre a saisi la tête de sa victime dans sa gueule béante...

Là, où quelques minutes auparavant, un être de grâce et de pureté avait fièrement proclamé la victoire du Christ, il n'est plus que le sable mamelonné par les contorsions d'un serpent repu !

Un silence de mort pèse sur le cirque : on déguste encore l'épouvantable spectacle. Soudain un roulement formidable glace l'assistance d'effroi : un tremblement de terre !

Je cherche mon compagnon ; il est parti. A travers la masse affolée, les débris qui tombent, je me précipite aux vomitoires. Le Vésuve

est caché par un nuage épais et noir qui court rapidement vers la ville.

"La cendre ! la cendre !" crie-t-on de toutes parts, mais déjà c'est une fine poudre chaude et étouffante qui pénètre partout...

"Christus vincit !" La parole du petit martyr était réalisée !

* * *

L'angélus !... six heures! ?...

Pieusement, sur le grand calme de la campagne italienne tombe la douce musique de la prière du soir...

Seul le bruit des marteaux résonne à mes oreilles : ce sont les excavateurs du Duce, qui travaillent à enlever la cendre que la colère de Dieu a autrefois jetée sur Pompéi !

Jean IOTA.

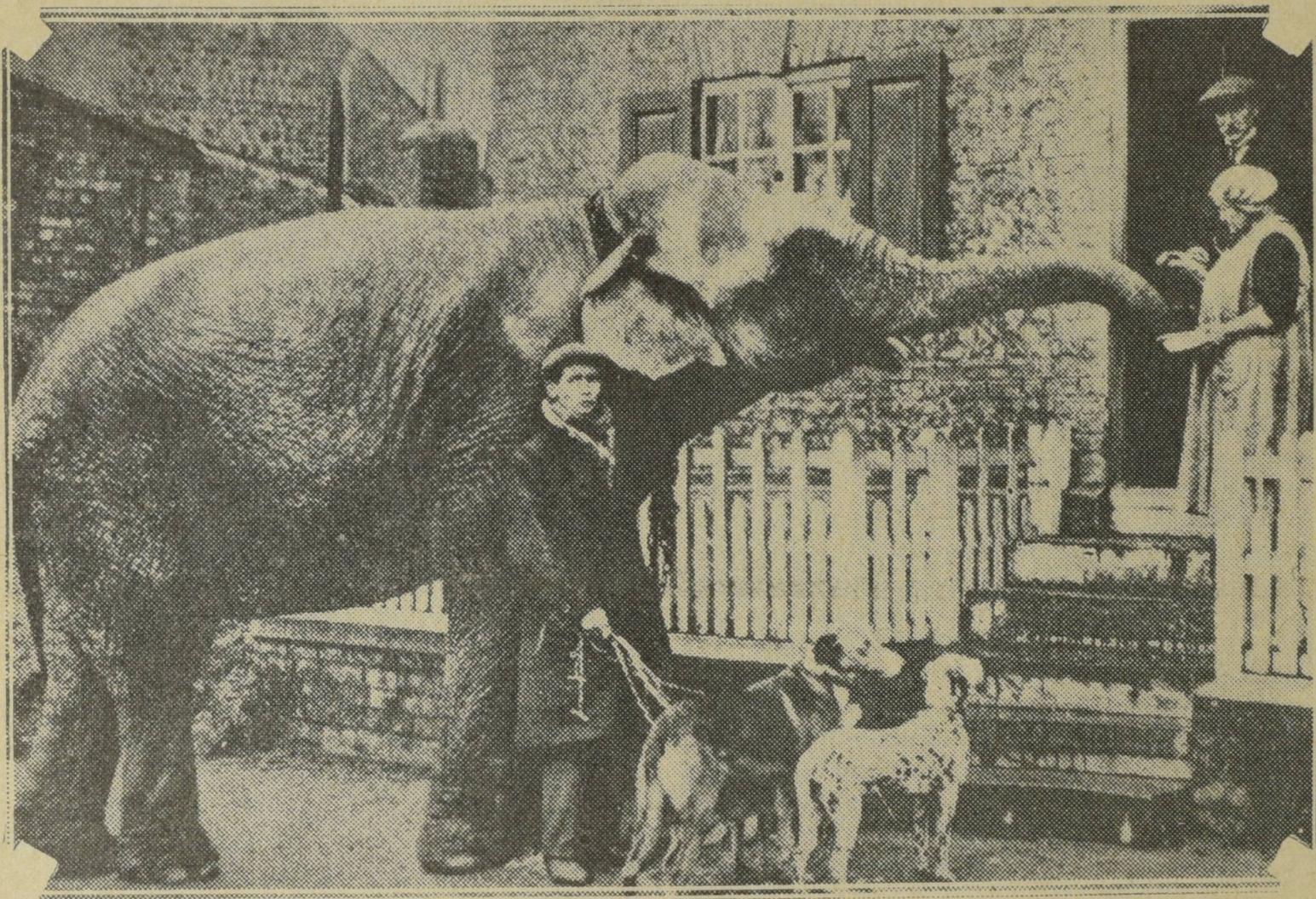
Old Orchard (Me), E.-U.

Un collectionneur désire acheter vieux livres, magazines et gravures publiés avant 1850.

Il vous paiera les plus hauts prix.

ÉCRIVEZ À Chambre 100

362 Notre Dame Est. Montréal



UN VISITEUR AFFAMÉ

Les ânes sous le régime français

L'INIMITABLE conteur Aubert de Gaspé consacre, dans ses *Mémoires*, des pages émues à Yves Cholette et à ses sœurs, deux bonnes vieilles filles qui prirent soin de ses premières années dans la vieille cité de Champlain. Cholette, qui s'était pris d'affection pour le jeune espiègle, l'amena un dimanche après-midi, voir une bête curieuse arrivée l'avant-veille d'Angleterre.

L'anecdote mérite d'être reproduite.

“ Nous fîmes rencontre, dit de Gaspé, en sortant de la maison, d'un vieil allemand, marié à une cousine de mon compagnon.

“ — Où allé fous ? dit l'Hanovrien.

“ — Nous allons voir une bête curieuse, débarquée hier à Sillery, fit Cholette ; viens avec nous.

“ — Tiable ! tiable ! la bête il être donc pain curieux pour marcher si loin ? il fait un chaleur d'enfer !

“ Il faisait en effet une de ces chaleurs étouffantes du mois de juillet, à foudroyer un Ethio-pien. Mais Yves l'ayant assuré qu'il ne regretterait pas ses peines ; que c'était l'animal à ce qu'on lui avait dit, le plus extraordinaire qui eût jamais paru dans le Canada, le cousin consentit à faire le voyage avec nous.

“ Nous passâmes par l'anse des Mères, distance d'une bonne lieue de Sillery, où nous arrivâmes enfin après maints arrêts, pour laisser reposer notre vieil Allemand, dont la langue desséchait dans la bouche, malgré les fréquentes libations d'eau fraîche qu'il faisait, grâce au fleuve Saint-Laurent, dont nous suivions les bords.

“ — Voulez-vous nous laisser voir, dit Cholette à une servante d'un joli cottage situé à Sillery au bas d'une colline, la bête curieuse que vous a ez ici ?

“ — Derrière la maison, répliqua la grosse fille, en s'éventant le visage à tour de bras avec son tablier.

“ A la vue de l'animal, le *Schlin-derlitché* s'écria avec rage et mépris : *der essel ! un Jackass !* un âne ! et lâcha un donner Wetter qui devait être un juron épouvantable, car la colline au pied de laquelle l'Allemand fut s'asseoir pour se reposer à l'ombre en fut ébranlée jusque dans ses fondements.”

M. de Gaspé laisse entendre que depuis 1608 bien des ânes étaient passés par la capitale mais que c'était là le premier âne à quatre pattes qui débarquait sur le rocher de Québec.

Le spirituel narrateur se trompait. Dès 1620, on avait vu des ânes à Québec. Le Père Denis Jamet, dans une lettre en date du 15

août 1620, au grand vicaire de Pontoise, Charles des Boves, ami et bienfaiteur des Récollets, raconte l'in tallation de ces religieux à Notre-Dame-des-Anges.

“ Nous avons amené, dit-il, un âne et une ânesse pour notre commodité, nous nourrissons aussi des pourceaux, un couple d'oies, sept paires de volailles, quatre paires de canes. Quant aux vaches et chèvres, nous ne sommes pas en volonté d'en nourrir que l'année prochaine que nous serons mieux accommodés.”

Sagard, dans son *Histoire du Canada*, fait toute l'histoire des personnages importants que furent l'âne et l'ânesse des Récollets de Notre-Dame-des-Anges.

“ Il arriva, écrit-il, un petit trait gentil à la descente de ces animaux, car comme les Sauvages furent avertis qu'il y avait aux barques deux bêtes étrangères, tous accoururent au port pour en avoir la vue, et se tinrent là cois tandis qu'on les débarquait, ce qui ne fut pas sans peine, mais le plaisir fut à leur beau ramage, car ils commencèrent d'entonner leur note qu'ils rehaussaient à l'envi, à mesure qu'ils sentaient le doux air de la terre, tous les Sauvages en prirent telle épouvante qu'ils s'enfuirent tous à vau-de-route emmy (dans) les bois, sans qu'aucun regardât derrière soi pour se défendre de ces démons. O que voilà de furieuses bêtes, disaient-ils, que les Français nous ont amenées, ou pour nous dévorer ou pour nous réjouir de leurs airs musicaux.”

Puis, Sagard parle de la mort de l'âne :

“ Les hivernants de Québec les ont tellement fatigués, dit-il, qu'enfin ils y ont fait mourir l'âne et n'y reste plus que l'ânesse que nous laissons tout l'été coucher emmy (dans) les bois et en liberté de se nourrir où elle veut, sinon pendant l'hiver qu'elle se retire en une petite étable que nos religieux lui ont fait accommoder à la basse-cour de notre petit couvent ”.

“ L'ânesse désolée d'être seule lia amitié avec un cochonnet, lequel ayant lui aussi perdu ses compagnons ne demanda pas mieux. Et les deux prirent telle amitié par ensemble que depuis jamais elles ne se séparèrent ; si vous en voyiez une, vous étiez assuré de voir l'autre à trois pas de là.” Ce qui fait dire à Sagard en forme de morale : “ Nous sommes bien misérables nous autres de nous entrequereller et vivre en discorde ”.

Un demi-siècle plus tard, on tenta d'acclimater les ânes au Canada. En effet, en 1671, le roi fit une importante distribution d'ânon et d'ânesse au Canada. Les noms de ceux qui participèrent aux largesses royales ont été conservés. C'étaient : le sieur Marsollet, un ânon ; le sieur Neveu, une ânesse ; les Pères Jésuites, une ânesse et un ânon ; M. Dudouyt, une ânesse ; M. Damours, une ânesse ; M. de Villieu, une ânesse ; M. des Longchamps, une ânesse ; le

Bourg-Royal, une ânesse ; M. Morin, une ânesse. (1)

Cet essai, évidemment, fut infructueux puisque le recensement de 1683 ne donne que dix bêtes asines pour toute la colonie.

Un demi-siècle plus tard, le docteur Sarrazin, un savant égaré à Québec, suggéra d'essayer de nouveau d'acclimater les ânes au Canada.

Le 6 novembre 1720, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient au ministre :

“ Le sieur Sarrazin, médecin, nous a représenté qu'il y a en ce pays-ci un grand nombre de personnes qui sont attaquées de maladie de poitrine et que le remède le plus essentiel pour ces maladies est le lait d'ânesse. Comme il n'y a point en cette colonie d'animaux de cette espèce, nous prions le Conseil de vouloir bien ordonner qu'il en soit envoyé l'année prochaine par le vaisseau du Roi, un mâle et une femelle ” (2).

Le Conseil de marine trouva la proposition pleine de bon sens, et le 14 juin 1721 il faisait écrire à M. de Vaudreuil qu'il avait donné ordre d'expédier quatre ânes au Canada.

Mais dans le bon vieux temps, on se hâtait lentement. Le 1er juin 1722, le Conseil de marine avertissait MM. de Vaudreuil et Bégon que les ânes demandés seraient expédiés sous peu dans la colonie.

Le 14 octobre 1723, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient au ministre :

“ Des trois bêtes asines qui furent envoyées l'année dernière, par le vaisseau du Roi, le mâle est mort au commencement du printemps. On croit qu'il s'est empoisonné par quelque mauvaise herbe, qu'il aura mangée. Nous croyons qu'il serait nécessaire d'en envoyer un de même ordre qui est la grande espèce sans quoi la dépense qui fut faite l'année dernière deviendra inutile ” (3).

Le 6 juin 1724, le Conseil de marine écrivait à MM. de Vaudreuil et Bégon qu'il envoyait par le *Chameau* un baudet pour remplacer celui qui était mort à Québec. Il envoyait en même temps un mémoire sur la manière de le nourrir et de le rendre utile.

Il faut croire que le baudet arrivé ici, en 1724, ne répondit pas aux espoirs de ceux qui l'avaient fait venir, puisque un quart de siècle plus tard, le 21 octobre 1749, l'intendant Bigot écrivait au ministre :

“ Il serait aussi bien à souhaiter pour la colonie qu'on pût y introduire des mulets qui ne consommeraient point tant de fourrage que des chevaux et qui, étant plus forts, feraient plus d'ouvrage.

(1) Acte de Becquet, cité par M. Thomas Chapais, dans JEAN TALON, p. 149.

(2) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 46.

(3) Idem.

“ Nous aurions aussi besoin de quelques ânesses tant pour le lait qu'elles procureraient aux malades que pour avoir de son espèce dans la colonie. Cet animal mange peu et il servirait, dans le voisinage des villes, à porter des denrées au marché. Nous voyons tous les jours les habitants employer un cheval avec leur charette pour y porter douze œufs.

“ Si vous vouliez, Monseigneur, avoir la bonté d'ordonner qu'on nous envoyât un âne avec deux ou trois ânesses, vous rendriez service au Canada, et dont il se ressentirait par la suite, et je ferai de mon mieux lorsque nous les aurons pour faire sentir aux habitants les avantages qu'ils en tireront. ” (4)

En février 1750, deux ânes et quatre ânesses furent achetés par les ordres du ministre, et expédiés dans la Nouvelle-France sur le vaisseau du Roi. Ce vaisseau arriva à Québec à la fin de l'été de 1750.

Quoi qu'il en soit, ces ânes ne propagèrent guère leur espèce ici, puisque au temps de M. de Gaspé, il n'y avait pas une seule bête asine dans toute la région de Québec.

Terminons par une anecdote qui nous montre un âne jouant un rôle valeureux. Dans l'expédition de M. de Frontenac contre les Onnontagués en 1696, on se servit de quelques ânes, probablement pour transporter les bagages. M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, note qu'un de ces ânes qui se mit à brailler pendant la nuit fit grand peur aux Iroquois (5).

P.-G. R.

(Le Bulletin des Recherches historiques.)

ROBE COURTE

Un petit garçon pleure à la sortie d'une gare :

— J'ai perdu maman !

— Où ?

— Ici, on a été bousculé.

— Tu ne pouvais pas t'accrocher à la jupe de ta mère ?

— Je ne suis pas assez grand !

(4) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 93.

(5) En 1701, deux chefs Onnontagués et Tsonnontouan vinrent trouver le gouverneur de Callières à Montréal, pour se plaindre des Outaouais qui les avaient attaqués. Massias, l'un d'eux, qui avait épousé une française, représenta à M. Callières que sa femme n'était pas capable de vaquer à son ménage, comme une iroquoise. Il ne pouvait lui donner les choses nécessaires, parce qu'il n'avait pas le temps d'aller à la chasse à cause de ses fréquents voyages. “ Je te demande, dit-il, pour mon fils, un lièvre de dix à douze ans, qui puisse lui traîner son bois de chauffage ; mais ce n'est pas un de ces lièvres qui courent les bois, c'est un lièvre qui parle. ” Il voulait un âne semblable à ceux qu'il avait vus à Albany. On en trouva un, qui lui fut donné.

Un conseil d'avocat

I

VERS la fin du XVIII^e siècle, alors que chaque province avait encore sa capitale, seigneurs et paysans s'y rendaient fréquemment pour y traiter leurs affaires. Dans cette ville en effet se trouvaient réunies toutes les ressources que pouvaient offrir le territoire environnant. Là se rencontraient les meilleurs négociants, les marchands les mieux approvisionnés, et, dans un tout autre ordre d'idées, les meilleurs procureurs comme aussi les meilleurs avocats.

Rennes possédait ce privilège d'être capitale de province. A ce titre, elle avait un Parlement, que rehaussaient le savoir et l'expérience d'hommes de lois éprouvés.

Un jour de marché, après avoir terminé ses affaires et vendu ses denrées, Bernard le fermier voulut aller consulter le plus célèbre d'entre eux. Il avait à bail une petite ferme à quelques lieues de la ville. Louée dix ans auparavant, au moment de son mariage avec une honnête fille des environs, cette métairie ne répondait pas à son attente. Elle récompensait à peine leurs soins et leur travail. Et cependant il avait le désir naturel de prospérer tout en restant honnête.

Les charges augmentaient, car la famille était venue. Quatre garçons et deux filles égayaient le petit domaine, mais tous six trop jeunes encore pour se rendre réellement utiles. Les deux aînés tout au plus savaient mener les bestiaux dans les champs et veiller à ce que les voisins n'en tirassent pas dommage.

Yvonne, leur mère, gardait les autres au logis, avait soin de la basse-cour, s'occupait des repas ; mais, pour les travaux de la ferme il avait fallu louer quelques gars vigoureux, et la dépense s'ensuivait.

Peut-être aussi et surtout faut-il ajouter que Bernard, cette bonne pâte d'homme, se reposait un peu trop sur leur intelligence et leur bonne volonté. Parfois il négligeait de diriger par lui-même son petit bien, ne savait pas prévoir à l'avance quelle serait la besogne à faire, l'ouvrage à terminer. Chacun, trop livré à soi-même, faisait peut-être pour le mieux, mais sans unité ; et ce manque de conduite amenait une perte de temps et souvent occasionnait d'autres inconvénients. Cette famille toutefois, maîtres et valets, était si bonne, si pieuse, si unie, que M. le Recteur même, qui chérissait Bernard tout spécialement, ne pensait pas avoir à lui en faire un reproche amical.

Or donc, une fois à Rennes, Bernard se rendit chez le premier avocat de la ville. Nombreuse affluence de clients était réunie dans la première salle de la maison que M. Potier de la Germondaie habitait rue Saint-Georges.

Dans un coin, un groupe tumultueux échangeait presque à haute voix des paroles fort vives. C'étaient cependant des plaideurs que l'avocat faisait venir pour arriver à une conciliation entre eux. La réussite paraissait difficile. Plus loin, sur divers sièges, se tenaient pensifs des hommes et des femmes, les uns accablés, abattus, les autres pleins d'une agitation fébrile et froissant entre leurs doigts les feuilles d'exploits ou de dossiers.

Bernard entre avec timidité, il salue tout le monde, mais paraît tout étonné que nul ne lui rende son salut. C'est que chacun, absorbé dans ses pensées, ne fait aucune attention au nouveau venu.

Cependant peu à peu on introduisait les clients dans le cabinet de l'homme de loi ; au bout d'une heure environ, ce fut le tour de Bernard.

Lorsqu'il s'entendit dire : "A vous, mon brave homme !" Bernard se leva, tenant d'une main son chapeau à larges bords et de l'autre le bâton noueux qu'il avait toujours en allant en voyage. Il semblait radieux.

Toutefois, introduit près de l'avocat, il parut hésiter, et fit un profond salut qui ne laissa pas que de montrer sa gaucherie et son trouble. Mais l'excellent de la Germondaie le mit bientôt à l'aise, le fit asseoir, lui faisant mille questions sur son pays, s'il était marié, s'il avait des enfants. Enfin, le voyant un peu remis, il demanda quelle affaire l'amenait.

Cette question faillit renouveler le trouble de Bernard, car, par le fait, s'il était venu, il n'avait pourtant aucun sujet sur lequel il voulait parler à l'avocat. C'était son idée ; il l'accomplissait, mais ne savait trop comment dire.

Bernard toutefois se hasarde et répond en balbutiant :

"Par ma foi, monsieur l'avocat, j'ai entendu mes voisins tant vanter votre savoir et votre bonté, que, venant à Rennes pour le marché, j'ai voulu vous voir et vous parler.

— Mon ami, cette opinion me flatte, et je suis heureux d'avoir ainsi la confiance de tes voisins et la tienne... Mais voyons, quelle affaire t'amène ? Est-ce un procès ?

— Un procès ? Mais je les déteste, monsieur ; je n'en ai jamais eu, et j'espère bien n'en avoir jamais aucun.

— Mais alors, c'est une difficulté de famille à l'occasion d'une vente, d'un partage ?

— Oh ! vive Dieu ! monsieur, ma famille est unie, je n'ai fait aucun héritage à partager. J'ai peu à vendre, et rien à acheter.

— Alors, fit l'avocat étonné, que veux-tu, que puis-je pour toi ?

Et, voyant l'honnête paysan hésiter, M. de la Germondaie l'encourage par quelques bonnes paroles.

"Que veux-tu, mon ami ? quelles difficultés t'ont fait venir me trouver ?

— Donc, monsieur, répondit Bernard de plus en plus embarrassé, on m'a dit que vous étiez l'homme le meilleur et le plus savant d'ici. Je suis venu vous trouver ; donnez-moi un conseil, il sera bon... Et puis, je vous payerai."

A cette naïve explication, M. de la Germondaie eut un sourire plein de bienveillance. Il tira son fauteuil devant son bureau, prit une plume, et, regardant son bizarre client :

"Quel est ton nom m'as-tu dit ?

— Bernard

— Ton âge ?

— Trente ans à la Noël prochaine.

— Que fais-tu ?

— Je tiens la petite ferme de X...

— C'est bien", ajouta-t-il en souriant.

Et il se mit à écrire deux lignes sur un papier qu'il plie et remet à Bernard.

"Tiens, voilà, dit-il. Quand tu seras embarrassé, tu n'auras qu'à lire ce qui est écrit.

— Déjà fini ? monsieur l'avocat. Mais, combien que ça vaut ?

— Trois livres, mon ami."

Bernard tire de sa poche un mouchoir dans le coin duquel un nœud assujettissait le peu d'argent qu'il portait sur lui. Il le dénoue, prend un écu, le remet à l'avocat et se retire tout joyeux.

Il n'avait plus rien à faire à la ville et reprit tout de suite le chemin de sa métairie.

II

Au moment où Bernard quittait Rennes, le soleil commençait à incliner vers l'horizon. Toute cette journée, il avait fait un temps magnifique, et les foins coupés dans les prairies aux alentours étaient retournés.

L'odeur si agréable qu'ils exhalent à cette époque parfumait les sentiers que Bernard parcourait, tout joyeux à la pensée qu'il avait bien terminé ses affaires à la ville et que, rentrant chez lui, il allait trouver l'ouvrage de sa métairie fort avancée et en bon état.

Après une journée aussi bien remplie, il saurait déjà le repos de la soirée.

Il arrivait à peine et quittait déjà ses habits neufs qu'il avait le matin tenu à mettre en l'honneur de monsieur l'avocat, que ses gars revenaient des champs, lui disant que les foins avaient bien séché et demandant s'il fallait les rentrer.

Yvonne, sa femme, se trouvait près de lui à ce moment. Elle voyait son mari fatigué de sa course à la ville, et le soir approchait.

"Certes, non, s'écria-t-elle tout de suite. Les foins seront mieux rentrés demain que ce soir. Le temps pressera moins.

— Mais, reprit un des valets, nous avons encore une grande heure ; les chariots sont tout prêts, le maître est arrivé. Au moins peut-on commencer ?

— Vous avancerez à peine en une heure. Le maître est fatigué. Le temps n'est-il pas beau et assuré ?

— Faites excuse, notre maîtresse ; quelques nuages blancs s'élèvent au-dessus des collines à l'horizon, et parfois c'est mauvais présage.

— Mais je vous ai dit que le maître était si fatigué ; et d'ailleurs...

— Silence ! fit alors Bernard, qui jusque-là m'avait encore rien dit et semblait indécis ; silence ! j'ai un mot, une consulte du plus fameux avocat de la ville. Il m'a dit que, lorsque je serais embarrassé, je n'aurais qu'à voir ce qui est écrit. C'est le cas."

Il retire de la poche de sa veste le papier que lui avait remis M. de la Germondaie, et aux yeux étonnés de sa femme et de ses gens qui n'y comprenaient rien, il le déplie lentement.

"Tiens, Yvonne, fit-il en remettant à sa femme le papier de l'avocat, dis-nous ce qu'il y a d'écrit."

Yvonne était la lettrée de la famille. Elle lut avec peine, mais elle lut les deux lignes écrites par la Germondaie.

"Ami, ne remets jamais au lendemain ce que tu peux faire le jour même."

"Ah ! c'est cela qui est dit ? C'est cela ?... Vite, mes enfants, vite à l'ouvrage ! Les charrettes aux champs ! Courage, enfants ; allons tous ensemble ! Jeanne, tu prépareras le souper, pour quand nous aurons terminé. Vite, rentrons le foin !"

Joignant l'exemple à la parole, il saisit le premier attelage, part en avant ; à sa suite tous se pressent.

En vain Yvonne, qui voyait avec peine son mari déjà fatigué repartir pour un travail très fatigant encore, fit-elle quelques objections ; elle y perdit toute sa peine, car déjà Bernard, animé d'une nouvelle ardeur, était fort éloigné. Il n'aurait rien écouté, d'ailleurs ; l'avocat avait parlé, son conseil devait être bon. Il fallait le suivre, et on s'en trouverait bien.

Cependant aux prés, à l'heure où tous les voisins de Bernard terminaient les travaux, celui-ci et les siens y revenaient et travaillaient avec ardeur.

Personne ne comprenait rien à ce spectacle, et plusieurs, en passant devant eux, témoignaient de leur étonnement ; car ils voyaient bien que, malgré l'heure avancée, Bernard allait rentrer tous ses foins.

"Eh ! l'ami Bernard, dit l'un d'eux, à quoi penses-tu donc ? Pourquoi tant te presser, et vous fatiguer inutilement ?

— J'ai mon idée, reprit Bernard.

— Le temps n'est-il pas assuré ? A quoi bon tout ceci ?

— Rira bien qui rira le dernier !"

Et sa figure prenait un sourire narquois.

"Bah ! après tout, fais comme tu veux. Cependant c'est bien inutile.

— On verra bien. Bonsoir.”

Et il continuait à travailler avec ardeur, pendant que ses voisins revenaient en hochant la tête.

La nuit était fort avancée, quand Bernard et les siens eurent terminé. Tous rentrèrent alors avec la dernière charretée, pour manger un peu et se reposer. La journée avait été laborieuse ; l'appétit fut excellent, et le sommeil ne tarda pas à fermer tous les yeux.

L'événement donna bientôt raison à Bernard et vint récompenser son activité. Quelques heures à peine s'étaient écoulées, que le vent soufflait avec violence. Un orage auquel personne ne pouvait s'attendre éclatait sur la vallée ; le tonnerre grondait, la pluie tombait avec abondance et grossissait subitement les ruisseaux qui débordèrent dans les prairies.

Beaucoup perdirent leurs foins.

Quant à Bernard, il était radieux. Non qu'il se réjouit du malheur des autres, mais il se félicitait d'avoir rentré à temps sa récolte.

“ Yvonne, disait-il, mon idée a-t-elle été mauvaise, et le conseil de l'avocat inutile ? Nos foins sont sauvés ; Dieu soit béni ! ”

Naturellement Bernard avait trop bien réussi pour ne pas avoir une confiance illimitée dans le conseil de son avocat. Par la suite, il modifia toute sa manière d'être, prit plus à cœur la direction de sa métairie, s'en occupa plus activement, et veilla surtout à ce qu'on ne

remît pas au lendemain ce qu'on pouvait faire le jour même.

Ce fut une influence des plus heureuses pour lui et sa famille ; sa prospérité en résulta et son patrimoine s'en accrut. Car, avec plus d'activité, il apporta plus d'unité et d'esprit de conduite dans la tenue de sa ferme.

Bernard avait le cœur reconnaissant. La première fois qu'il retourna à la ville, il se rendit chez M. de la Germondaie. Celui-ci le reconnut, lui tendit amicalement la main, que Bernard saisit avec empressement.

“ Eh bien ! mon ami, veux-tu encore me demander quelque chose ? Parle, je t'écoute.

— Oh ! non, monsieur l'avocat, je n'ai rien à vous demander aujourd'hui. Mais je viens vous remercier.

— Tu t'es donc bien trouvé de mon conseil ?

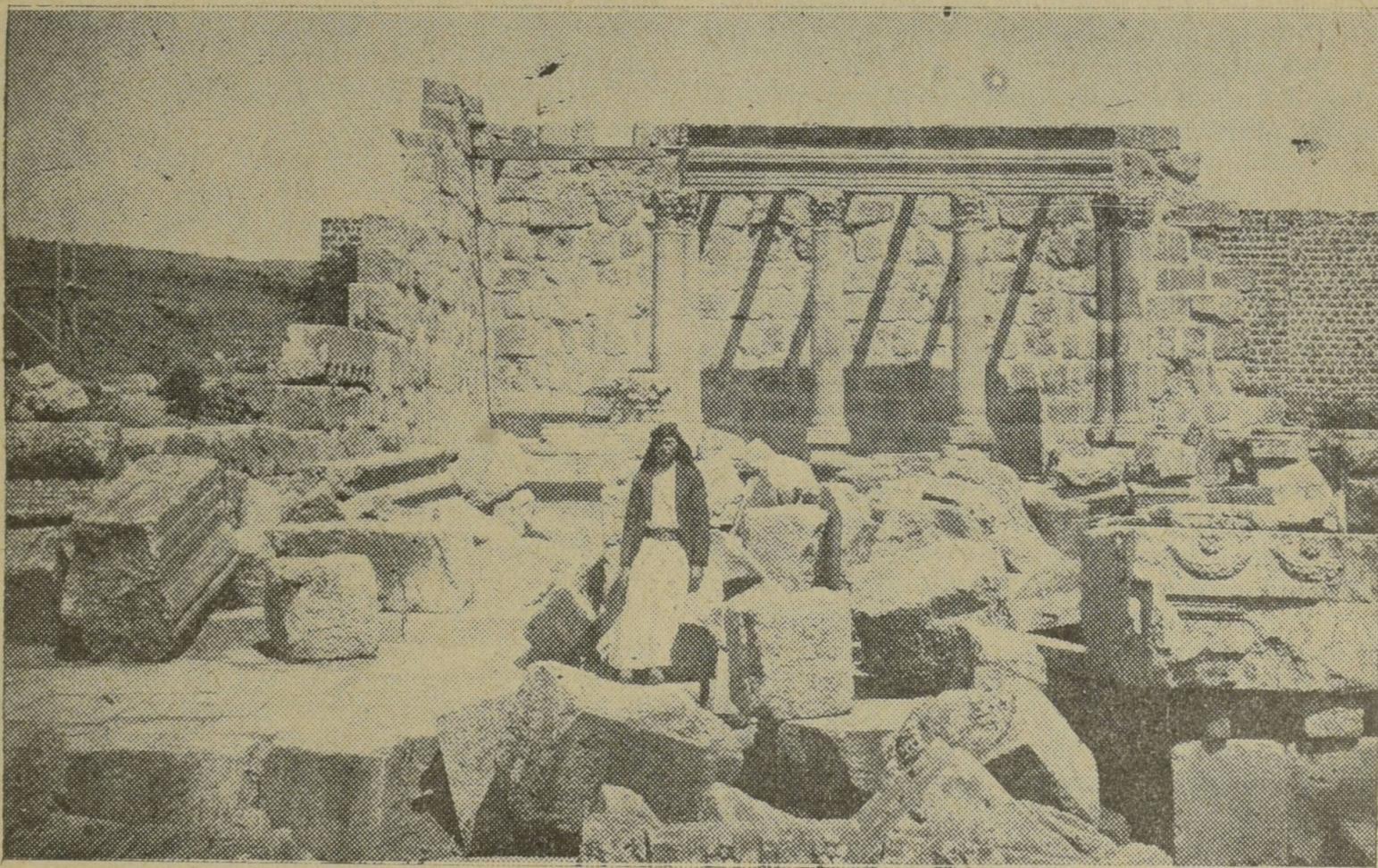
— Certainement, vous allez voir.”

Et Bernard raconta ce qui lui était arrivé. En terminant, il tira, d'un grand panier qu'il avait apporté, une paire de poulets que sa femme Yvonne avait fait engraisser, et qu'ils lui offraient de grand cœur.

M. de la Germondaie remercia Bernard de son bon sentiment, accepta son cadeau, et, le reconduisant, lui dit quelques bonnes paroles d'encouragement à rester travailleur et honnête.

Bernard l'écouta, suivit ses conseils et s'en trouva toujours bien.

(*L'Ami des Enfants.*)



Les RUINES de la SYNAGOGUE de CAPHARNAUM
où prêcha Notre-Seigneur. La partie debout a été reconstruite récemment.

Plaisante aventure

L existe, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris, un hospice fondé, dans l'origine, pour les pauvres nombreux de ce quartier, et connu sous le nom d'*Hôpital Cochin*. Il fut commencé en 1780 et terminé en juillet 1782. L'architecte Viel se chargea gratuitement de la direction des travaux et, chose remarquable et touchante, deux pauvres en posèrent la première pierre.

La reconnaissance populaire donna par la suite à cet hospice le nom de son digne et vénéré fondateur, l'abbé Cochin, docteur en Sorbonne et curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Cet homme de bien descendait d'une honorable famille de robe ; son frère Henri, célèbre avocat au parlement de Paris, y laissa la réputation d'un grand orateur, et ses plaidoyers furent imprimés, en six volumes in-4o, comme des modèles d'éloquence.

Ce fut avec son patrimoine et 37.000 livres environ, qu'il recueillit en aumônes, que le bon curé parvint à élever cet asile aux malheureux dont il était le père le plus dévoué et le plus tendre.

Dès sa jeunesse, le jeune Cochin se faisait remarquer par sa piété douce et persuasive et par son incomparable charité envers les pauvres.

A l'époque de notre histoire, il demeurait au séminaire Saint-Sulpice, où son père, vieux conseiller d'État, domicilié au Marais, lui donnait tous les mois un double louis pour ses menus plaisirs.

On devine d'avance quels devaient être les menus plaisirs du séminariste Cochin ; aussi le double louis s'éparpillait-il bien vite en monnaie qui pleuvait à droite et à gauche dans les poches des nécessiteux. Seulement, comme Cochin n'y allait pas de main morte, il s'ensuivait que, vers le milieu du mois, il ne lui restait pas un denier.

Il y a un proverbe qui dit : *Comme on connaît les saints, on les honore*. Le bon séminariste était tellement connu des mendiants du quartier qu'ils savaient tout aussi bien que lui, et peut-être mieux, où en était l'état de ses finances. Lors donc qu'arrivait la seconde moitié du mois, bon nombre de vieux pauvres le laissaient passer sans lui tendre une main importune, et si quelques-uns plus entreprenants que leurs confrères faisaient une tentative afin de bien s'assurer que la doublure des poches de leur jeune protecteur ne contenait pas l'ombre d'un rouge liard, le bon Cochin leur ôtait humblement son chapeau, signe certain que la monnaie du double louis était depuis longtemps absente.

Cependant, parmi les *habitués*, il y en avait qui persistaient à le suivre ; mais, lorsque le jeune séminariste leur ôtait son chapeau pour

la seconde fois, ils lui disaient en riant : " C'est bon, c'est bon, monsieur Cochin, nous savons ce qu'il en est ; que Dieu vous bénisse ! Aujourd'hui, c'est seulement pour avoir le plaisir de vous voir."

Un jour de congé, qui tombait malheureusement le 25 du mois, une pauvre mère de famille, pensionnaire attitrée de l'excellent Cochin, se tenait depuis le matin à la porte du séminaire, attendant sa sortie. Il fallait certainement un motif bien puissant pour que cette pauvre femme vînt ainsi tourmenter le charitable jeune homme à un quantième aussi peu favorable ; hélas ! son mari était sans ouvrage, ses deux enfants malades de la rougeole, elle, à bout de force ; et, pour comble de malheur, pas un liard dans la maison !

Lorsque le bienfaisant séminariste sortit avec l'air joyeux et dégagé d'un écolier qui va passer toute une journée chez ses parents, la pauvre femme s'élança au-devant de lui, les mains jointes :

" Oh ! par pitié, mon bon monsieur Cochin, lui dit-elle, venez à mon secours ! "

Cochin, visiblement ému, mais fidèle à la consigne, la salua profondément en lui ôtant son chapeau.

" Oh ! non, oh ! non ! fit la malheureuse femme, ne m'ôtez pas votre chapeau, mais écoutez-moi ! Nous sommes sans aucune ressource à la maison ; mon mari n'a plus d'ouvrage, nos deux enfants sont malades, et, depuis deux jours lui et moi n'avons pas mangé."

Cochin s'arrêta ; des larmes lui venaient dans les yeux :

" Mon Dieu ! fit-il en se tordant les mains, que faire ? ... "

Je vous assure, ma chère dame, que je ne possède pas sur moi une obole. Ah ! s'il en était autrement, aurais-je le cœur de résister à vos supplications ?

— Hé ! reprit la bonne femme, qui était en proie à une exaltation fébrile, ne sais-je pas aussi bien que vous que nous sommes à la fin du mois ? ... Mais qu'est-ce que cela fait ? N'êtes-vous pas un saint ? ... Un saint aussi saint que ceux qui sont dans le Ciel ? La belle affaire ! ... fit-elle en riant à travers ses larmes. Je suis sûre que, si vous vouliez fouiller dans vos poches, le Bon Dieu saura bien y mettre quelque chose ! "

Désespéré de son insistance, le brave séminariste veut la convaincre de son dénûment en lui montrant le fond de ses malheureuses poches qu'il savait vides depuis quinze jours. Mais, ô miracle ! à peine a-t-il plongé la main dans celle de droite, qu'un son métallique se fait entendre et, à son grand effroi, il en retire trois pièces de six livres toutes neuves ! ... Les donner à la pauvre femme fut pour lui l'affaire d'un instant ; mais celle-ci ne parut nullement étonnée d'un tel prodige.

“ Là, quand je vous le disais ! ” fit-elle à son protecteur, en lui lançant un regard qui semblait lui reprocher son manque de foi.

Cependant, le bon Cochin ne paraissait pas aussi tranquille sur le don qui lui était venu tout à coup de faire des miracles ; l'esprit rempli de trouble et le cœur palpitant, il renonça à se rendre chez son père et courut, tout d'une haleine, s'agenouiller dans la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, où il passa le reste de la journée en actions de grâces et en oraisons.

Le soir, il s'achemina lentement vers le séminaire, réfléchissant profondément à cette vertu miraculeuse qu'il avait plu à Dieu de mettre en lui.

A peine avait-il paru dans un des corridors que des cris s'élèvent de toutes parts : “ Le voilà, le voilà !... ” Tout à ses pensées mystiques, Cochin s'imaginait que déjà sa puissance de thaumaturge était connue...

“ Humilions-nous, grand Dieu ! disait-il tout bas en se frappant la poitrine, humilions-nous ! ”

Et il répétait ce verset du psaume 113 des Vêpres du dimanche : “ *Non nobis, Domine, non nobis ; sed nomini tuo da gloriam. Pas à nous, Seigneur, pas à nous, mais donnez la gloire à votre nom.* ”

A ce moment, son camarade de cellule, grand Normand bien charpenté, s'élance vers lui :

“ Oh ! ça, mon cher Cochin, lui dit-il, tu conviendras que, pour un jour comme aujourd'hui, tu m'as mis dans un furieux embarras ! Tu as pris ma culotte au lieu de la tienne, et, comme nous ne sommes pas de la même taille, il m'a été impossible de sortir avec celle que tu me laissais.

— Comment ! fit Cochin, qui, on peut bien le dire, tombait véritablement des nues, moi, j'ai pris ta culotte !... ”

— C'est comme j'ai l'honneur de te le dire, et même qu'il y avait dans la poche de droite dix-huit francs en trois beaux écus de six livres tout neufs !... ”

Jugez du désappointement du pauvre Cochin !... Il prit néanmoins son parti en brave et raconta humblement à ses camarades tous les détails de son aventure.

Le bruit s'en répandit bientôt dans tout le quartier et parvint jusqu'aux oreilles de son père. Le vieux conseiller d'État fit venir son fils :

“ Jacques, lui dit-il, à partir du mois prochain je double votre petite pension ; au moins, lorsqu'il vous prendra fantaisie de faire des miracles, vous les ferez avec votre argent ; en attendant, voici trois écus de six livres que vous allez rendre à votre camarade.”

Le jeune séminariste, rouge comme une cerise, remercia en s'inclinant.

Devenu plus tard curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, le bon abbé Cochin racontait cette petite histoire de la manière la plus charmante en riant de tout son cœur.

Il suffit de vouloir



J'ALLAIS sur mes sept ans, et j'étais ce que l'on appelle un franc polisson. Malgré cela, comme tout le monde était bon dans notre petit village, on se contentait de me reprocher ma vilaine conduite, mais jamais personne n'avait eu seulement l'idée de me faire affront, en me disant que “ la Julia ” n'était pas ma mère, et que son père à elle, Bruno, le vieux sacristain, n'était pas mon grand-père.

Ce fut Barabas qui se chargea de me l'apprendre. Barabas, dont personne, je crois, ne savait le vrai nom, était un mendiant très sale, qui s'en allait clopinant de porte en porte, avec une vieille sacoche en toile et un grand bâton.

Je dis tout de suite, à l'honneur de la paroisse, que Barabas n'était pas de chez nous. Il allait et venait par le pays, sans qu'on sût jamais exactement où il allait ni d'où il venait.

Un jour donc que je polissonnais par les chemins, au lieu d'aider maman Julia à écosser des petits pois, je m'amusais à lancer des pierres aux oiseaux et à siffler de toutes mes forces, comme les charretiers.

Au tournant d'un chemin, j'aperçus Barabas vautré sur la mousse, occupé à se chauffer au soleil.

“ Viens ça, polisson, que je te tire les oreilles, me dit-il en faisant la grosse voix et en roulant des yeux terribles. Tu te permets de lancer des pierres, et il y en a une qui a passé près de moi et qui m'aurait tué raide, si elle m'avait attrapé à la tempe ! ”

Il mentait, car la dernière pierre que j'avais lancée, je l'avais lancée après un écureuil, du côté opposé à celui où il était.

Je commençai par prendre prudemment le large, et alors je dis à Barabas qu'il ferait mieux au lieu de mentir comme un païen, de recommander ses habits et de se laver les mains et la figure, parce que c'est très laid d'être malpropre.

“ Va donc, faraud ! me cria Barabas avec un mauvais rire : si la Julia et son père ne t'avaient pas ramassé par pitié, tu traînerais la guenille comme moi.

— Tu mens comme un Barabas que tu es ! lui répondis-je en serrant les poings.

— Ah ! je mens ! hurla-t-il en faisant mine de se lever ; c'est bon ! Eh bien ! cours donc demander à la Julia et au père Bruno si je mens.”

Je pris ma course comme un fou pour aller prier grand-père et maman Julia de me dire que Barabas en avait menti.

Comme je traversais le petit pré qui est au bout du cimetière, j'aperçus mon grand-père. Il était courbé en deux, occupé à prendre des mesures avec une ficelle et des piquets, pour

creuser une rigole, à cause des eaux qui n'avaient pas d'écoulement.

— Grand-père, oh ! grand-père, lui dis-je tout haletant, Barabas dit que tu n'es pas mon grand père et que maman Julia n'est pas ma maman ! N'est-ce pas que Barabas est un menteur ? ”

Mon grand-père se redressa, aussi vite que le lui permettaient son grand âge et ses rhumatismes, et me répondit d'un ton grave :

— Barabas est un sans-cœur de t'avoir dit cela pour te faire de la peine, et, et... viens-t'en un peu par ici avec moi : nous serons mieux pour causer.”

Il me prit doucement par la main et me conduisit à un endroit où la terre faisait un gros bourrelet, au soleil.

Nous nous assîmes, et il me dit en me tenant la main :

— Oui, ce Barabas est un sans-cœur d'avoir essayé de te faire de la peine ; mais, vois-tu, le fait est... le fait est... ; mais il n'y a pas de honte à cela, ni d'un côté ni de l'autre ; et tu sais que nous t'aimons bien, mais tu n'es pas le fils de ma fille, et par conséquent je ne suis pas ton grand-père. Mais, mon Dieu ! qu'est-ce que ça fait ? Ça ne fait rien du tout ; tu m'entends bien, rien du tout.”

Comme je le regardais d'un air effaré, sans rien dire, il reprit :

— Je vais te raconter comment cela s'est passé ; tu verras comme c'est simple. Oh ! mon Dieu, c'est simple comme bonjour ! ”

Disant cela, il me regardait en souriant et en me tapotant la main avec ses vieilles mains ridées, qui tremblaient un peu.

— C'était un dimanche, reprit-il, par une belle journée comme celle-ci ; tu y étais, mais tu ne peux pas t'en souvenir, parce que tu étais trop petit ; c'était le jour de ton baptême.

— M. le curé, après la cérémonie, — il avait toujours une bonne parole pour tout le monde, — dit au parrain et à la marraine et à toute la société, en parlant de toi : “ C'est un bon garçon, il n'a pas crié quand je lui ai versé l'eau sur la tête, et il ne s'est pas débattu quand je lui ai mis le sel sur la langue. C'est un bon garçon. Allez, mes amis, et que Dieu vous bénisse tous ! ”

— Mais, grand-père, m'écriai-je en interrompant son récit, je n'étais donc pas un polisson dans ce temps-là ? ” Je m'étais figuré jusque-là que l'on naît polisson, comme on vient au monde brun ou blond.

— Non, non, me répondit mon grand-père : comme disait M. le curé, “ voilà une petite âme blanche comme la neige dans un petit corps bien solide et bien venant.” Non, petit, tu n'étais pas un polisson. La polissonnerie vient comme cela aux enfants, comme la barbe aux jeunes gens, sans qu'on sache pourquoi ; mais la barbe reste et la polissonnerie s'en va petit à petit.

— Mais, grand-père, comment s'en va-t-elle ?

— Quand on a mis dans sa tête de la faire partir. Il suffit de vouloir, mais, là, de vouloir fort et ferme. Je suis bien sûr qu'un jour tu voudras fort et ferme... Si bien donc que la société défile tout à fait contente. Moi, j'avais le cœur un peu gros, parce que j'avais fait baptiser, six mois auparavant, un beau petit garçon aussi, le fils de ma Julia et de Forster le charpentier, — que Dieu ait son âme ! — Le petit enfant est mort des convulsions. Depuis ce temps-là, Julia ne pouvait plus voir un baptême. Quand les cloches en annonçaient un, elle s'enfermait dans sa chambre. Ce jour-là, comme je me tenais debout sur le seuil de la sacristie, qu'est-ce que je vois ? Julia qui arrive par le coin un arrosoir à la main, pour arroser mes fleurs. Elle tombe en plein sur le cortège du baptême. Elle se détourne et se met à pleurer.

— Quand tout le monde est parti, je vais à elle, je lui mets la main sur l'épaule, et je lui dis : “ Tu as le cœur bien gros, pauvre fille ! ” Elle me fait signe que oui ; et puis elle me dit :

— J'étais en train de prier le bon Dieu !

— Tu lui demandais la résignation ?

— La résignation viendra en son temps ; je demandais à Dieu de ne pas prendre à Mathilde son petit enfant, comme il m'a pris le mien.”

— Il faut te dire, mon garçon, que Mathilde, c'était ta mère, l'amie de cœur de ma Julia ; elles avaient fait leur première communion le même jour. Six mois après ton baptême, mon gendre meurt d'un accident. Voilà ma pauvre fille veuve et sans enfant à aimer. Un an après, une mauvaise fièvre s'abat sur le pays, rapport aux eaux qui ne s'écoulaient pas et empestaient l'air. On a changé tout cela depuis, mais il n'était plus temps pour bien des gens. Ton père, ta mère, ton parrain, ta marraine, ont été enlevés par la fièvre. Alors Julia me dit : “ Père, j'adopte l'enfant de Mathilde.” Et moi, je réponds : “ C'est cela, adoptons-le.” Et voilà comment tu es devenu le fils de Julia et mon petit-fils à moi. En un sens, Barabas ne ment pas ; mais, dans un autre sens, il a tout à fait tort, car nous t'aimons autant que si tu étais notre enfant. Le crois-tu ?

— Oh ! oui ! grand-père, je le crois.”

Je me jetai à son cou, et je l'embrassai de toutes mes forces. Ah ! je me moquais bien de Barabas à présent.

Tout à coup, je délivrai mon grand-père de l'étreinte de mes deux bras, et je lui dis avec un grand sérieux :

— Grand-père, il faut que je te quitte.

— Pourquoi donc cela ?

— Il faut que j'aide maman Julia à écosser ses petits pois.”

La barbe m'est venue, et la “ polissonnerie ” a disparu. Oh ! elle n'a pas disparu tout d'un

coup, cela va sans dire. Mais à partir du moment où je quittai mon grand-père pour aller écosser des petits pois avec maman Julia, je mis le pied dans une voie nouvelle, en me disant : "Je ne veux plus être un polisson." Si le voyage a été accidenté et les étapes nombreuses et quelquefois fatigantes, si j'ai fait bien des chutes en route, je puis me dire dans le secret de ma conscience : "J'ai réjoui, plus souvent que je ne l'ai attristé, le cœur de ceux qui m'avaient adopté pour leur enfant."

LES CINQ PETITS ÉTATS D'EUROPE

Maintenant que l'Albanie est constituée en royaume, sous le protectorat de l'Italie, elle forme l'un des cinq petits États d'Europe. Les quatre autres sont par rang d'ancienneté, après la date de leur fondation : la République de Saint-Marin, qui remonte au ive siècle ; celle d'Andorre à 1607 (le protectorat de la France est de la même époque), celle de Monaco à 1641, et celle de Liechtenstein à 1683, puis à 1699. Comme population, Monaco a 23.418 habitants ; Saint-Marin arrive ensuite avec 12.812 habitants ; Liechtenstein vient en troisième rang avec 11.500 habitants ; enfin, Andorre ne compte que 5.331 habitants.

Quand à leur superficie, Andorre a 452 kilomètres carrés, Liechtenstein 158, St-Marin 61 km. 500, et Monaco 1 km. 500 seulement, L'Albanie sera le plus grand de ces petits États ; elle compte 1.500.000 habitants, appartenant par portions à peu près égales, aux religions mahométane, catholique et culte grec orthodoxe.

LES "COLLES" DU PROFESSEUR

Le professeur Cornevin, zootechnicien émérite, examinateur aux Écoles vétérinaires, aimait à faire montre d'un savoureux humour. L'une de ses "colles" favorites était la suivante :

— A quoi, monsieur, reconnaît-on l'âge des volailles ?

Le candidat, interloqué, songeait à la plaisanterie classique sur les dents des poules, souriait finement et restait coi.

Le distingué professeur répétait la question pour prolonger l'effet. Puis, il déclarait, péremptoire :

— Vous ne savez rien, monsieur. On reconnaît l'âge des volailles à la longueur de l'ergot !

Le savant zootechnicien s'était livré, en effet, à de précises mensurations sur l'ergot des coqs, qui croît de 6 millimètres environ chaque année.

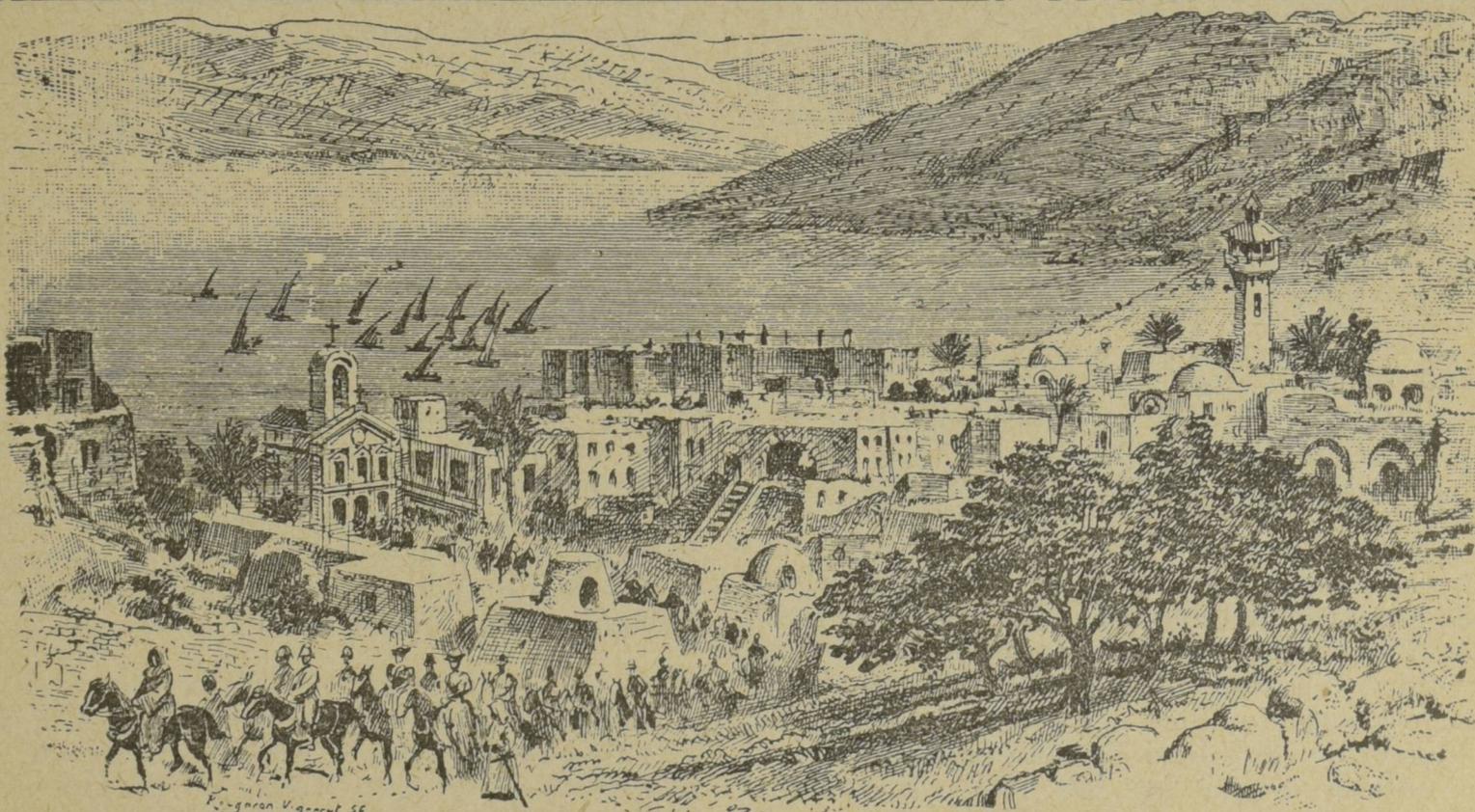
Un jour, cependant, Cornevin, ayant posé la traditionnelle question, resta frappé de stupeur. Un gros garçon réjoui, calme, honnête, répondit sans hésiter

— Monsieur, on reconnaît l'âge des poules aux dents.

Le grand vétérinaire se levait, indigné, prêt à foudroyer l'insolent. Mais l'autre, doucement, poursuivait :

— On reconnaît l'âge des volailles aux dents. Si la poule est jeune, on la mange facilement ; si le coq est âgé, il faut, pour mastiquer cette chair coriace, de solides molaires.

Cornevin dut s'avouer vaincu. Il avait trouvé son maître. Et, souriant, il accorda la note maximum au malin candidat.



VUE DE TIBÉRIADE : la ville et le lac.



EPHÉMÉRIDES CANADIENNES

AOÛT 1929

1 — Le gouvernement de Québec travaille à l'application de la nouvelle loi des mauvaises herbes. M. Georges Maheux, entomologiste provincial, qui a été nommé inspecteur général, a déclaré à la presse qu'il y a, à l'heure actuelle, 254 inspecteurs municipaux, chargés de surveiller l'application de la nouvelle loi.

— Le club automobile de Québec fait faire aux orphelins de notre ville la traditionnelle promenade à N.-D. des Bois.

2 — Au couvent franciscain de la rue de l'Alverne à Québec, a lieu l'impressionnante cérémonie du départ du R. P. Bonaventure, O. F. M., pour les missions de la Chine.

— Le R. P. François Gauvin, S. J., aumônier de l'Hôpital Général de Montréal, est écrasé à mort par un camion alors qu'il voulait prendre un tramway. Le défunt était âgé de 46 ans seulement.

4 — Toutes les gardes fédérées de Québec ont leur convention annuelle à Joliette.

— Aux Trois-Pistoles décède M. le chanoine J.-F. Pelletier, vicaire forain, curé de cette paroisse, à l'âge de 71 ans.

— La paroisse de St-Louis de Kamouraska célèbre avec éclat le 215^e anniversaire de son érection canonique. On y dévoile aussi un monument au Christ-Roi. S. H. le Lieutenant-Gouverneur de Québec, l'hon H.-C. Carroll, enfant de cette paroisse, assiste à ces fêtes.

— A Régina, décède le Major William-P. Lindsay, surintendant de la police montée du Sud de la Saskatchewan, à l'âge de 49 ans. Le défunt est né à Québec où il suivit des cours à l'Université Laval.

5 — On apprend par les journaux européens que la Sacrée Cong. des Rites, dans sa réunion du 9 juillet, a constaté la validité des deux procès apostoliques relatifs aux miracles en vue de la canonisation des Bienheureux Martyrs canadiens.

6 — On apprend que la S. Cong. Consistoriale vient de détacher du diocèse de Québec, pour l'incorporer au diocèse de Rimouski, un territoire de deux milles carrés, comprenant quatre-vingts familles. Cette population fera partie de la future paroisse d'Escourt, qui sera desservie par les RR. Pères Rédemptoristes.

7 — Maître Eugène Lafleur, avocat de Montréal, est choisi par le gouvernement fédéral comme arbitre dans le cas de la goélette "I'm Alone". L'arbitre américain sera M. Willis Van Devanter, juge adjoint de la Cour Suprême des États-Unis.

8 — A Québec, décède M. le Dr René Fortier, professeur à l'Université Laval, à l'âge de 63 ans.

— On annonce que la voie carrossable sur le Pont de Québec, que fait construire le gouvernement provincial, sera inaugurée vers le 15 septembre prochain.

9 — L'hon. M. Winston Churchill, ancien chancelier de l'Empire britannique, arrive à Québec, à bord de l'"Empress of Australia." Le distingué visiteur traversera tout le Canada jusqu'à Victoria, C. A.

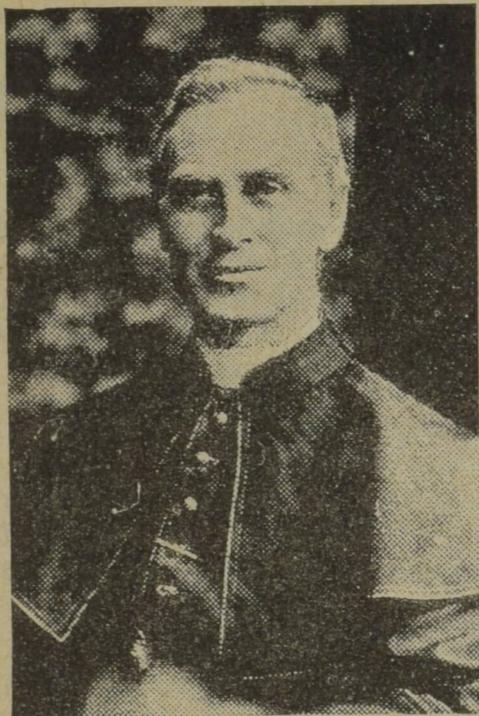
10 — A St-Mathias de Rouville, décède l'hon. sénateur Napoléon-K. Laflamme, C.R., à l'âge de 62 ans. Le défunt, qui avait fait son cours classique au Séminaire de Québec, était un criminaliste des plus distingués.

— A l'Hôtel-Dieu de Québec, décède Mgr Clovis Arsenault, P. D. chanoine titulaire du Chapitre métropolitain de Québec, à l'âge de 66 ans et onze mois.

11 — La paroisse de St-Laurent, I. O., célèbre le 250^e anniversaire de sa fondation. On y remarque la présence de S. Em. le Cardinal Rouleau, de l'hon. M. A. Taschereau, premier ministre de la province, et de plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques et laïques.

— La paroisse de Lotbinière célèbre par une touchante démonstration la mémoire du poète Pamphile Lemay, le plus illustre de ses fils. On y joue le drame *Les Vengeances*, et on y dévoile une plaque commémorative offerte par la Commission des Monuments historiques, sur laquelle se lit l'inscription suivante : "Amo et canto. Le poète Léon-Pamphile Lemay naquit à St-Louis de Lotbinière, au rang de St-Eustache, le 5 janvier 1837."

12 — Les délégués de l'école d'Agriculture de Grignon, France, sont actuellement à Québec. Ils ont visité aujourd'hui les fermes de démonstrations de Cap Rouge et de Deschambault.



Feu Mgr Clovis ARSENAULT, P. D.



Feu le Dr René FORTIER.



Feu l'abbé Cléophas GIROUX

14 — Le gouvernement de Québec nomme une commission pour tenir une enquête sur les amendements du Code civil relatifs au régime matrimonial. Cette commission se compose de l'hon. juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel, de M. le Magistrat en Chef Ferdinand Roy, de de M. le notaire Joseph Sirois, tous de Québec, et de M. le notaire Victor Morin, de Montréal.

15 — Au sanctuaire marial du Cap de la Madeleine, s'ouvrent des fêtes mémorables commémorant le cinquantenaire du prodige du Pont des Chapelets et le 25ième anniversaire du couronnement de la statue de N. D. du S. Rosaire. On y remarque la présence de S. Ém. le Cardinal Rouleau, O. P., archevêque de Québec, de S. Ex. Mgr Cassulo, Délégué Apostolique, et de plusieurs autres évêques et dignitaires ecclésiastiques.

16 — S. Ém. le Cardinal Rouleau daigne visiter les enfants qui depuis le commencement des vacances prennent leurs ébats au terrain de jeux du Parc Victoria à Québec. Son Éminence y est reçue par le directeur du terrain, M. l'abbé Arthur Ferland, et ses assistants, et par près de quatre mille enfants qui font une chaleureuse réception au Prince de l'Église.

18 — Son Éminence le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, consacre la chapelle publique des RR. Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, rue Grande Allée, à Québec.

— Pour la première fois les Acadiens de Québec fêtent solennellement l'Assomption, leur fête nationale, par une grande parade suivie d'une messe célébrée en l'église de Limoilou.

— A Métagan N. E., décède Mgr A.-B Côté, curé de cette paroisse, à l'âge de 77 ans

19 — On commence aujourd'hui la construction d'une annexe de 250 pieds de longueur à l'Hôpital Laval.

21 — Par un ordre en conseil, le Gouvernement de Québec crée à Granby une nouvelle Cour de Magistrat pour le district électoral de Shefford.

— M. Edgar Vézina, assistant-auditeur de la Province de Québec, vient d'être promu au poste d'auditeur en chef, à la succession de M. Joseph Morin, qui prend sa retraite.

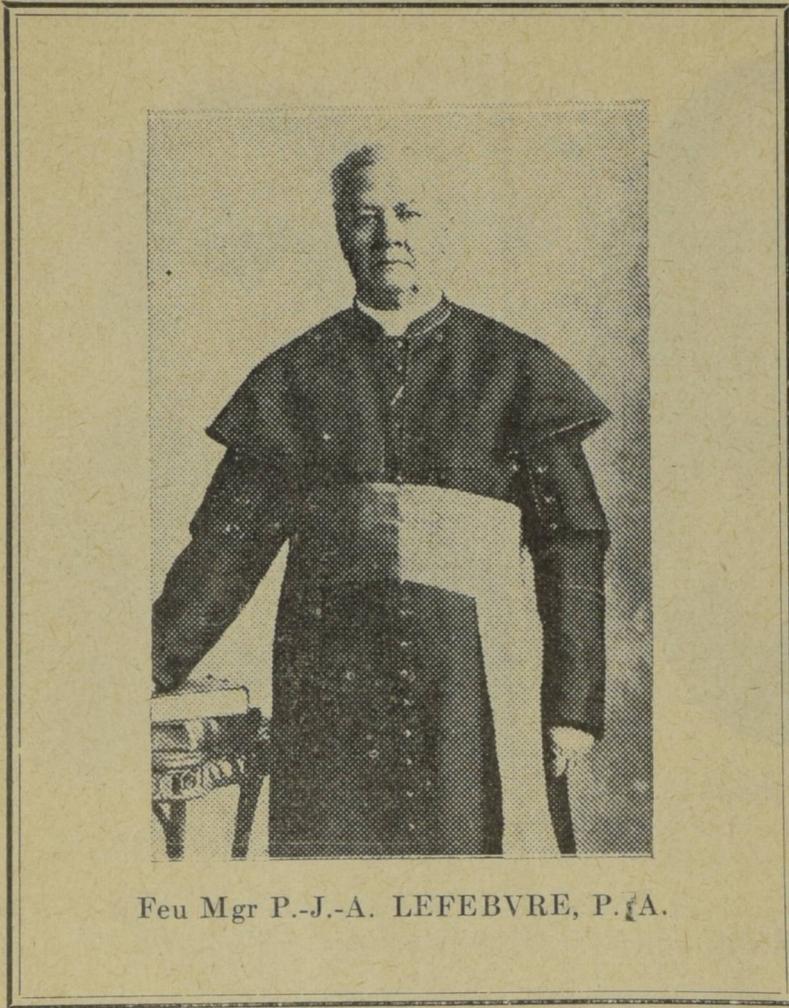
24 — A Montréal, décède M. le Dr L.-D. Mignault, ancien secrétaire médical de l'Université de Montréal, à l'âge de 73 ans. Le défunt était le frère de l'hon. juge P.-B. Mignault, de la cour suprême, à Ottawa.

25 — A Montréal, décède le colonel J.-A. Fages, autrefois de Québec, à l'âge de 76 ans.

26 — La Compagnie des Chemins de fer Nationaux met en service une nouvelle locomotive, au mazout et à l'électricité, modèle "9000". Cette locomotive accomplit avec succès sa première course à la tête de la seconde section de "l'International Limitée", le rapide de Montréal-Toronto-Détroit et Chicago.

— A Chicoutimi, s'ouvre la neuvième session des Semaines Sociales du Canada. "La Cité", tel sera le sujet à l'étude cette année.

27 — Par la nomination de M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Portneuf, à la cure de Notre-Dame du Chemin, cette paroisse de la



Feu Mgr P.-J.-A. LEFEBVRE, P. S. A.

à la Jeune-Lorette, près de Québec décède à l'Hôpital Laval, à l'âge de 58 ans.

28 — A Plessisville, s'ouvre le congrès des Producteurs de sucre d'érable de la province de Québec.

29—Onze religieuses Missionnaires d'Afrique, dont une professe et dix postulantes, s'embarquent à Québec pour le Noviciat de cette communauté à Alger. Toutes ces vaillantes missionnaires sont canadiennes-françaises.

— Le gouvernement de Québec hausse le salaire des inspecteurs d'école.

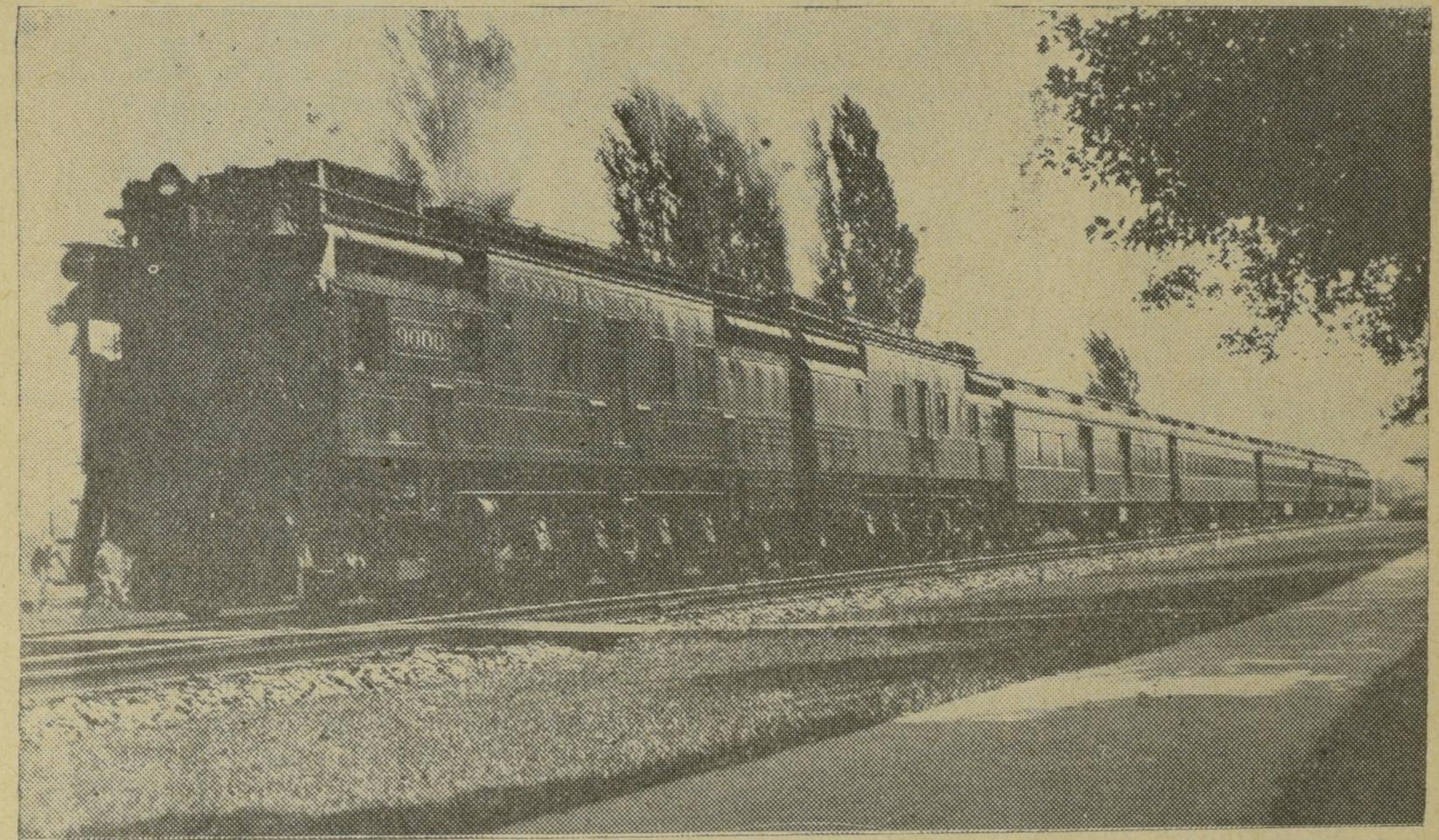
Ceux qui ont six ans de service, recevront \$2,400 ; ceux qui ont trois ans de service, 2,100 ; et ceux qui ont moins de trois ans de service : \$1,800.

30 — A Sherbrooke, décède subitement Mgr P. J.-A. Lefebvre, P.-A. doyen du chapitre diocésain, ancien vicaire-général du diocèse et ex-supérieur du séminaire St-Charles, à l'âge de 72 ans.

DANS UN PARC

PREMIER BÉBÉ.— Je suis un petit garçon, moi. Et toi ?

SECOND BÉBÉ.— Moi, je ne suis encore qu'une petite fille.



La NOUVELLE LOCOMOTIVE du C. N. R., ACTIONNÉE par UN MOTEUR DIESEL au MAZOUT.



CAUSERIE SCIENTIFIQUE



LA MACHINE HUMAINE

SES PANNES

LA PARALYSIE INFANTILE

Actuellement, on parle beaucoup de paralysie infantile, et quelques uns paraissent pris à son sujet d'une peur presque panique. La faute en est aux journaux, qui ont fait autour de quelques uns des cas découverts une publicité un peu outrée, malgré l'excellence des intentions qui l'avaient déclanchée.

D'abord, il y a beaucoup moins de paralysie infantile qu'il n'y a d'autres maladies contagieuses devenues banales parce que les gens sont depuis longtemps familiarisés avec elles. Même à l'heure actuelle, par exemple, je suis convaincu qu'il y a beaucoup plus de cas de rougeole, de scarlatine ou de diphtérie que de cas de paralysie infantile.

Il importe donc de ne pas s'alarmer plus qu'il ne faut.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas s'occuper de l'ennemi signalé. Mais lorsqu'on ne s'énerve pas et que l'on regarde les choses en face, on les voit mieux ; et les voyant mieux, on est plus en mesure d'employer les moyens les plus efficaces pour se défendre.

* * *

Et d'abord, la paralysie infantile est-elle une maladie aussi nouvelle que cela ?

En médecine il y a bien des maladies qui ne sont nouvelles que par le nom qu'on leur donne. Bien avant que fut créé le mot appendicite, il y avait des inflammations d'intestin, des péritonites, des obstructions intestinales, des coliques cordées, des typhlites, et que sais-je, dont les patients étaient fort malades et même mouraient ; c'étaient, pour la grande majorité des cas, l'appendicite d'aujourd'hui.

Les cancers existaient aussi et nombreux avant que les moyens d'investigation connus aujourd'hui ne permettent de les dépister.

Enfin, il n'y a qu'à regarder autour de soi, pour constater que certains hommes ou femmes relativement jeunes ont des membres atrophés, claudiquent d'une jambe ou de l'autre parce que, dans leur enfance, ils ont souffert de paralysie infantile.

* * *

Sans doute, le mot n'existait pas alors, mais la chose existait puisqu'on en voit encore les suites. Seulement on la considérait comme une complication de telle ou telle maladie connue.

Je me rappelle une épidémie de scarlatine particulièrement grave qui fit beaucoup de victimes il y a quelque vingt cinq ans. Les morts furent exceptionnellement nombreuses, et je rencontre encore tous les jours des gens qui portent les stigmates de la paralysie dont ils souffrirent alors. Il y a aussi telle forme de méningite due à la coqueluche, qui guérit rarement sans laisser de traces.

* * *

Existe-t-il un microbe particulier qui n'est ni celui de la scarlatine, ni celui de la coqueluche ou de la rougeole, et qui provoquerait, en dehors de toute autre maladie, une affection dite " paralysie infantile ! "

C'est possible.

On a parlé du streptocoque. Mais le streptocoque existe depuis longtemps ; et s'il est l'auteur de la paralysie infantile, il en a provoqué bien d'autres, et jusqu'à de vulgaires abcès.

Quoiqu'il en soit de l'espèce de microbe en cause, il est évident que pour créer de la paralysie, il faut qu'il s'attaque aux centres nerveux : moelle ou cerveau.

Encore un coup, cette complication peut survenir au cours de n'importe quelle maladie infectieuse. Une fois l'ennemi, en l'espèce le microbe, entré dans la place, il va où le por-

tent ses goûts du moment ou plutôt où les voies lui sont ouvertes, et suivant aussi sa puissance actuelle, sa virulence.

* * *

Tout le monde connaît la grippe parce qu'il n'est point de maladie plus banale. Son nom évoque tout de suite l'idée de courbature générale, de maux de tête, de coryza, de laryngites, etc. . . . Cependant il est des années où elle se fiche dans l'intestin d'où il est bien difficile de la déloger ; et il y en a d'autres où elle monte surtout au cerveau. A-t-on assez entendu parler de " maladie du sommeil ", ici, il y a deux ans. Il ne s'agissait nullement en l'espèce de la maladie due à la mouche tsé-tsé qui ne vit que dans le centre africain, mais d'une complication de la grippe.

* * *

Doit-on donner à la paralysie infantile une entité propre ?

Peu importe.

La chose certaine c'est que, sans la redouter outre mesure, il faut prendre contre elle les précautions nécessaires, dont la première est l'isolement.

Les enfants sont beaucoup plus sensibles aux maladies que les adultes ; il ne faut pas les exposer. Lorsqu'ils paraissent mal en train, surtout dans le voisinage d'un foyer suspect, qu'on n'hésite pas à les mettre au lit et à appeler un homme de l'art.

Et si ce dernier juge à propos d'utiliser le sérum spécial qui s'est montré particulièrement efficace contre la paralysie infantile, il ne faut pas remettre l'injection au lendemain, mais la laisser faire le plus tôt possible.

LE VIEUX DOCTEUR.

LE DILEMME DE LA MODE

— Je crois, ma chérie, que cette étoffe t'irait très bien au teint. . .

— Oh ! Non ! ça ne se porte pas du tout !

— Alors . . . celle d'à côté !

— Tu es fou ! . . . c'est porté par tout le monde.

Comment on corrige un enfant paresseux

A. — AGIR D'ABORD SUR LA SANTÉ :

car certains enfants ne sont paresseux que parce qu'ils sont trop faibles de santé.

a) *Nourriture* : suffisante, saine, facile à digérer, prise à heures fixes.

b) *Boissons* : pas de vin ni d'alcool.

c) *Exercice modéré au grand air*.

d) *Sommeil régulier, suffisant*. Coucher et lever à heures fixes.

B. — AGIR SUR LA VOLONTÉ :

a) *Rechercher au début le genre de travail pour lequel l'enfant manifeste le moins de répulsion* : lui commander ce travail et le récompenser s'il l'a bien accompli.

b) *Joindre à ce travail un autre moins agréable*. Demander peu ; au début, surveiller l'exécution, aider intelligemment l'enfant et se montrer peu à peu plus exigeant tout en évitant de faire naître fatigue excessive ou dégoût.

c) *Recompenser les premiers efforts personnels* et faire en sorte que ces efforts soient couronnés de succès.

d) *Etablir un règlement hcrnaire des occupations et des repos*. Ne pas demander trop, mais exiger une fidélité parfaite aux prescriptions du règlement. Ne pas distraire l'attention de l'enfant pendant qu'il travaille.

e) *Fixer à l'activité que l'on veut provoquer un but immédiat qui plaise à l'enfant*. Lui montrer les résultats heureux de son travail : connaissances acquises, services rendus, témoignage agréable de sa conscience, etc.

f) *User de l'émulation* : discrètement si l'on compare l'enfant à un de ses compagnons, plus ouvertement si l'on compare sa conduite présente à sa propre conduite dans le passé.

g) *Suggestionner l'enfant* : lui montrer qu'on le croit capable d'efforts, le préparer à vaincre une difficulté.

h) *Punir la paresse dès qu'elle apparaît*, mais faire comprendre à l'enfant que c'est lui qui a voulu sa punition et qu'on est triste de devoir le punir.

i) *Lui donner l'exemple du travail* et lui montrer par des exemples contrôlables que " la paresse est la mère de tous les vices ".

j) *Ne pas permettre à l'enfant de musarder* quand sonne l'heure du travail, et ne pas lui permettre de changer d'occupations sans raisons suffisantes.

k) *Lui montrer la noblesse du travail* : nul n'est soustrait à sa loi.

l) *Lui montrer les dangers de la paresse* : "Une cervelle oisive est l'atelier du diable."

m) *Faire appel aux sentiments religieux* : la paresse est un péché capital. Exemples tirés de l'Histoire Sainte.

COMMENT FORTIFIER LA VOLONTÉ DES ENFANTS

Les enfants n'auront pas toujours pour les conseiller, les guider, les commander ou les réprimander, leurs parents et leurs maîtres. Ceux-ci doivent donc agir de telle sorte qu'un jour les enfants puissent se passer d'eux et se bien conduire.

Or, ce qui cause la perte des jeunes gens au moment où la surveillance des parents et des maîtres se fait moins constante, c'est qu'ils ne savent pas résister aux multiples tentations de mal faire qui les guettent : *ils ne savent pas vouloir*. Comment leur donner la force de volonté capable de les faire résister victorieusement aux tentations mauvaises qui plus tard ne manquent pas de les assaillir ?

C'est l'œuvre entière de l'éducation morale qui prépare cette force de volonté.

Nous croyons néanmoins que les quelques conseils suivants rendront dans cet ordre d'idées des services aux éducateurs.

a) *Ne pas exercer sur la conduite des enfants une surveillance soupçonneuse et tatillonne* : leur donner l'impression qu'ils agissent librement ; néanmoins, ne pas se décharger de tout contrôle.

b) *Ne pas imposer toujours sa propre volonté* : dans certains cas, accorder aux enfants la liberté d'agir comme il leur plaît ; avoir soin toutefois de les avertir, au préalable, des conséquences de leur libre détermination.

c) *Charger l'enfant de certaines missions de confiance engageant sa responsabilité* : lui confier momentanément la garde d'un petit frère, le charger de porter un message à un ami, lui fixer, dans la tenue de la maison, une attribution déterminée, etc.

d) *L'amener à faire volontairement des choses qu'il n'aime pas et à s'abstenir de choses qu'il aime*. C'est le grand moyen : il faut maintenir ainsi vivante la faculté de l'effort. L'enfant qui ne sait pas se priver, quand il veut, d'un plaisir permis deviendra un jeune homme qui n'aura pas la force de se priver d'un plaisir défendu. Il faut, au début, proposer à l'enfant de légers sacrifices volontaires : s'abstenir d'acheter un jouet, partager bonbons et friandises avec de petits compagnons, donner un sou à un pauvre, s'obliger à ne pas parler pendant cinq minutes, un quart d'heure, décider qu'on ne distraira pas ses regards du livre dans lequel on étudie une leçon tant que celle-ci ne sera pas sue..., etc. On trouvera dans la vie ordinaire de l'enfant mille occasions de l'initier à la pratique suprêmement féconde du sacrifice volontairement

accepté. Pratiquement, demandons-lui de s'imposer comme règle stricte de ne pas laisser passer un jour sans avoir fait l'un ou l'autre petit sacrifice, rien que pour cette raison que c'est un sacrifice. Si nous obtenons cette décision et si l'enfant est fidèle à sa parole, au bout de peu de temps, quand l'habitude sera prise, nous pourrions être certains de sa bonne conduite future. "L'homme ne peut rien que par le sacrifice : le sacrifice est la condition première de toute prééminence et de toute grandeur." (Veillot.)

Ces sacrifices que l'on fait sans autre raison sinon qu'on préférerait de pas le faire, sont "comme la taxe d'assurance qu'on paye sur sa maison ou sur ses biens. Cette taxe ne rapporte rien sur le moment ni même peut-être jamais, mais si l'incendie arrive, cette dépense épargnera la ruine à celui qui l'a faite".

(William James.)

e) *Ne pas s'ingénier à écarter de l'enfant toute contrariété*, quand on le sait capable de la vaincre lui-même.

f) *Ne pas amolir l'enfant par des gâteries exagérées* : qu'il se lève tôt, se lave à l'eau froide, ne soit pas trop chaudement vêtu en hiver, qu'il ne soit pas comblé de caresses affadissantes et de friandises inutiles, en un mot que l'éducation générale soit énergique sans être dure. L'éducation physique peut être ainsi un excellent facteur de l'éducation morale : le malade a moins de force de volonté que le bien portant.

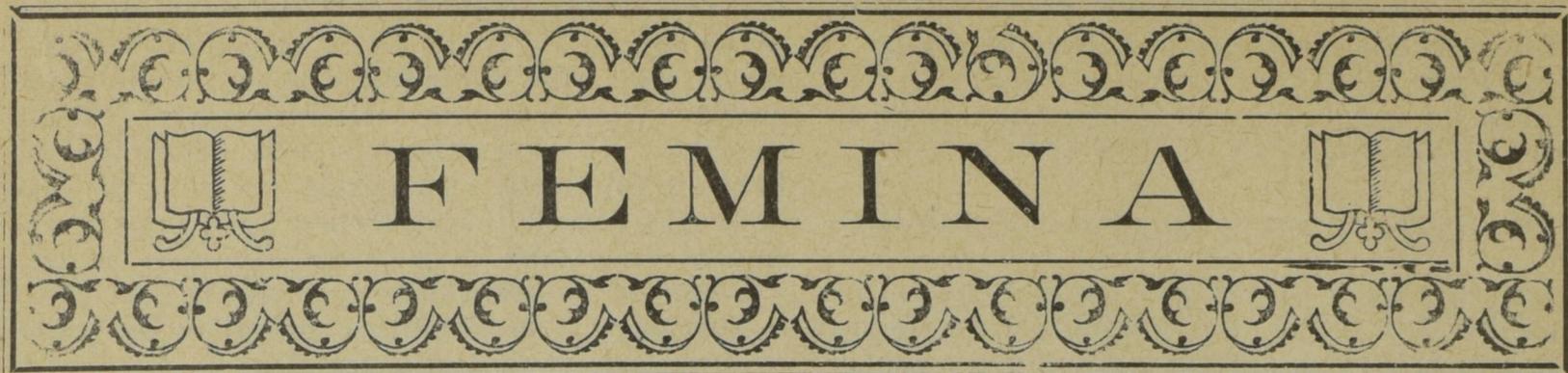
g) *Encourager ses premières initiatives* : donc ne pas multiplier les ordres ni surtout les défenses. L'enfant qui se borne à être docile aux ordres et aux défenses obéit à l'autorité représentée par ses parents, et c'est bien, au début : mais il doit arriver à *s'obéir à lui-même*, à agir sans qu'une propulsion venue du dehors l'aiguillonne et le guide : fournissons-lui donc l'occasion de s'exercer à agir de son propre mouvement et applaudissons à ses premiers efforts.

h) *Avoir recours aux croyances et aux pratiques religieuses* pour amener l'enfant à l'effort personnel et au sacrifice : c'est le moyen par excellence ; un jeune enfant est capable d'actes de volonté vraiment héroïques, rien que "pour faire plaisir au petit Jésus". La religion bien comprise, bien pratiquée, est le moyen que rien ne surpasse ni même n'égale de tremper une volonté forte que les tentations ne vaincront pas.

J. HERBÉ.

(La Maison.)

Aimez la science, mais aimez encore plus la foi ; l'ombre qui vous vient du côté de Dieu est plus sûre et plus douce que la lumière qui vous vient des hommes.



La taquinerie

LA taquinerie est, il faut bien en convenir, une manière de faire de l'esprit aux dépens du prochain. N'est pas taquin qui veut... En effet pour ce genre d'amusement, il faut en plus de l'esprit, beaucoup de tact et de jugement et ce qui est essentiel... savoir arrêter la plaisanterie à temps.

Donc quand nous serons certaines d'avoir à notre actif ces quelques avantages, il nous reste encore à choisir le sujet de nos taquineries. Si nos prouesses d'esprit s'adressent à quelqu'un ayant une répartie prompte et qui peut nous rendre la monnaie de nos plaisanteries, alors la joute est égale; il suffira de conserver avec notre bonne humeur, une grande maîtrise dans nos paroles... car le mot qui égratigne ou la parole qui blesse ne s'oublie pas toujours aussi facilement qu'il serait désirable.

Si on prend pour cible une personne timide qui "n'entend pas rire" et qui, pour se tirer d'embarras dira des énormités, alors la plaisanterie devient un acte méchant dû à un manque de cœur. Rien n'est plus pénible que ces personnes qui poussées à bout et taquinées de toutes parts, risquent pour avoir la paix de dire des choses qu'elles regretteront sans doute, mais la faute première n'en est-elle pas à ces êtres fatigants qui se croient obligés de faire parade de leur esprit en plaisantant sans cesse les pauvres humains qui vivent dans leur entourage.

On voit souvent des parents taquiner leurs enfants jusqu'aux larmes! Ces pauvres petits se croyant bafoués, hésitent à se confier et pendant longtemps ils gardent une grande méfiance.

Ne taquinons donc, chères amies, qu'à bon escient. Qu'une allusion à quelque mésaven-

ture fasse rire un peu, qu'une plaisanterie légère déride l'entourage, c'est admis, mais ne donnons jamais à plus faible et à plus petit que nous l'impression que nous les tournons en ridicule et que nous faisons de l'esprit à leurs dépens. Sinon la confiance de nos protégés diminuera et là où n'est pas la confiance ne saurait croître l'amitié.

Rappelons-nous sans cesse que la taquinerie ne doit être utilisée qu'entre égaux d'esprit et toujours avec prudence.

Jeanne LE FRANC.

BOITE AUX LETTRES

FRAGILE.— Votre souvenir m'est parvenu aux premières heures de septembre. Votre fidélité m'est précieuse et je souhaite vraiment que votre exemple suscite à Femina de nombreuses imitatrices.

Jeanne LE FRANC.

Deux livres nouveaux

La directrice de FEMINA est heureuse de présenter aujourd'hui à ses lectrices, deux jolis volumes appelés nous le croyons à un bon succès. Le premier "Gouttes d'Eau" est l'œuvre d'une de nos fidèles de la première heure, Mademoiselle Jeanne Grisé. Préfacé par M. l'abbé G.-M. Bilodeau ce livre plaira et certes, celles de nos lectrices qui auront la bonne fortune de se le procurer ne perdront ni leur temps ni leurs bonnes impressions. "Ses Gouttes d'Eau" ne sont pas toutes des larmes, lit-on dans la préface. Il y a beaucoup de diamants. La ciselure littéraire est souvent agréable et même savante. L'âme qui flotte sur ces pages, si elle est riche d'impressions, est en même temps riche de cette force tradi-

tionnelle qui a fait de la femme canadienne l'héroïne des durs devoirs et de l'abnégation persévérante."

Nous souhaitons à l'auteur tout le succès rêvé tout en le félicitant d'avoir su mettre dans ses "Gouttes d'Eau" tant de charme bien-faisant et de désir de "mieux faire".

On peut se procurer le volume de Mademoiselle Grisé, chez l'auteur, à Saint-Césaire, Co. Rouville.

Le second volume diffère totalement puisqu'il nous transporte sur les champs de bataille de Belgique. Tour-à-tour nous voyons défiler sous nos yeux, les batailles des Flandres, Ypres et Passchendaele. M. A.-J. Lapointe, lieutenant au 22e bataillon, a bien voulu, pour le bénéfice de ses nombreux amis, réunir en volume les pages éparses de son journal de guerre. Imprimé au *Devoir*, ce livre se présente sous une jolie toilette pâle qui ne rappelle en rien les émouvantes péripéties qu'il raconte et que tant des nôtres ont vécues. L'auteur qui est revenu d'Outre-Mer avec deux médailles militaires, plusieurs citations pour bravoure sur le champ de bataille et finalement avec ses galons d'officier, mérite notre encouragement et nous ne doutons pas que nos lectrices sauront trouver à la lecture de ce volume quelques leçons d'énergie et d'endurance, dont on a besoin même dans le cours régulier de nos journées paisibles.

"Souvenirs et Impressions de ma vie de soldat" est en vente chez l'auteur, Price, Co. Matane, au prix modique de 0.50 sous.

JEANNE LE FRANC.

UN BIENFAIT POUR LES FEMMES SOUFFRANTES

Mon traitement simple à domicile pour les différents malaises dont souffrent tant de femmes a procuré des bienfaits sans nom à des centaines de Canadiennes.

Si vous souffrez de maux de tête, de maux de reins, de douleurs dans le côté, de faiblesse de la vessie, de constipation, d'affections catarrhales internes; si vous éprouvez une sensation de gonflement avec accès de chaleur, de la nervosité, l'envie de pleurer, des palpitations, de l'apathie, demandez-moi par lettre mon traitement d'essai gratuit de dix jours, pour votre cas particulier. Rappelez-vous qu'il ne vous en coûtera rien! Ne souffrez pas plus longtemps. Ecrivez aujourd'hui même.

MME. M. SUMMERS

a/s Vanderhoof & Co. R28F

BOITE 50 WINDSOR, ONT.

En vente chez les meilleurs pharmaciens

LE LABOUREUR

" Mon père, le travail est rude en nos sillons ;
Le hoyau rebondit sur les mottes séchées ;
Sous le vent du midi les moissons sont couchées ;
La poussière est ardente et vole en tourbillons.

— Mon fils, Celui qui tient dans ses mains la puissance
Après les feux brûlants verse les fraîches eaux ;
A chaque jour sa peine avec son espérance ;
Après le travail, le repos.

— Mon père, voyez donc ces fleurs, ces pauvres plantes ;
Si brillantes hier, elles vont se flétrir ;
Voyez, leur tige est lasse, et tout près de mourir
Leurs feuilles vers le sol se penchent languissantes.

— Sois sans crainte, mon fils, Dieu n'a rien oublié ;
Même l'humble pavot caché dans une gerbe,
Dieu le relèvera, s'il a le front plié ;
Son œil veille sur le brin d'herbe.

— Mon père, on n'entend plus le doux chant des oiseaux ;
La génisse au hasard va cherchant un peu d'ombre,
Et le taureau, poussant un mugissement sombre,
Aspire l'air qui manque à ses larges naseaux.

— Va, mon fils, Dieu rendra sa force à la génisse,
Et la voix des oiseaux plus douce chantera ;
Déjà le jour tiédit, et sur l'Océan glisse
L'air pur qui les ranimera.

— Venez près de l'étang vous reposer, mon père,
Sous ce chêne vieilli qui penche ses rameaux,
Et dont l'ombre caresse une molle fougère
Au bord des fraîches eaux.

Oh ! voyez la belle eau coulant limpide et verte,
Et les petits poissons s'y poursuivant gaiement,
Et l'insecte, échappant à leur bouche entr'ouverte,
Qui va baiser l'air mollement.

— Dieu mit partout la vie et des trésors sans nombre.
Le mal n'est qu'apparent, mon fils, tu le vois bien ;
Il faut que chaque chose ici-bas ait son ombre,
Et le mal, c'est l'ombre du bien.

— Mon père, vous souffrez pourtant, je sens vos chaînes
Quel douloureux labeur pour un morceau de pain !
Vos sueurs m'ont nourri ; malgré toutes vos peines,
Etes-vous sûr du lendemain ?

— Et qu'importe demain ? Comme les hirondelles
Nous passerons ici-bas vivant au jour le jour,
Et, l'hiver approchant, nous préparons nos ailes
En rêvant d'un plus doux séjour.

— Mon père, qu'est ceci ? Dépouille rebutante,
Est-ce un linceul de mort, ou des langes d'enfant ?

— O mon fils, c'est un ver qui bientôt, fleur vivante,
Au ciel va monter triomphant !

LOUIS RASTISBONNE.

IL SUFFIT DE S'ENTENDRE

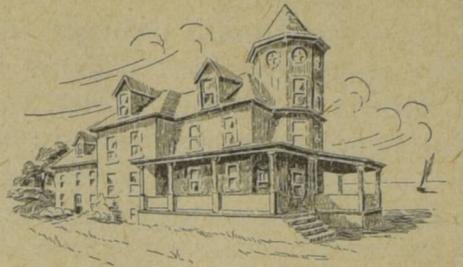
Mme de Gobseck, qui élève très rigoureusement son jeune fils, lui donne une petite leçon.

— Vois-tu Gustave, il faut être généreux et bon. Rappelle-toi qu'on a plus de plaisir à donner qu'à recevoir.

— Ah ! ça, c'est bien vrai, maman, surtout pour les coups de martinet.

Au coin du feu

POUR S'AMUSER



La Direction de l'Apôtre donnera deux prix de une piastre à ceux de ses abonnés qui enverront toutes les réponses exactes des jeux d'esprit de chaque mois. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'Apôtre, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS D'AOÛT

ANAGRAMME

Transsubstantiation.

HOMONYMES

Dans la ville de *Sceaux*, un pauvre *sot*, en brisant un *sceau*, fit un tel *saut*, qu'il en tomba dans un *seau*.

CHARADE FANTAISISTE

Geai — père Dumas boit assis — gare =
J'ai perdu ma boîte à cigare.

RÉBUS

Une faute en entraîne une autre.

Mot à mot : Hune — faulx — Temps —
Nen traîne hunc — haut TRE.

Ont trouvé des solutions partielles : Mlle Bérengère Huart, 26, rue Fraser, Lévis ; Mlle Jeanne Biron, Couvent de St-Martin, Beauce ; M. J.-E. Monette, St-Philippe, Laprairie ; Mme J.-Ernest Drolet, 115, rue St-Pierre, Québec ; Mlle Lucienne Reinhardt, 509, rue St-Jean, Québec ; L'Hôpital Civique, Québec.

Personne n'a répondu exactement à notre charade fantaisiste.

JEUX D'ESPRIT No 124

DEVINETTES

1° Quel est pour une blanchisseuse le comble de la piété ?

2° Quel est pour un policier le comble de la discipline ?

QUESTION LITTÉRAIRE

Quel écrivain français a exprimé ce sentiment : " Si vous voulez promptement apprendre à lire à un enfant, mettez une dragée sous chacune de ses lettres ? "

CHARADE FANTAISISTE

Mon premier court après mon second qui fuit dès qu'il voit mon premier. Mon trois est une préposition et mon tout un agréable passe-temps.

LOGOGRIPE

Sur cinq pieds je suis ville de France; ôtez ma tête, je suis terme géographique; ôtez encore ma tête et je deviens petite vallée.



LES LIVRES



CE QUI VAINCRA LA HAINE. Drame en 4 actes et un épilogue, par M.-A. JABOULEY tiré de son roman " *Les Démons asservis* " — 15e volume, de 68 pages, de la Collection François Coppée, des dramaturges catholiques. — M. Camus et Carnet, imprimeurs-éditeurs, 3, avenue de la Bibliothèque, Lyon. — Prix : 7 francs 50 franco.

Dans le personnel assez mêlé d'un bureau des âmes sont en lutte pour leurs croyances. Des caractères qui se heurtent. Des situations émouvantes. Un grand souffle de foi ardente. Le jeune catholique au cœur d'apôtre, qui mène la lutte semble un moment ébranlé, quand soudain il convertit le fils du renégat qui est son principal adversaire. Il s'ensuit avec le père un conflit qui atteint des proportions tragiques. Pour avoir l'âme de l'apostolat, le jeune apôtre, dont l'exemple courageux a rendu la foi à ses autres camarades, offrira sa vie.

Cette partie, la plus poignante de son roman " *Les Démons asservis*," M. Jabouley l'a portée à la scène avec une incontestable maîtrise. Rarement on avait abordé un tel sujet avec cette audace et plus rarement encore on l'a développé avec cette intensité de vie dramatique. Pour

toutes ces qualités qui en augmentent la portée bienfaisante, il est à souhaiter que cette nouvelle pièce s'impose au choix de nos théâtres chrétiens et de nos œuvres; elle les aidera à susciter des apôtres.

LA SEANCE CONTINUE. Comédie-bouffe en un acte, de Louis DEYRIEUX et Romain DECLAT. — 11 personnages — Décors : salle de mairie très sommaire. — Prix : 4 frs. MM. CAMUS et CARNET, éditeurs, 3, avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Cette petite comédie est le tableau poussé à la bouffonnerie d'une séance du Conseil municipal, dans un tout petit pays. Le maire, fragile du cœur, est aux prises avec ses conseillers, de braves paysans qui ne sont jamais pressés de prendre une décision lorsqu'il y a une réparation urgente à faire aux fontaines et aux monuments publics. La seule rue du hameau porte un nom ancien que le maire veut modifier pour le rendre d'actualité : refus des conseillers qui ne veulent rien changer.

Les auteurs ont pris leurs types, — on le devine à la précision des détails — dans la réalité observée : c'est ce qui fait le mérite de leur comédie ; mais ils ont eu l'unique intention de dilater la rate des spectateurs.

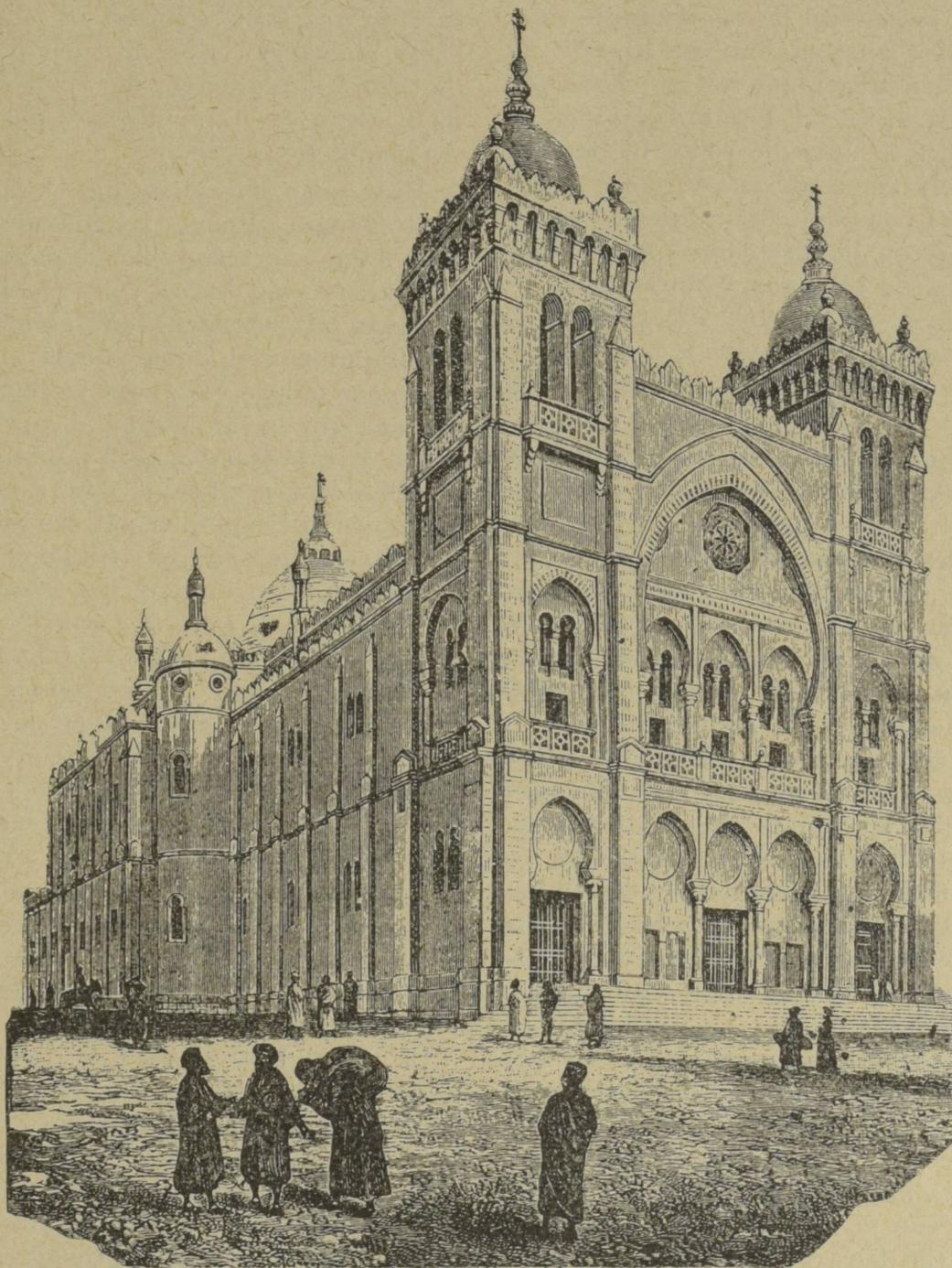
L'AVARICE EST UN VILAIN DEFAUT. Comédie en un acte de Guy DORREZ, pour cinq jeunes gens. (17e volume de la Collection François Coppée). — Prix : 4 frs. MM. CAMUS et CARNET, éditeurs, 3, avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Cette amusante comédie met en scène, non pas un type classique et hideux d'avare : Shylock à l'œil cruel et aux mains crochues, ou Harpagon décharné, tremblant pour son or, mais plus modestement, un monomane de l'économie, un liardeur dont chacun a pu observer quelque jour la silhouette ridicule.

Grippesol, le héros de la pièce, est, selon l'expression populaire, un monsieur "qui ne les lâche pas" volontiers. Est-il souffrant et doit-il consulter un médecin ? il se livre à de savantes roueries pour économiser les deux tiers du prix de la consultation, en se chargeant en plus de son propre mal, des maladies de deux clients qu'il rencontre dans le salon d'attente.

Comment cette confusion économique tourne-t-elle à la confusion de son auteur ? C'est ce que la lecture de cette comédie, au dialogue alerte et pittoresque, vous apprendra.

Une bonne pièce, facile à jouer, ou de jeunes interprètes trouveront aisément prétexte à exercer leur verve comique. Et, au surplus, ce qui est la meilleure des recommandations, pièce à conclusion nettement morale.



La BASILIQUE PRIMATIALE de CARTHAGE, où aura lieu en 1930, la cérémonie d'ouverture du XXXe congrès eucharistique international.

FEUILLETON DE L'APÔTRE

LES CROISÉS

PAR A. DEVOILLE

I

I

HÉSITATION.

Le sire d'Allonville vivait paisible dans son château de Louville, plus occupé à réparer ses pertes qu'à former de grands projets. La mort récente de sa mère, veuve depuis six ans, et morte empoisonnée par un de ses serviteurs, avait nécessairement produit un certain dérangement dans les affaires de sa maison. Depuis peu réconcilié avec son redoutable voisin, le baron du Puiset, il n'avait plus à songer qu'à rétablir la prospérité de sa situation, et à préparer son alliance avec sa fiancée, Roselle de Châtillon. Celle-ci, en attendant son prochain mariage, est sous la tutelle de sire Everard, à l'abri de cette tour hautaine, si connue de toute la Beauce. Marie d'Allonville, la sœur unique de notre jeune châtelain, a épousé Renaud de Montfaucon, et vit heureuse en son château de Franche-Comté. Maurice son frère, enfant de sept ans, grandit dans les exercices du corps, et se prépare, dit-il même, à aller battre les Sarrasins, et conquérir le tombeau de Jésus-Christ. Tout ainsi semble sourire aux vœux du noble chevalier.

Et pourtant il n'est pas satisfait. Le mouvement qui pousse l'Europe chrétienne vers la Terre-Sainte, est devenu universel. Il n'est personne qui reste insensible à cette grande question : elle a remué les entrailles du peuple comme le cœur de la noblesse. Saint Bernard, l'âme de l'entreprise, va arriver à Chartres. Il désire mettre une œuvre aussi importante sous le patronage de Notre-Dame. Vive est la joie que cet événement excite dans toute la contrée ; une foule de chevaliers et de seigneurs s'empressent de se rendre dans la capitale de la Beauce. On ne voit sur toutes les routes que brillantes armures, que vaillants coursiers emportant vers ce rendez-vous les futurs conquérants de la Palestine. Les cors joyeux retentissent dans les airs. La ville de Chartres, heureuse et fière de recevoir dans son sein une si glorieuse milice, la salue d'unanimes applaudissements.

Si Raoul d'Allonville n'est pas content, c'est que le remords trouble son cœur. Lui aussi, il avait promis son concours à la sainte entreprise. Voué dès le bas âge au service du Seigneur Jésus-Christ, il a sans cesse entendu sa mère le lui rappeler, et lui dire qu'elle rougirait de son fils si elle savait qu'il dût jamais hésiter à entrer dans cette généreuse carrière. Tout le long de son enfance, de son adolescence, il a été nourri des souvenirs de la Terre-Sainte ; il a

la mémoire ornée de mille traits intéressants, de beaucoup de beaux faits d'armes, où la piété le disputa à la bravoure. Depuis qu'elle a eu conscience d'elle-même, sa jeune âme s'est nourrie de ces pensées. a conçu ces ardeurs, ambitionné cette gloire. Tout petit, il s'est exercé à ce noble métier : *chevalier de Monseigneur Jésus-Christ*, c'était le titre qu'il aimait, le seul qui le flattât ; cent fois, au fond du parc de Louville, il a construit une petite Jérusalem, et l'a attaquée et prise d'assaut. C'est pour cela qu'il a tant sollicité, et enfin obtenu d'être armé chevalier ; c'est le vœu qu'il a fait au pied de l'autel de l'abbaye de Saint-Père ; c'est le serment enfin qu'il renouvelait naguères encore à la commanderie de Sours.

Mais cette chevaleresque et bouillante ambition s'est soudain calmée. Le goût du repos, la perspective d'une vie tranquille, l'image de sa jeune fiancée surtout, ont tout à coup amolli cette âme généreuse, et fait succéder l'indifférence, sinon l'aversion, à d'impétueux et nobles désirs. Raoul détourne la tête pour ne pas voir, pour ne plus entendre le mouvement qui se fait autour de lui : volontiers aimerait-il à se persuader qu'il n'existe pas. Dans l'impossibilité où il est de le nier, il cherche du moins à l'atténuer, à l'expliquer par des raisons humaines ; et ces raisons ne sont pas toujours honorables : c'est l'ambition, c'est l'amour des aventures, c'est l'appétit de la gloire, c'est la nécessité d'échapper à une position fâcheuse, c'est l'obligation d'effacer un déshonneur ; c'est... que sais-je ? L'imagination inventive du jeune chevalier ne s'arrête pas en si beau chemin, et sait même trouver moyen d'appliquer les hypothèses qu'elle crée. Anseau de Poissy a plus de dettes que de biens ; Gasse de Regmalard s'est fait mauvaise réputation ; Etienne du Perche a plusieurs péchés à expier : ainsi du reste. Et, sans doute, il n'en est pas autrement ailleurs ; il n'y a pas de raison pour que les seigneurs de Flandre, de Guienne ou de Franche-Comté diffèrent essentiellement de leurs frères Beaucerons.

Or Raoul d'Allonville n'est point, lui, travaillé de ces diverses maladies. Il commence sa dix-neuvième année ; il est encore exempt du vice. Le seul usage qu'il a fait de son bras et de sa novice épée a été pour protéger sa maison, repousser son ennemi, assurer ses droits ; il peut hardiment jeter le défi à qui que ce soit d'avoir rien à lui reprocher, rien à lui réclamer. Alors pourquoi irait-il aventurer sa vie sur des plages lointaines ? N'est-il pas plus simple de s'oc-

cuper de ses propres affaires ? Il n'a nulle envie de posséder une principauté en Palestine, comme Boémond ou Tancrede ; son ambition est beaucoup plus bornée : il se contentera de relever l'honneur de sa maison, de rendre ses sujets heureux, de se faire craindre de ses ennemis et respecter de ses rivaux ; d'attendre enfin que sa fiancée, devenue son épouse, vienne partager sa fortune et son bonheur.

C'est ainsi que Raoul cherche à s'endormir dans une paresseuse oisiveté. Mais il n'est pas aisé de changer la nature ; le lion ne saurait prendre tout à coup les goûts de l'animal domestique. Quoi qu'il fasse, le sang des chevaliers coule dans les veines du jeune d'Alonville. Quoi qu'il fasse, surtout, il se souvient de ses serments, de ses premières ardeurs, des rêves de son adolescence. Oui, sa conscience s'agite, se tourmente, le gronde : chaque fois que le nom de sa mère est prononcé, chaque fois que la cloche de Louville sonne, ou qu'il voit le modeste autel au pied duquel il fut promis à Jésus-Christ, un sentiment de malaise s'empare de lui. En vain il écarte ces souvenirs désagréables ; ils reviennent avec obstination. Quand la renommée lui apporte le nom d'un nouveau croisé, il rougit, une sorte de jalousie amère effleure son âme ; il se dit tout bas. — Ne peux-tu pas ce qu'ils peuvent ? — Quelquefois, l'image de sa mère se lève devant lui ; il lui semble qu'elle a le front ridé, l'œil sévère ; parfois même elle se détourne pour ne pas le voir. Mais bientôt il a repoussé ces pensées importunes. Des idées plus souriantes lui apparaissent : il rêve aux jours heureux qui se préparent ; il se figure sa chère Roselle dans tout l'éclat de sa beauté, régnavant en souveraine dans les lieux qu'il va mettre ses soins à embellir pour elle. Toutes les douceurs du repos, toutes les joies de la vie du foyer, les plaisirs aussi que lui procureront d'autres aventures, remplaceront facilement les jouissances d'une expédition lointaine et les auries de la gloire.

Aille donc en croisade qui voudra : lui reste dans son château de Louville.

Terrible puissance de l'amour ! énervante action de cette passion impérieuse, dominatrice ! C'est ce sentiment qui a ainsi amolli une âme si fortement trempée. En vain se puise-t-il à une source pure ; en vain peut-il, sans rougir, s'avouer à lui-même : son effet est toujours de détendre les ressorts de la volonté, de lui enlever une partie de sa puissance. Disons-le tout haut à un siècle de volupté et de libertinage : l'amour humain, sous toutes ses formes, est une faiblesse. C'est le fort qui résiste, c'est le faible qui succombe. La virginité est le sceau de la haute vertu, le propre des grandes âmes : c'est à elle, surtout, qu'il appartient de régner sur le monde. Tandis que l'époux, dit saint Paul, est divisé et songe à plaire à sa femme, *le vierge* est tout entier occupé à plaire à Dieu. En dégageant l'homme de la chair, la virginité lui donne une puissance et une liberté merveilleuses : en le rapprochant de Dieu, qui est un pur esprit, elle lui communique une hauteur de vue, une grandeur d'action, qui seront toujours nécessaires pour les œuvres excellentes. C'est

une vérité écrite dans la conscience humaine ; l'idolâtrie elle-même, qui fut le culte des sens, n'a pas pu l'effacer. Rome eut ses vestales, et mit un intérêt extrême à conserver toujours dans son sein ce type vivant de la virginité, bien qu'il fût la condamnation de l'horrible dégradation de ses mœurs. Elle inventa même un supplice spécial, pour punir la vierge qui avait forfait à l'honneur ; il lui semblait que la gravité de la peine devait être proportionnée à la dignité de la vertu outragée.

Sans doute, on ne peut condamner en soi l'attrait qui forme le nœud du mariage ; car le mariage est la vocation, l'état de la plus grande partie des êtres humains. Mais si l'héroïsme n'est point dans la condition commune ; si la perfection ne sera jamais que le lot du petit nombre : qu'on cesse du moins de tant exalter cette passion terrible, si funeste quand elle n'est point réglée par la foi ; et que l'on sache que même quand la raison la guide, elle est encore une imperfection, une faiblesse ; puisqu'il est de foi que la virginité est plus parfaite que le mariage.

II

L'INSULTE

Le sire de Louville rêvait à je ne sais quelles douces images, quand on vint lui annoncer qu'un étranger demandait à lui parler.

— L'heure est bien avancée, dit-il à son vieux serviteur Alain. De quelle apparence est cet homme ?

— De la plus piteuse qu'il y ait. On suspendrait toutes les faucilles de la contrée à ses haillons.

— S'il est pauvre, donne-lui à manger. Je ne veux pas qu'un membre souffrant de Jésus-Christ éprouve jamais un refus à ma porte. Ma bonne mère attribuait toujours les malheurs qui fondaient sur le Puiset à la dureté qu'on y témoignait pour les mendiants.

— Je lui ai offert à manger et à boire, noble sire ; il n'a pas paru y faire attention. C'est à vous qu'il veut parler.

— Retourne-lui dire qu'il est tard, très-tard ; qu'on ne doit point frapper à la porte d'un château à une heure aussi avancée ; que demain matin, s'il persiste à me voir, l'entrée lui sera accordée. Mais dis-lui cela avec toute la douceur possible.

Le vieux serviteur revint un moment après.

— Il insiste, noble sire. Il se dit chargé d'une commission pour vous ; et, comme le temps le presse, il vous prie de lui accorder une heure d'audience.

— Une heure ! il en a long à dire. De quel pays est-il ?

— C'est ce qu'il pourrait seul vous apprendre. Mais son accent me paraît étranger. Toujours est-il que je n'en ai jamais entendu de pareil.

— Fais-le monter, dit brusquement le sire.

L'inconnu fut introduit dans une vaste pièce, et qui formait comme le centre de toute demeure seigneuriale. Deux ou trois gardes y époussetaient les armes suspendues aux parois, et le petit Maurice y dormait sur son joli escabeau en chêne. L'aspect

de cet étranger était désagréable ; une taille courte, un dos un peu voûté, un teint basané, une peau ridée, un accoutrement bizarre autant que guenilleux : voilà ce qu'il offrait au premier coup d'œil. Mais un regard plus attentif découvrait bientôt sous ces effets du temps, des voyages et de la pauvreté, une physionomie intelligente, une prunelle ardente, un sourire d'une expression extraordinaire, quoique ambiguë. Enfin on éprouvait à le voir un sentiment indéfinissable, qui n'était ni la répulsion ni l'attrait, mais une sorte de curiosité avide et inquiète. Il ne portait autre chose qu'un bâton blanc, noueux et fort, et une espèce de sac attaché à son dos en forme de bandoulière.

En s'avancant vers le sire de Louville, il ne fit qu'un léger salut, qui consista à porter la main à son front, médiocrement incliné. Il demeura en cette situation environ une demi-minute, sans mot dire. Puis allongeant son bâton dans la direction de l'enfant, il l'en poussa assez rudement, de manière à l'éveiller.

— Tu débutes par une insolence, dit Raoul, piqué de cette liberté inconvenante. Je vais te faire sortir plus vite que tu n'es entré.

L'inconnu fit un geste de la main, pour arrêter les gardes, qui allaient se précipiter sur lui.

— Un moment de patience, dit-il, et vous ferez ensuite ce que vous voudrez. J'ai besoin de témoins pour entendre ce que je vais dire. Et quand je parle de témoins, j'entends des témoins de bonne race, des enfants de sang noble. Cet innocent a déjà l'âge suffisant pour comprendre. Et s'il était encore ici d'autres parents... Y a-t-il d'autres parents ? Où est la mère du chevalier d'Allonville ?

— Que t'importe ? répondit Raoul, qui sentait sa colère augmenter.

— Gens du sire de Louville, dit le mendiant, en se retournant avec une parfaite tranquillité, et promenant ses regards sur toute la salle, voulez-vous me dire s'il est vrai que Denyse Chenard, veuve de Maurice d'Allonville, soit décédée, pour cause ou pour autre ?

Un des gardes, maîtrisé, pour ainsi dire, par ce ton impérieux, fit involontairement un signe affirmatif. — Alors c'est à sa mémoire, c'est à son ombre que je m'adresse. Je l'adjure d'être témoin, le témoin invisible de l'exécution de mes ordres. Je ne puis pas comme le puissant... comme la... non, je ne puis pas évoquer les morts. Mais qu'ils m'entendent de leurs cercueils, et que, du moins, les vivants me voient.

Il fit une pause d'un petit moment, comme s'il eût voulu laisser à ses paroles le temps d'arriver aux morts qu'il avait invoqués. Puis, déposant à terre le paquet attaché derrière son dos, il en tira un objet qu'il leva majestueusement en l'air, pendant qu'il reprenait d'une voix de tonnerre :

— Au lâche ! au félon ! au chevalier infidèle ! au sire d'Allonville, qui oublie son rang, ses promesses, son titre, et ne mérite plus d'être compté que parmi les femmes !

Nous avons dit que l'enthousiasme pour la croisade était tel qu'il restait à peine un homme sur six qui ne prît rang dans la milice sacrée, et que le reproche le plus sanglant que l'on pût faire à celui qui résistait au mouvement pour des raisons non avouables était de lui envoyer une quenouille. Or, c'était précisément une quenouille que cet inconnu venait offrir au jeune sire de Louville. L'aspect de cet étrange objet fit sur celui-ci un effet qu'on ne peut expliquer. Il resta cloué, pour ainsi dire, dans un sentiment composé de honte, de colère, de surprise, de remords, des sensations les plus diverses. Si sa fierté était blessée, sa conscience s'éveillait. Ce n'était pas sans raison qu'une main, amie ou ennemie, lui envoyait ce symbole de la *bastardise* et de la félonie. Aussi ne put-il d'abord trouver une expression, une seule, pour répondre à l'espèce de malédiction lancée à sa tête.

Le mendiant avait déjà quitté la salle, que Raoul n'était pas encore complètement revenu à lui.

III

LE VAUTOUR ET LA COLOMBE

Ce même soir, devant l'énorme foyer du château du Puiset, un homme et une enfant entretenaient conversation. L'imagination d'un poète, pas plus que le pinceau d'un peintre, ne pourrait exprimer un contraste plus frappant que celui qui séparait ces deux êtres. Autant la figure du puissant seigneur est farouche et sombre, autant son regard est ardent, sa voix rude, son geste impérieux ; autant l'innocente vierge est belle, douce, gracieuse et timide. Ce que nous avons dit ailleurs de Roselle de Châtillon nous dispense de revenir sur son passé. Qu'il nous suffise de rappeler que, privée de son père et de sa mère, dépouillée de sa fortune, élevée à la rude école de l'adversité, elle commence enfin à voir se lever pour elle des jours de bonheur. Fiancée à Raoul d'Allonville, elle attend, sous la tutelle du terrible baron du Puiset, le moment où elle pourra engager sa foi au pied des autels. Si le lecteur n'a point oublié la bonne Gudule, cet être mystérieux qui a exercé sur sa destinée une si grande influence, il s'expliquera sans peine ce mélange de vivacité et de calme, cette exquise sensibilité et cette force de caractère, ce besoin d'aimer et cette douce résignation, qui composent comme le fond de cette nature de jeune fille. Le moule imprimé à l'enfance est ordinairement de longue durée ; il survit souvent aux brisements de la souffrance, aux écarts des passions. Mais ici il n'a rien subi encore des secousses orageuses ; la pieuse recluse a pu imprimer librement son cachet de mysticisme sur une âme impressionnable et tendre ; l'adversité même, le seul souffle que cette humble enfant ait ressenti jusqu'ici, a merveilleusement contribué à développer en elle les leçons de la vertu. En voyant ces deux êtres ainsi rapprochés, nous ne pouvons que répéter ce que nous inscrivions en tête de ce chapitre : une colombe et un vautour.

Mais ce vautour semble avoir dépouillé ici sa propre nature. Chaque fois que son regard s'abaisse sur

cette candide figure, il prend une expression de douceur qui lui est étrangère partout ailleurs. Aucun de ceux qu'il a aimés (et il a sans doute aimé dans sa vie), n'eut jamais le don d'émouvoir ainsi sa sensibilité. Il ne saurait se rendre compte du charme qu'il éprouve en présence de cette enfant, de la paix, du contentement qu'elle répand dans tout son être. C'est pendant de longues soirées qu'il converse avec elle ; il écoute avec bonheur ses petits contes, où perce toujours un esprit de piété et de résignation. Roselle redit ce qu'elle pensait quand elle était enfant, les impressions que les objets faisaient sur elle. Que d'anecdotes touchantes, quand elle était mendicante ! quand elle allait de porte en porte demander son pain quotidien, et celui de la sainte recluse ! Bien des fois, elle n'a éprouvé que des refus humiliants ; sa mémoire n'a rien perdu des lieux, des circonstances, des personnes ; et pourtant elle n'en garde aucune amertume ; toujours son innocente charité trouve moyen d'excuser ceux qui montrèrent tant de dureté à son égard. La sainte lui a appris à tout faire remonter à Dieu ; elle lui a souvent rappelé que Jésus-Christ lui-même fut mendiant, n'ayant ni pain, ni logis assuré ; elle lui a bien des fois redit les rebuts et les humiliations dont il fut l'objet de la part de ses propres concitoyens. Le sire du Puiset écoute ces récits naïfs, et son âme endurcie retrouve un reste de sensibilité. Il souffre même qu'elle raconte comment elle fut maltraitée un jour aux portes de son château ; comment un vil serviteur eut le courage, le lâche courage de la souffleter et de la faire tomber dans la boue, alors que, pressée par une faim dévorante, elle mettait plus d'insistance qu'à l'ordinaire à demander le morceau de pain qui devait l'empêcher de mourir.

— Tu pouvais bien t'annoncer, fillette, lui dit ici le baron, à qui elle venait de raconter ce trait d'inhumanité. Ne savais-tu ton nom ? T'était-il défendu de le prononcer ?

— Oui. On m'avait toujours caché ma naissance, on s'efforçait, du moins, d'en effacer en moi la mémoire. Car je me rappelais avoir vu ma mère ; mais ces impressions, déjà lointaines, s'affaiblissaient chaque jour. La bonne Gudule, à qui j'étais confiée, tachait de me faire perdre de vue tous ces souvenirs. " Tu es l'enfant du bon Dieu, me disait-elle ; te voilà, comme l'oiseau, abandonnée à ses soins, et tu n'auras pas lieu de t'en plaindre. Ce n'est pas sans raison que les gens de Chartres t'appellent l'*Oiseau du paradis*. Tu es bien vraiment un petit oiseau, confié au Père Éternel, qui ne t'oubliera pas, sois-en sûre ; et si on dit que tu es l'oiseau du paradis, on a encore raison, parce qu'il faut absolument que tu voles de ce côté-là. Ainsi mets toute ton espérance dans le bon Dieu, et ne t'inquiète jamais de ce que tu deviendras. Le Père céleste n'aime pas les enfants qui s'inquiètent."

— Cette doctrine était bonne. Elle servait à adoucir tes maux.

— Et, cependant, quelquefois j'étais bien triste. J'avais faim, j'avais froid, je rentrais toute mouillée ou fatiguée, chez la vieille femme qui me gardait ;

et alors mes larmes coulaient, sans que je susse pourquoi. Bien souvent j'ai passé la nuit à pleurer, à me désoler ; des souvenirs repassaient dans ma tête : je revoyais ma mère, nos domestiques, notre château, nos jardins, mon petit cabinet, et... oui, je pleurais beaucoup, en pensant à tout cela. Quelquefois je ne savais plus si c'étaient de vrais souvenirs, ou des idées forgées par mon imagination. Le lendemain, je racontais tout cela à la bonne Gudule, et toujours elle parvenait à me consoler. Mais cela n'empêchait pas la tristesse d'occuper le fond de mon âme.

— Aujourd'hui, j'espère que tout cela est dissipé.

— Ah ! dit la jeune fille, levant les yeux au ciel, je suis bien heureuse aujourd'hui. Mais la sainte me l'avait toujours prédit.

— Et comment avait-elle pu le deviner ?

— Les saints savent bien des choses que nous ne savons pas. Celle-là était l'amie intime de Notre-Seigneur Jésus-Christ (elle inclina sa petite tête). Je l'ai entendue bien des fois lui dire : Mon ami, mon frère, mon bon frère... et sa bouche haletait, et ses yeux languissaient d'amour. Ils causaient ensemble familièrement, tantôt à demi-voix, tantôt à voix basse ; elle lui disait des tendresses, et lui, sans doute, lui en disait : mais je ne comprenais pas, je n'entendais même pas. Jamais malgré mon grand désir, une seule de ses paroles n'est parvenue à mon oreille. Et comme je m'en plaignais à la sainte, elle me disait : Tu n'es pas encore assez détachée : la pauvreté te pèse, tu rougis parfois de tes haillons ; cela n'est pas bien, et le doux Maître ne peut communiquer ses douceurs à ceux qui ont honte de lui ressembler. Et ces mots-là m'humiliaient fort, mais redoublaient aussi mon courage. J'avais si grande envie d'entendre la voix de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

— Enfin, comment appris-tu que tu devais un jour sortir de ta situation ?

— C'était le lendemain d'une journée bien triste. Comme je chantais dans la rue des *Trois-Ecus*, à Chartres, pour gagner mon souper, voilà qu'un homme fait entendre sa voix de tonnerre, et s'élance vers moi un couteau à la main. Je reconnais bientôt Étienne le fou : car il m'avait déjà effrayée plus d'une fois, mais jamais il n'avait été si près d'exécuter sa menace. C'en était fait de moi, si un beau jeune chevalier, qu'on venait d'armer de jour-là, ne se fût empressé de voler à mon secours. C'est lui qui a arrêté le bras de ce furieux, au moment même où j'allais être frappée. Je tombai sans connaissance, et ne me réveillai guère que quand on me déposa chez ma mère adoptive. Or, ce beau chevalier, c'était le sire Raoul d'Allonville. Le lendemain, quand je racontai tout à la recluse, elle me dit que je devais beaucoup prier pour lui, que le bon Dieu avait eu ses vues dans tout cela, et qu'un jour j'en saurais davantage. Depuis je n'ai jamais cessé de le nommer dans mes prières, et je vois bien que la chère Gudule avait raison. — Vous ne savez pas, noble sire ?

— Parle.

— Quelquefois dans mes rêves il me revient encore...

— Qui ?

— Ce fou cruel, ce misérable assassin, Étienne. Il y a deux nuits j'ai cru entendre sa voix hurlante, le même cri féroce qu'il poussait, ce jour-là en dansant et en brandissant son couteau, et qui, dès lors, n'est plus sorti de ma mémoire. Ce n'était qu'une illusion, sans doute, et pourtant cela a suffi à me troubler toute la nuit.

— Il faut oublier ces misères dit le sire, qui avait pâli malgré lui, et ne plus songer qu'au bonheur qui se prépare pour toi. Ta vie aura été comme partagée en deux parts : l'une pour la souffrance et la pauvreté, et l'autre... Qui est là ? Qui entre ainsi sans se faire annoncer ?

Ces dernières paroles s'adressaient à une femme qui s'avancéait, glissant, pour ainsi dire, sur la pointe des pieds, et se trouvait derrière le fauteuil du sire, avant qu'on se fût aperçu de sa présence. Il est vrai que les gardes, vu l'heure avancée de la nuit, dormaient le long des murs. Un seul, Gérard Onfroy, avait vu cette inconnue profiter d'un moment où la sentinelle tournait le dos, pour entrer par la porte extérieure entr'ouverte ; supposant qu'elle avait permission, il l'avait laissée pénétrer dans la cour intérieure, puis dans le château. Son costume était original et étrange. Il consistait principalement en une sorte de manteau bleu, rayé de blanc, d'un mouchoir de laine blanche très-fine tourné autour de sa tête, de sandales rouges surmontées d'une espèce de bottines vertes. Ses bras nus jusqu'aux coudes étaient ornés de bracelets garnis de pierreries, et chacun de ses doigts portait un anneau de cuivre. Sa figure avait un cachet singulier de fermeté et d'audace. Sans être belle, elle avait une physionomie très-expressive ; sa peau brune indiquait que le soleil avait longtemps exercé sur elle son action ; mais la blancheur de ses bras démontrait en même temps que ce teint hâlé ne lui était point naturel. Quant à son âge, il dépassait certainement soixante ans.

Après le premier mouvement de surprise, causé par une apparition aussi inattendue, le sire Everard se sentit blessé de la négligence de ses gens, capables d'oublier à ce point les règles du service. Il frappa avec force du poing sur la table de chêne, et les cinq ou six gardes s'éveillèrent en soubresaut.

— Valetaille ! s'écria-t-il, de ce ton colérique si bien connu de toute sa maison, vous laisserez bientôt entrer tout passant, tout malotru, chez le sire du Puiset ? Ai-je des idiots ou des traîtres pour serviteurs ? C'est ce que nous allons voir. Attendez seulement le jour, et je saurai faire place nette.

— Ces paroles étaient un ordre : un seul regard aurait suffi. Les archers saisissent cette femme par le bras, et l'entraînent hors de la salle. Sans dire un mot sans faire de résistance, elle se laisse conduire jusque dans la cour. Mais le sire, son accès de colère une fois passé, sent naître en lui la curiosité.

— As-tu vu, fillette, cette étrange créature ? Si elle était entrée autrement, j'aurais été curieux de l'entendre. Elle m'a l'air d'une étangère ou d'une folle.

— Mon père (le sire exigeait que Roselle lui donnât ce doux nom), je trouve aussi que cette femme

a un air extraordinaire. Ses yeux ont une expression prodigieuse, un éclat que je n'ai jamais vu ailleurs. Elle les a fixés sur moi, et je vous assure que... j'en ai été troublée : c'est comme si elle m'eût lancé deux charbons ardents. Je ne sais comment vous ne lui avez pas au moins demandé son nom.

— Ma fille, la tour du Puiset est un lieu inaccessible ; elle doit dominer par la terreur qu'elle inspire. Mes aïeux, à tort ou à raison, ont adopté ce genre d'autorité, et je l'accepte. L'homme est par sa nature, un méchant animal : il faut le dompter par la force, autrement il se jette sur vous et vous déchire. Je ne veux pas que personne entre ici sans mes ordres. C'est un cas de mort pour quiconque prend cette liberté, comme pour ceux qui la laissent prendre. Aussi sois sûre que si ce n'était une femme, cette étrangère serait déjà pendue en ce moment à une poutre de mes écuries ; mais mes valets paieront pour elle. Demain...

— Oh ! non, non, mon père, dit Roselle, en saisissant la main du sire, et en la serrant contre ses lèvres ; non, vous ne serez pas sévère pour eux. Songez qu'il est bien tard, et que ces pauvres gens sont fatigués. Et puis, c'est à cause de moi qu'ils le sont ; car ils m'ont menée aujourd'hui jusqu'à Notre-Dame de Chartres. Voudriez-vous qu'ils fussent punis de la bonté qu'ils m'ont témoignée ? Je vous demande grâce pour eux.

— Nous verrons. Est-ce toi, Gérard ? Tu trembles : ce n'est pas sans cause. Parle donc : le manoir du Puiset est-il une bicoque ouverte à tous les vents ? Serait-il loisible au premier manant d'y entrer à son gré ?

— La faute en est à moi, noble sire, répondit le vieux serviteur, Épargnez-les tous ; s'il y a une peine à infliger, moi seul je dois la porter. C'est moi qui avais laissée ouverte la porte extérieure, et cette femme à profité du moment où la sentinelle tournait le rond-point pour entrer furtivement. Je l'ai bien vue, elle m'a bien vu ; mais il m'a semblé qu'elle me jetait en passant le mot d'ordre.

— Ce ne peut-être qu'une erreur de ta part. Tu vieillis, Onfroy, et chaque jour je m'aperçois qu'un vieillard n'est plus bon à rien.

— Il n'en a pas toujours été ainsi, noble maître, dit le serviteur, en se relevant avec fierté. Quant je sauvai le sire votre père sous les murs de Bruges, quand je vous sauvai vous-même sous les murs d'Auneau, on ne faisait pas si peu cas de moi. Aujourd'hui que l'âge a émoussé ma vue et mes oreilles, et appesanti mon bras, je ne suis plus qu'un être à charge, un embarras bon à jeter de côté. Eh ! bien, j'en prendrai mon parti, et demain...

— Calme-toi, vieux père, dit le sire, revenu à des sentiments meilleurs. Ne va pas prendre trop au sérieux les paroles que je t'adresse. Mais tu sens que je dois de temps en temps te faire souvenir que l'ordre de la maison est que nul n'ose passer le seuil, sans avoir décliné son nom, et sans que je lui en aie donné la permission. Eh bien ! qu'as-tu fait de cette folle ? Car, ou je me trompe fort, ou elle n'a plus sa raison.

— Je le souhaite, noble sire : ce serait certainement le meilleur pour vous, et pour nous tous, sans doute.

— Que veux-tu dire ? Tu secoues la tête comme si tu en savais plus long, et que tu voulusses nous en faire un mystère. Voyons, explique-toi.

— C'est une idée, et je ne crois pas qu'il vous soit utile que je la dise.

— Nous la jugerons : dis-la toujours.

— Eh ! bien cette femme-là est... probablement une sorcière, une misérable en commerce avec l'enfer.

— Je me doutais que tu avais quelque pensée de ce genre. Je reconnais bien là ton esprit crédule. Et comment as-tu été conduit à un pareil soupçon ?

— C'est qu'une femme ordinaire, et même une folle, ne ferait pas ce qu'elle a fait.

— Et qu'a-t-elle fait ?

— Elle a jeté la main du côté de la tour, et elle a prononcé des mots terribles.

Ici le baron poussa un éclat de rire, mais ce rire n'était pas de bon aloi ; il y perçait un peu d'effort et, peut-être, d'inquiétude.

— Voilà qui est vraiment effrayant, reprit-il, une femme qui lève la main et marmotte quelques paroles ! Le château du Puiset est perdu.

— Ne plaisantez pas, illustre seigneur, d'aussi grandes maisons ont péri par de semblables causes. Écoutez seulement Olric l'aveugle : il vous en conterait qui vous donneront à réfléchir. Il ne suffit pas de rire d'un mal pour l'écarter. Enfin ! prenez que je n'ai rien dit. Mais il y a eu certainement une bien mauvaise intention de la part de cette femme, et si j'osais tout dire...

— Ose. J'écouterai sans rire tout ce que tu diras.

— C'est qu'elle a parlé de cette pauvre enfant, reprit le vieil archer, en arrêtant ses yeux sur la figure de l'orpheline.

— M'a-t-elle nommée, Onfroy ? dit Roselle émue. Je n'aimerais pas qu'elle sût mon nom. Le démon a toujours quelque vue coupable, quand il emploie de tels instruments.

— Je ne dis pas qu'elle vous ait nommée, chère petite : car je n'ai pas compris dans quelle langue elle parlait. Mais c'est une idée qui m'a pris que le nom de Roselle avait trouvé place dans les enchantements qu'elle murmurait. Si ce n'était pas lui, c'était quelque chose qui lui ressemblait bien. Enfin... la suite fera voir ce qu'il y avait là-dedans.

Le fidèle archer s'étant éloigné, le sire reprit la conversation avec sa fille.

— Que t'en semble, mon enfant ? Ne trouves-tu pas que j'ai bien de la patience de souffrir de si stupides serviteurs ?

— Il me semble, au contraire, qu'il faut avoir beaucoup de douceur à l'égard des domestiques. La sainte recluse me répétait souvent que Notre-Seigneur est venu pour servir, et non pour être servi. Si jamais je me trouve à la tête d'une nombreuse troupe de serviteurs, je tâcherai d'être bonne pour eux. C'est la recommandation que Gudule m'a faite plus d'une fois. Mon père, on ne perd rien en se re-

lâchant un peu de son autorité à l'égard de ces pauvres gens.

— Et tu crois, dit le sire pressé de changer de sujet tu crois que les enchantements de cette femme suffiront à ébranler la tour du Puiset ? J'admire ta implicité, alors.

— Je ne dis pas cela, mon père ; votre puissance a un fondement trop solide pour être si vite ébranlée. Cependant, il faut bien prendre garde d'irriter le bon Dieu, qui est certainement le maître de toutes choses, et renverse, d'un seul signe de sa volonté, les plus grandes puissances de la terre.

— Va, dit Everard en étendant son bras musculé, tant qu'il y aura là un reste de vigueur, il faudra bien compter avec moi. Ne crains pas, chère petite ; aucun péril ne saurait t'atteindre, tant que tu habiteras sous le toit du Puiset.

Roselle hocha la tête, et se retira toute pensive.

IV

L'AVIS D'UN VIEUX SERVITEUR

L'étonnement, et aussi la colère, où l'apparition de l'étranger avait jeté Raoul, ne diminuaient point. En vain se creusait-il la tête pour deviner d'où le coup était parti : dix noms se présentaient à son esprit, à la fois, tour à tour, il pesait les possibilités de part et d'autre ; mais, en résumé, il ne pouvait s'arrêter sur aucun d'eux.

Si la vieille haine qui séparait sa maison de celle du Puiset eût encore subsisté, ses soupçons se seraient vite dirigés là ; et, cette fois, ils ne se seraient point égarés. Mais Everard est véritablement réconcilié avec lui. La tendresse paternelle dont il entoure sa jeune fiancée, la part qu'il a prise à l'événement auquel Raoul lui-même attache son bonheur, ne permettent pas de douter de la sincérité de ses sentiments. Quoi qu'il en soit de l'auteur de cette raillerie amère, elle a porté coup. Un trouble indéfinissable agite le sire d'Allonville. La honte lui monte à la figure, chaque fois qu'il se rappelle ce fait étrange. Il voudrait s'échapper à lui-même et ne le peut. Les salles qu'il parcourt, les gardes qu'il rencontre, les armes suspendues aux murs de ses appartements, tout lui rappelle ses serments, lui reproche son infidélité. Les plus minces objets prennent une voix pour le gronder. Et lui en conçoit de la mauvaise humeur ; son caractère souffre de cette fausse situation ; il semble plus dur pour les gens de service ; il blâme, il s'irrite à propos de rien ; ses serviteurs ont peine à comprendre cette sévérité chagrine, à laquelle ils ne sont point habitués.

— Que fais-tu là, Alain ? dit-il en s'adressant au plus âgé de tous, à un homme qui compte soixante ans de service dans la maison. Je te vois les bras pendants, tandis qu'il y a bien à faire autour de toi. Tu me sembles d'ordinaire plus actif à la besogne.

— C'est vrai, répondit le vieillard, dont le regard mélancolique s'était fixé sur un vieux bouclier pendu à la muraille. Mais j'ai songé ce matin qu'il fallait profiter de l'occasion pour me reposer. A soixante-

quinze ans, j'ai quelque droit à la retraite. Aussi vrai que je vous le dis, je n'ai plus le courage de rien faire.

— Il y a longtemps que je te le conseille, Alain : personne ne peut faire deux âges. Je n'aime pas à te voir cette activité inquiète, cette diligence peu faite pour tes cheveux blancs. Contente-toi seulement de surveiller le travail de ces jeunes gens ; commande, distribue l'ouvrage, mais reste tranquille ; il est inutile que tu uses le reste de tes forces à des occupations qui ne vont qu'à la jeunesse.

— La besogne ne leur manquera sans doute pas, repartit le fidèle écuyer ; mais celle que j'aimais à faire, ils ne la feront plus. Autant les laisser manger de la rouille que de leur garder un poli inutile.

— De quoi parles-tu ?

— Je parle de ces hochets, répondit Alain, en promenant sa main tremblante le long du mur ; je veux dire qu'il n'y a plus besoin de se donner tant de peine pour entretenir ses épées, ces lances, ces boucliers, ces casques, désormais sans usage. Autant vaut les laisser ronger par...

— Je te trouve insolent aujourd'hui, vieillard, répliqua Raoul, piqué au vif de cette observation. Il ne tiendrait qu'à moi de te faire payer cher une liberté si déplacée. Où as-tu pris le droit d'insulter ton maître ?

— Que Dieu m'en garde, noble sire ! L'insulte ne fut jamais dans mes habitudes ni dans mes goûts. J'ai servi soixante ans dans votre maison ; et jamais que je sache, il ne m'est arrivé de manquer de respect, même au plus petit de vos serviteurs. J'ai seulement voulu dire (et mon âge m'en donne le droit) que j'ai eu l'honneur d'accompagner votre grand-père à cette glorieuse expédition de Terre-Sainte, et que... ce bouclier était le sien. Non pas le sien, précisément ; mais devenu le sien par le droit de la valeur. Après s'être battu tout un jour avec le plus vaillant des Sarrasins, Ain-Ben-Allah, il en reçut cette arme en échange de la sienne : c'était un mutuel témoignage d'estime que ces deux braves voulurent se donner. J'ai dit cela, et je me tais.

— Langue acérée ! langue de serpent ! Achève... Tu n'as pas tout dit encore

— Je ne dirai rien de plus, si ce n'est que les fils ne ressemblent pas toujours aux pères. Si la noble dame Denyse (que Dieu lui fasse paix !) daigne encore jeter un coup d'œil sur nous du haut du ciel, où elle est sans aucun doute, il doit lui être difficile de reconnaître le petit-fils de son père dans...

Le vieux serviteur n'eut pas le temps d'achever : un large soufflet lui ferma la bouche. Le bouillant jeune homme n'avait pu contenir le mouvement de sa colère ; et, dans son impétuosité, il s'était laissé aller à outrager le meilleur de ses amis. On vit alors le vieillard se redresser de toute sa hauteur, et darder sur son maître un œil où pétillait une flamme inconnue. Ses muscles s'étaient roidis ; une étincelle avait couru dans ses os desséchés. Mais ce mouvement fut rapide ; le sentiment de sa condition, le respect, l'amour même qu'il portait à son maître eurent

bientôt apaisé ce souvenir de belliqueuse ardeur. Il baissa la tête, et s'éloigna.

— Suis-je, oui ou non, le maître chez moi ? se dit le jeune sire de Louville, lorsqu'il fut seul. Quoi ! faudra-t-il que tous, tous, jusqu'au dernier valet, se croient en droit de me donner des leçons ? Me traitera-t-on toujours comme un enfant en tutelle ? Suis-je, oui ou non, leur serviteur et leur esclave ? Il me semble que ma destinée est entre mes mains. Eh bien ! non : je n'en suis plus tout à fait le maître. Une autre volonté doit concourir à la mienne. Roselle ma chère fiancée, tu as bien le droit de me donner un avis. A toi, ma douce étoile, à diriger mes pas. Je te remettrai ma cause en mains : tu décideras, et ta décision, je le jure, fera ma loi.

Il avait à peine achevé de formuler cette pensée, qu'il fit sceller un cheval et partit pour le Puiset. Il y trouva tout dans le trouble : Roselle, sa chère Roselle, était souffrante, pour la raison que nous allons dire.

V

COMMENT UNE VIEILLE CONNAISSANCE SE RENOUE

Comme la jeune fille venait de déposer un baiser sur le front de son père adoptif, et s'en retournait, tout occupée de l'apparition de la sorcière, elle fit quelques pas dans une autre direction, et se trouva dans un corridor voisin de celui qui conduisait à son cabinet. La porte de ce corridor était toujours fermée ; du moins, elle ne l'avait jamais vue ouverte, et ignorait même où elle donnait entrée. Le froid glacial qui régnait dans ce lieu aurait dû l'avertir de son erreur, si sa préoccupation n'eût été aussi grande. Elle ne fut rappelée à elle que par un cri perçant, sorti subitement du fond de cet antre. S'arrêtant tout à coup, elle jette les yeux autour d'elle, et voit apparaître sur sa gauche une faible lumière teignant d'une ombre jaune un espace indéfini, où sa vue plonge à travers une grille. Le silence le plus profond avait succédé à ce coup de gorge, à ce cri sauvage, qui pouvait appartenir à un homme aussi bien qu'à un animal. Mais elle tressaillit, comme si elle l'eût connu. Nous retrouvons ainsi parfois dans l'écho des bois ou des campagnes, des sons qui ne nous paraissent pas étrangers ; mais notre mémoire, moins rapide que notre imagination, hésite souvent à se rappeler où nous les avons entendus pour la première fois. La jeune fille reconnaissant son erreur, allait reculer, quand elle vit une figure se dessiner sur ce fond de muraille, éclairée par une lampe ; et, en même temps, deux yeux abattus se fixaient sur elle, et les mots suivants se faisaient entendre :

— Qui que tu sois qui pénètres dans ce lieu de douleur, ne crains pas d'approcher : tu n'as rien à redouter d'un malheureux qui ne hait plus rien au monde que lui-même. Il est évident que c'est une méprise qui t'a conduit ici ; car mes gardiens passent de l'autre côté, et j'aurais déjà ouï le bruit de leurs clefs. Approche, oui, par pitié approche, et donne-moi, en passant, un mot de consolation...

— Qui es-tu ? répondit la vierge, en faisant effort pour se raffermir. Et quel gage me donnes-tu que tu me feras pas de mal ?

Le prisonnier tressaillit à son tour, s'élança d'un bond contre la grille, qu'il secoua avec une force frénétique.

— Eh ! quelle meilleure preuve te donnerais-je que celle-ci ? Regarde comme cette barrière est solide ! Ah ! si elle l'eût été moins, il y a longtemps qu'elle aurait succombé sous mes efforts. Mais, encore une fois, ne crains pas d'approcher ; le nom qu'on me donne ne doit point t'effrayer : je m'appelle Étienne le fou.

Un frisson de terreur courut dans les membres de Roselle. C'était donc bien les sons de cette voix hurlante qu'elle avait entendus plus d'une fois, la nuit, quand ils se mêlaient par intervalles aux cris des hibous ou aux sifflements du vent.

— Et toi, reprit l'infortuné en appliquant sa figure contre la grille, pourquoi ne me dirais-tu pas ton nom ? Pas un être humain n'a mis le pied où tu es, depuis le jour où Norbert le lépreux s'y trouva un moment enfermé. Je suppose qu'il ne sera pas sorti vivant de ce vestibule d'enfer. As-tu entendu parler de Norbert le lépreux ?

— Qui n'a pas entendu prononcer ce nom ? Je l'ai connu, je l'ai aimé, je l'ai servi... Il m'honora de sa tendresse.

On dit que la voix de certain petit oiseau a la vertu d'endormir la fureur des cruels animaux du désert. Tel fut l'effet que produisit cette parole douce et compatissante sur l'âme féroce du prisonnier. Sa frénésie s'était tout à coup apaisée sous l'influence de ce charme magique.

— Ce n'est pas la première fois que tes accents ont frappé mon oreille, ange descendu du ciel, reprit-il en tâchant d'adoucir sa voix. Oui, ta parole réveille en moi un souvenir... une illusion, peut-être. Parle aimable enfant (car c'est la voix d'un enfant qui sort de ta bouche), dis-moi : Ne te serais-tu jamais rencontrée sur ma route ? Tu es bien jeune et moi je suis déjà vieux... Non, j'ai rêvé... Ou bien si la captivité a affaibli mon intelligence ?...

— Non, Étienne de Francourville, votre imagination ne vous a pas trompé ; nous nous sommes déjà rencontrés sur le chemin de la vie, et peut-être n'est-il pas bon que je vous rappelle en quelle circonstance.

— Il y a eu dans ma vie tant de taches, tant de crimes, que ma mémoire s'y perd. Mais vous êtes si jeune, enfant du bon Dieu ! Non, il n'est pas possible que jamais le scélérat que vous venez de nommer vous ait fait le moindre mal. Il y a des siècles que je suis dans cette cage de fer. Et, pourtant, dites-moi quand j'ai pu contrister votre front candide, ô vierge aimable ! et ne craignez pas de faire monter la honte sur une figure qui, depuis longtemps, ne sait plus rougir. L'humiliation est une potion amère qui a, dit-on, la vertu d'effacer les péchés. *Asperges me, Domine hyssopo, et mundabor, lavabis me et super nivem dealbabor.*

— Alors, puisque tels sont vos sentiments, je vous rappellerai que je suis Roselle de Châtillon...

— La fille de Gislebert ? la nièce d'André ? Enfant, vous êtes celle que les gens de Chartres appelaient *l'Oiseau du Paradis* ?

— Je suis la petite mendiante qui chantais dans les rues de la ville, attendant de la Providence et des honnêtes gens mon pain quotidien.

— Est-ce un rêve ? dit le prisonnier en se frappant violemment le front, je croyais avoir vu votre corps gisant à terre, et votre âme s'envolant vers le ciel. Oui, je croyais avoir vu cela. J'avais un couteau à la main... je... Oh ! la vengeance est douce, d'abord, puis amère ensuite, très-amère... Êtes-vous donc ressuscitée ?

— Non Étienne, car je ne suis pas morte ; mais il n'a pas tenu à vous qu'il n'en fût ainsi : vous avez bien réellement tenu le couteau qui devait m'égorger ; je vous vois encore dans cette attitude cruelle ; j'entends encore vos cris furieux...

— C'était un rêve, reprit le frénétique, dans une sorte de monologue, oui, c'était un rêve. Je voyais son cadavre étendu ; sa gorge percée laissait couler un sang pur, virginal ; ses lèvres n'avaient pas perdu leurs roses ni sa peau sa fraîcheur ; ses mains étaient jointes, et ses yeux encore beaux, quoique glacés, regardaient le ciel. Mais c'était un rêve...

— Remerciez-en le ciel, Étienne ; bénissez la main qui a contenu votre fureur. Qu'auriez-vous gagné à faire une victime ? Hélas ! une pauvre mendiante ne pouvait gêner personne. Mais dites-moi un peu : pourquoi êtes-vous là ?

— Pourquoi renferme-t-on le loup dans une fosse ? pourquoi met-on une muselière à l'ours ravageur ? Mais ce n'était pas à lui à me punir : il n'en avait pas le droit.

— Est-ce le sire du Puiset qui vous a jeté dans cette prison, et l'a-t-il fait de lui-même, ou pour obéir à quelque ordre étranger ?

— Qu'en sais-je ? J'ai faim, j'ai soif, j'ai froid, j'ai chaud, je souffre... Enfant, ayez pitié de moi ; pardonnez-moi de vous avoir donné la mort.

— Vous ne me l'avez pas donnée, Étienne ; mais, me l'eussiez-vous donnée, j'aurais tâché de recueillir mes forces expirantes pour vous dire que je vous pardonnais de grand cœur. Puis-je faire quelque chose pour vous ? Demandez : je ne négligerai rien de ce qui pourra vous être utile.

Je voudrais entendre les oiseaux des champs, revoir le soleil, les blés verts, les forêts, les ruisseaux... Il fait si noir ici !

— Je comprends : vous voudriez la liberté ; mais vous promettiez de n'en plus abuser ?

— Ah ! l'adversité est la mère de la vertu, la prospérité n'en est que la marâtre... Que le ciel doit paraître beau quand on a passé tant de temps sans le voir !

— Eh bien ! puisque vous êtes redevenu sage et que vous promettez de ne plus faire de mal, je...

— Sa gorge saigne, reprit le malheureux prisonnier ; ses yeux sont tournés vers le ciel, ses mains sont jointes, comme pour prier ; les anges vont venir

chercher leur sœur. Qui a coupé la jeune fleur dans sa racine ? Qui a tué la colombe au sortir du nid ? Le serpent cruel a versé sa bave... Enchaînez le loup de la montagne... Les lèvres mortes peuvent prier... Brûlez les moissons d'Auneau...

— Voilà que vous recommencez vos folies. Voyons ! plus de ces vilaines phrases qui n'ont point de sens. Si vous voulez être raisonnables, je vous...

— J'ai faim... J'ai soif... Le sang ne désaltère pas... Ha ! ha !

La jeune fille vit alors le catif s'éloigner lentement, tête baissée ; puis il se jeta à terre dans un coin de sa prison, et bientôt après Roselle entendit un cri aigu, énergique, absolument semblable à celui qui avait tant effrayé son imagination. Elle attendit cependant encore un moment ; puis un ronflement sourd et profond ayant succédé à ces manifestations du délire, elle s'éloigna tout émue de ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

VI

LA PUISSANCE D'UNE JEUNE VOIX.

Le soleil dardait ses derniers rayons sur la haute tour du Puiset, quand Raoul d'Allonville se présenta à la porte du manoir. Au son de la trompette de son écuyer Gerbert, les gens du guet s'empressèrent d'ouvrir. Personne n'ignorait que c'était la fiancée de la jeune demoiselle, de cette aimable enfant que quelques mois de séjour ont déjà rendue si chère à tous les habitants du Puiset. On savait que le noble sire Everard avait lui-même préparé cette alliance, et qu'il y voyait un gage de réconciliation sincère avec la maison d'Allonville. En ce moment le père et sa fille, assis sur un tertre de verdure qui dominait le rempart, contemplaient la campagne du côté du couchant, ou plutôt se laissaient aller à un de ces doux entretiens qui faisaient désormais le principal plaisir du farouche seigneur. Chaque jour il sentait son rude caractère se dépouiller peu à peu ; il s'étonnait lui-même du charme qu'il trouvait à causer avec cette timide enfant ; il ne pouvait se rendre compte de l'espèce de fascination qu'exerçaient sur lui sa voix, son regard, sa seule présence. Quelques lignes suffirent à dire le sujet de l'entretien.

— Ce sera trop de bonté de votre part, noble sire...

— Je t'ai déjà dit, fillette, que je ne veux point entendre le mot de *sire* sortir de ta bouche. Je suis ton père, j'en remplis les fonctions, j'en veux le titre.

— C'est bien certainement le plus agréable que je puisse vous donner ; mais quand je considère que vous êtes le haut, le puissant vicomte de Chartres, baron du Puiset, oh ! j'ai bien peur, alors, et je n'ose presque pas vous dire mon père.

— Et cependant jamais ton père ne t'aima plus tendrement que moi.

— Je ne l'ai pas connu. On m'a dit qu'il ne m'avait pas encore vue, quand il disparut pour toujours. C'est une chose étrange que personne n'ait voulu me donner de renseignements sur mes parents. Ne pourriez-vous satisfaire ma juste curiosité ?

— Quelle curiosité ? dit le sire d'un air distrait. Ah ! tu parles de tes parents ? eh bien ! ta piété ne les tirerait pas du tombeau. A ton âge, ma fille, c'est en avant qu'il faut regarder, et non en arrière. Ta mère est morte, quand tu étais toute petite... si je ne me trompe... Oui, c'est cela.

— Je l'ai connue... un peu. Il me semble que sa figure se dessine encore sous mes yeux ; mais cela se perd dans les ombres du passé, comme un rêve lointain. On m'a dit qu'elle était belle.

— Très-belle, dit Everard rêveur.

— On ajoute qu'elle était bonne, surtout pour les pauvres, pour les affligés, pour les malades, pour tous les amis du bon Dieu.

— Très-bonne.

— Un mal secret, assure-t-on, empoisonna ses jours. Mourir à la fleur de l'âge, ce devait être bien dur pour une pauvre mère qui laissait des enfants.

— Elle en avait trois... Ils étaient en bas âge... Je ne les ai pas vus... Je sais qu'elle en avait trois... oui, trois...

— Ah ! si le Seigneur eût permis que la mort vînt aussi trancher mes jours, je serais maintenant au ciel avec mon petit frère et ma petite sœur !

— Est-ce bien aujourd'hui que tu formes un tel vœu ? A la veille d'un si beau mariage ! quand une si rante perspective s'ouvre devant toi !

— La bonne Gudule disait : Toutes les joies et toutes les richesses d'ici-bas sont des folies ; il n'y a que Dieu qui mérite qu'on fasse attention à lui. Je suis bien heureuse aujourd'hui : car le bon Dieu m'a tirée d'un état d'humiliation pour m'élever plus haut que je n'aurais jamais pu l'espérer. Cependant, le ciel vaudrait encore mieux que tout cela. N'est-ce pas là, après tout, le but de nos désirs ? Il est meilleur, alors, d'y arriver, d'y être, que d'y tendre.

— Laisse là les... folies, que cette vieille fille a mises dans ta tête ; j'entends que tu t'occupes de tes noces, que tu sois gaie et souriante, que tu mettes de côté toutes les idées noires. Quel cadeau désires-tu que je te fasse ?

— C'est bien de la bonté de votre part ; mais je ne sais si je désire être belle. Laissez-moi vous citer encore ma bonne maîtresse " Ce qu'on donne au corps, disait-elle, est ordinairement refusé à l'âme ; c'est par le dedans, et non par le dehors, qu'une vierge doit briller." Ne vous semble-t-il pas que cette pensée est juste ?

— Encore ne serais-tu pas fâchée d'être parée en belle épouse. Ne secoue pas tant ta petite tête, n'aie pas l'air d'être si fière : je suis sûr que tu n'es pas plus insensible qu'une autre aux charmes de la toilette, et que ta vanité trouvera bien là son compte. En attendant, je veux te faire un cadeau : ne l'accepteras-tu pas ?

La jeune fille saisit la main du sire et l'embrassa avec tendresse ; mais lui, se penchant vers elle, cueillit un baiser sur son front candide, et vit une larme briller à travers ses longs cils.

— Je suis bien heureuse, dit-elle, aussi heureuse que possible ; vous ne pouviez me procurer une joie plus douce.

— Ah ! j'avais bien dit que ta vanité ne faisait que sommeiller. Tout à l'heure nous allons voir. Est-ce un joyau, est-ce une couronne que tu désires ? Du reste, tu as encore le temps d'y réfléchir. Examine donc ce qui pourra te faire plaisir ; ne regarde pas au prix : tout ce que le sire du Puiset pourra faire, sera fait.

— Je n'ose me le permettre ; ce que je voudrais vous déplaira peut-être, dit-elle, en secouant toujours la tête.

— Ne crains rien : tout ce que tu pourras me désigner te sera accordé.

— J'y puis compter ?

— Je le jure.

— Mais... ce sera long encore, ce ne sera pas de sitôt que ce beau jour arrivera. Et je suis bien... Oh ! non, le voilà qui arrive. Mon père le voilà... Dois-je rester ici ?

— Oui, c'est lui ; il a bonne mine, et je t'en fais mon compliment, Roselle. Tu auras là un joli chevalier ; vois-tu comme il a bonne grâce sur sa monture ? Tu pourras te vanter d'avoir le plus aimable seigneur et maître de vingt lieues à la ronde. Allons, pourquoi t'en irais-tu ? Coquette, c'est pour faire un petit bout de toilette, je gage ? Eh bien ! non, tu resteras. *Ce n'est pas par le dehors, mais par le dedans, qu'une vierge doit briller.* Te voilà prise dans tes filets.

Raoul s'avançait vers le siège où ils étaient assis ; Roselle se leva, et d'un mouvement aussi simple que gracieux, lui donna sa main à baiser. Le jeune chevalier rendit ensuite ses devoirs au sire du Puiset, en inclinant un genou : marque de déférence qu'il devait et à l'âge du baron, et à son titre de vicomte de Chartres, et parce qu'il était aussi son feudataire pour certaines portions de ses domaines. La conversation commença sur des sujets insignifiants. Roselle n'y prit de part que pour répondre aux questions qui lui étaient adressées ; et chaque fois elle le fit avec une justesse et une modestie charmantes. Les derniers rayons du soleil, en tombant sur sa figure, en relevaient encore la beauté. Le sire du Puiset n'en pouvait détacher ses yeux.

— Par saint Denis de Paris ! Raoul, tu ne peux désirer une plus gentille épouse. Sais-tu que je m'effraie du jour où tu viendras me l'enlever ? — Ah ! çà, voyons : quand vous mariez-vous ? Elle touche à ses quinze ans, et l'Évêque de Chartres vous attend. Il me fait savoir qu'il sera fort aise de bénir lui-même la fille de son ami. Tu ne répons pas, Raoul ? Te repentirais-tu d'avoir donné ta parole ?

— Bien loin de là, noble sire ; il me tarde fort, au contraire, de l'accomplir. Mais un doute me reste, et je viens le soumettre à celle que je me plais dès ce moment à reconnaître comme l'étoile de ma vie et la reine de ma destinée. Elle décidera, et ce qu'elle aura décidé sera ma loi.

— Ha ! ha ! je devine : tu veux parler de la croisade, de cette longue, de cette folle expédition de Terre-Sainte, qui fait tourner toutes les têtes ?

— Je n'irai jamais, illustre Everard, jusqu'à la traiter comme vous le faites. L'entreprise est noble, et j'en loue le but : il est digne de Dieu et de l'Europe

chrétienne. Moi-même j'ai longtemps désiré en faire partie : mon enfance, mon adolescence, ont été pleines de ces doux rêves de gloire ; on m'eût fait grande peine en disant qu'un jour l'étendard chrétien flotterait du côté de la Palestine, et que je n'aurais point l'honneur de l'y accompagner. Aujourd'hui...

— Oui, je comprends : tu es devenu plus sage, tu as laissé s'envoler ces folies de jeunesse. Eh ! bien, je t'en félicite. Un lien plus fort t'attache maintenant au pays de tes pères ; ce n'est pas moi qui t'en blâmerai. Ma fille, vois-tu quelle conquête tu as faite ? Il n'y a ni gloire, ni honneur, ni laurier, ni dévotion même qui aient autant d'empire que tes beaux yeux sur ce jeune et gentil chevalier.

— Roselle, dit le sire de Louville, en ployant encore un genou en terre, je remets la question entre vos mains. Je vous ai donné mon cœur ; plus que cela, je vous ai nommée, et vous nomme encore aujourd'hui, l'étoile de ma vie. Parlez : que voulez-vous que je fasse ?

Cette démonstration de tendresse et de respect émut la jeune fiancée, et ses joues se colorèrent d'une vive rougeur.

— Mon cher seigneur et maître, répondit-elle modestement, laissez-moi vous dire que ce n'est point à une faible enfant comme moi à décider une question aussi grave. On en doit chercher la solution à une source plus haute. Raoul, qu'avez-vous promis à Dieu ? qu'a-t-on promis pour vous à l'autel de Louville ? quels serments avez-vous faits à l'abbaye de Saint-Père ? à la commanderie de Sours ? quels engagements avez-vous pris envers vous-même ? C'est à vous que je m'en rapporte là-dessus. Écoutez votre conscience, et répondez.

Ce fut au tour de Raoul de rougir.

— Il est vrai que j'ai pris la croix, que j'ai donné mon nom à la milice sacrée, que... Oui, je le confesse. Mais alors... mais alors...

— Eh ! bien ? dit-elle, en relevant les yeux.

— Je ne prévoyais pas qu'un engagement plus étroit, plus fort, surviendrait bientôt pour me retenir.

— De quoi parlez-vous, Raoul ?

— Vous le devinez assez, Roselle ; ne jetez pas inutilement le trouble dans mon cœur. Je ne prévoyais pas que je dusse unir ma destinée à la vôtre.

— Oh ! à Dieu ne plaise, dit la jeune fille avec vivacité, que jamais une misérable créature comme moi fasse obstacle aux desseins du ciel ! Raoul, je vous respecte comme mon maître, je vous aime comme mon futur époux ; j'estime à grand honneur que vous ayez daigné jeter les yeux sur votre pauvre servante ; mais souffrez que je vous le dise : je me croirais moi-même indigne de cet honneur, si je ne donnais le pas avant tout à notre premier Seigneur et Maître, Jésus-Christ. Je rougirais de porter le nom de votre épouse, si je savais avoir été pour vous une occasion d'infidélité à vos serments. Non, il n'en sera pas ainsi. Vous remplirez le vœu que vous avez fait, vous obéirez à la voix de votre conscience ; vous vous rendrez digne du titre de chevalier chrétien, et de soldat de Monseigneur Jésus-Christ.

- Ainsi, vous décidez que je dois partir ?
 — Je le souhaite.
 — Et si nous devons rester longtemps séparés ?
 — Nous prierons l'un pour l'autre, et nous nous resterons fidèles.
 — Mais comment vivrai-je loin de vous ?
 — Un amour plus pur nourrira votre cœur, un but plus haut vous soutiendra.
 — Et si... vous veniez à m'oublier, à donner à un autre votre foi et votre main ?

Ici la jeune fille jeta sur son fiancée un long regard plein d'une inexprimable dignité, et, en même temps, de tendresse.

— Ah ! Raoul !

Ce seul mot, prononcé avec l'accent du cœur, fit baisser les yeux au jeune chevalier. Il soutenait une lutte terrible entre l'amour et le devoir. Après un moment de silence, il reprit :

— Et si la mort, enfin, venait à me frapper sur ces terres lointaines ?

— Eh bien ! je prendrais le deuil de la veuve, je consumerais ma vie dans les larmes ; mais je mourrais fière d'avoir été la fiancée d'un martyr de la foi d'un soldat de Jésus-Christ.

Raoul, dominé par cette généreuse raison, se recueillit un instant et dit :

— Roselle, vous l'emportez : je pars. Recevez mes adieux ! et... priez pour moi.

Il baisa la main de sa fiancée, y laissa tomber une larme, puis repartit aussitôt pour Louville.

Quant à elle, on dit que sa fermeté ne se démentit pas d'abord ; mais que, quand elle vit son noble et beau seigneur disparaître au fond de la plaine, ses yeux se voilèrent aussi de larmes. Elle songeait que peut-être ils ne se reverraient plus.

VII

L'ÂME D'UN SAINT

La ville de Chartres était dans l'allégresse ; jamais, de mémoire d'homme, pareil mouvement ne s'était manifesté dans ses murs. Des rois, pourtant, de grands princes, des Papes même l'avaient visitée. Ainsi, en 1118, le roi Louis-le-Gros venait offrir ses hommages à Notre-Dame de Chartres, et y déposait de riches offrandes. Ainsi Henri d'Angleterre (1) paraissait, le 13 janvier 1131, dans la glorieuse cathédrale, accompagné de ses hauts barons, et promettait, foi entière et obéissance au Pape Innocent II, qui chassé par l'anti-pape Anaclet était venu chercher refuge près de Notre-Dame de France. Déjà en 1104, un des prédécesseurs de ce grand Pontife, Pascal II, y faisait un voyage de dévotion, et y passait les fêtes de Pâques ; il y revenait en 1107. En 1106, Boémond, prince d'Antioche, un des héros de la première croisade, était venu y épouser Constance, fille du roi Philippe Ier. Et qui pourrait raconter combien d'autres événements de ce genre s'y étaient passés ?

(1) Henri Ier, surnommé Beauclerc, troisième fils de Guillaume le Conquérant.

Mais le dirai-je, ô glorieuse et catholique cité de Chartres ! en aucune de ces circonstances votre joie ne fut aussi grande, votre bonheur aussi pur, qu'au jour dont je parle. C'est que vous ne receviez pas seulement un prince, un roi, un Pape même : vous receviez un saint dans vos murs. Ce n'était, il est vrai, qu'un pauvre solitaire, un humble moine, portant sur ses traits amaigris l'empreinte de la pénitence ; mais ce moine était en même temps une âme très-élevée dans les voies du ciel, un vaste et noble esprit, un modèle accompli de vertus, le guide des Papes, l'arbitre des rois, la lumière de l'Église, le conseiller des peuples ; les miracles naissaient sous ses pas. Et quelle gloire, dans ces jours de foi, égalait la gloire d'un saint ? Qu'étaient les grandeurs de la terre à côté de celles que Dieu marquait au coin du ciel ? Quelle couronne équivalait à cette auréole brillante et pure que la religion posait sur le front de ses élus ?

Aussi essaierions-nous vainement de décrire l'allégresse qui remplissait les âmes, l'empressement avec lequel on décorait les rues par lesquelles le saint devait passer, et encore moins la multitude de barons, d'évêques, d'abbés qui affluaient de toutes parts dans les murs de la cité. Non-seulement la Beauce, le Dunois, le Perche ; mais l'Orléanais, l'Isle-de-France, la Normandie, le Berry, toutes les provinces voisines avaient envoyé l'élite de leurs chevaliers faire cortège au moine de Clairvaux. Entre tous brillait Suger, abbé de Saint-Denis, l'illustre conseiller de Louis de France, celui sur lequel allaient bientôt reposer les destinées du royaume. Ce grand homme s'était fait honneur d'accompagner le saint sur qui l'Orient et l'Occident avaient à cette heure les yeux fixés. Toutes les maisons étaient pavoisées, toutes les rues jonchées de fleurs, toutes les cloches en branle, toutes les églises en ornements de fête. Comme l'humilité de l'abbé de Clairvaux souffrait singulièrement de ces marques d'honneur, et n'avait rien épargné pour s'y soustraire, son intention eût été d'entrer en ville secrètement ; mais la renommée aux cent bouches avait tout divulgué, ou plutôt la piété des fidèles avait tout deviné. Ainsi des courriers, échelonnés sur la route, devaient transmettre les nouvelles de son approche. A peine en fut-on assuré, que le bruit s'en répandit dans la ville avec la rapidité de l'éclair. Aussitôt toutes les bannières de la ville se déploient ; tous les âges, tous les rangs, tous les sexes se confondent en une immense procession ; l'évêque dans ses vêtements les plus pompeux, les religieux, les abbés dans leurs costumes particuliers, vont au-devant de lui, chantant des hymnes de joie et de triomphe. Merveilleux ascendant d'un saint !

Ce fut au milieu de ce pompeux cortège, si coûteux à son humilité, que l'illustre solitaire fut conduit à Notre-Dame de Chartres. La vaste enceinte de la cathédrale ne put suffire à la foule qui se pressait. Là, le plus éloquent orateur de son siècle versa sur son magnifique auditoire tout ce que son grand cœur concevait d'ardeurs, de désirs, d'espérances, à l'occasion de la croisade qui se préparait. Un frémissement d'enthousiasme courut dans les rangs ; l'âme

du saint était passée dans toutes les âmes. Bien des fois un murmure de soupirs et de larmes avait interrompu son discours ; mais à la fin la ferveur ne put se contenir, et malgré le respect dû au saint lieu, une immense acclamation retentit sous ses voûtes : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Il n'était pas un seul auditeur, homme, femme ou enfant, prêtre ou laïque, riche ou pauvre, noble ou artisan, qui ne se sentît enflammé du désir de partir pour la Palestine. Deux sortes de larmes coulaient des yeux : larmes de joie chez tous ceux qui pouvaient prendre part à la glorieuse expédition, larmes de tristesse et d'amère douleur chez ceux qu'une cause quelconque forçait à rester.

Or, dans cette foule, le moins ému n'est certainement pas Raoul d'Allonville, notre jeune chevalier. Le voilà à quelques pas de la chaire, dévorant, pour ainsi dire, des yeux cette pâle et mélancolique figure. où resplendit à cette heure un éclat tout céleste. Il écoute avec une indicible avidité cette parole forte comme le vin et douce comme le miel ; il s'imbibe, il s'emplit de ce souffle inspiré ; il palpète de l'enthousiasme sacré qui déborde du cœur de ce grand saint, Oh ! qu'elles lui semblent puissantes les raisons que Bernard invoque ! Qu'elles sont touchantes les plaintes que Jésus-Christ formule par sa bouche ! Qu'ils sont vifs les reproches adressés à tous les faibles, à tous les tièdes, à tous les lâches, à tous ceux qu'une cause coupable ou qu'une déplorable mollesse enchaîne ! Comme elles lui paraissent petites, honteuses, les excuses par lesquelles il cherchait à voiler sous l'apparence du devoir, l'attrait du plaisir ! Non, il n'oubliera pas à ce point ses vœux et ses serments ! Non, il ne laissera pas à un autre sa part de périls et de gloire ! Son jeune cœur a retrouvé toute son énergie, toute sa première vivacité ; la foi chrétienne a reveillé en lui le courage chevaleresque. Et, pour cela, il a suffi de la parole d'un saint. Ainsi le lionceau qui était tenté, peut-être, de s'endormir dans une lâche oisiveté, bondit d'ardeur au cri du vieux lion du désert.

Bernard, descendu de chaire, se prosterna derechef aux pieds de Notre-Dame de Chartres. La foule des seigneurs chartains reçut la croix de ses mains, et d'une voix unanime le proclama *Généralissime de la croisade*. En vain son humilité chercha-t-elle à repousser de titre : il dut céder à l'enthousiasme qui le lui imposait. S'agenouillant alors devant l'image vénérable de la Reine des vierges, il prononça à haute voix un acte de consécration de cette grande entreprise, la mettant sous la protection de Celle sans le secours de laquelle l'homme n'est qu'impuissance et faiblesse. Les voix, les larmes, les soupirs de l'assemblée se mêlèrent aux siens. Hélas ! qui eût pu prévoir alors que les passions des hommes réduiraient bientôt aux proportions d'un honteux avortement une entreprise commencée sous de si heureux auspices, et qu'un jour une mer de douleur abreuverait l'âme de celui qui l'avait fait éclore au souffle du ciel !

Raoul d'Allonville ne rentra pas dans son château de Louville. Il craignait peut-être que les charmes du foyer, l'aspect de son petit frère, les larmes de ses

vaseaux, et surtout le souvenir de sa chère Roselle n'amollissent encore une fois son courage. Il se rendit à la commanderie de Sours, passa dans une retraite austère les jours qui le séparaient de son départ ; et, à l'exemple de la plupart des chevaliers chrétiens, puisa dans la prière, le jeûne, les veilles, et surtout dans la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la force dont il avait besoin pour la lointaine et glorieuse expédition. Quand ce vint l'heure, il partit en compagnie de la plupart de ses amis. L'enthousiasme chevaleresque dont il était plein ne l'empêcha point de jeter un long regard du côté du château de Louville, où il laissait de si doux souvenirs, et vers la tour du Puiset, où il laissait des affections plus chères encore.

VIII

L'ARMÉE DES CROISÉS

Jamais, sans doute, le soleil d'Orient n'avait vu une armée comparable à celle qui s'acheminait vers les belles contrées qu'il éclaire. Le roi de France avait reçu à Saint-Denis, des mains de Suger, l'oriflamme, l'étendard de la religion et de la monarchie, le bourdon, signe du pèlerin, et la molette, marque plus spéciale du chevalier. Autour de lui se rangeaient son frère Robert, comte de Dreux ; Henri, fils de Thibaut, comte de Champagne ; Archambaud de Bourbon ; Thierry, comte de Flandres ; Guy, comte de Nevers, et Renaud son frère ; Ives, comte de Soissons ; Enguerrand de Coucy ; Alphonse, comte de Saint-Gilles, et des milliers d'autres seigneurs d'une moins haute lignée : le tout formant une gendarmerie de soixante-dix mille hommes. D'autre part, l'Allemagne, ébranlée aussi par les prédications de saint Bernard, fournissait un contingent à peine moins nombreux et moins glorieux. Vaincu par cette parole éloquente, Conrad, avait courbé la tête et pris la croix dans la cathédrale de Spire. Avec lui, son neveu Frédéric de Souabe ; Henri, duc de Bavière et d'Autriche ; Amédée, marquis de Turin ; Guillaume, marquis de Montferrat, et une multitude d'autres barons, marchaient à la défense des Saints-Lieux, à la destruction de la barbarie. Un même sentiment, semblait-il, faisait battre ces âmes. A leur suite, s'était attachée une innombrable multitude d'infanterie, mue de la même pensée, pleine de même enthousiasme. Des bataillons de femmes et d'enfants (merveilleuse puissance de la foi !) s'étaient formés : avides de courir les mêmes périls, de partager les mêmes mérites. La reine Éléonore avait donné le branle aux personnes de son sexe. Hélas ! quelle funeste inspiration la poussait dans cette voie !

C'est donc au milieu de cette multitude, comparable aux sables de la mer, que le sire d'Allonville partit de France, le cœur haut, l'âme pleine d'espérance. Aujourd'hui, à tous les motifs que lui inspire sa jeune ardeur, s'en joint un nouveau, non moins puissant, peut-être : il veut se rendre digne de sa belle et pieuse fiancée. Il lui a fait dire qu'il ne reparaitra devant elle que ceint d'une palme cueillie sur

les Saints-Lieux, et lui présentant à elle-même quelque objet emprunté au tombeau de Jésus-Christ. Le commandeur de Sours l'a recommandé à son ami Geoffroy de Rancon, un des plus nobles et des plus braves chevaliers de l'expédition. C'est à cette vieille expérience qu'est confiée sa jeune ardeur. Et déjà il brûle de se signaler. Les longueurs de la marche, les difficultés des transports lui sont, en quelque sorte, insupportables. Il voudrait avoir des ailes pour voler par-dessus ces plaines, ces mers et ces montagnes, vers le but où tendent ses vœux.

Notre intention n'est point d'entrer dans le détail des misères de toutes sortes qui accompagnèrent le trajet. L'histoire a assez redit tout ce que cette masse innombrable d'hommes, de femmes et d'enfants eurent à souffrir tant par l'effet de la perfidie des Grecs, que par la faim, la soif, la fatigue et les maladies. L'armée de Conrad, surtout, se fonda presque tout entière sur le sol maudit du royaume de Constantinople. Comme l'empereur Emmanuel était son beau-frère (1), il avait tout lieu d'espérer chez lui un accueil favorable. Bien loin de là, la fausse politique des Grecs crut avoir intérêt à s'opposer au succès de l'expédition, et les moyens les plus perfides furent mis en œuvre pour détruire cette belle et vaillante armée. Le défaut de vivres, l'empoisonnement des fontaines, les attaques des pillards, les embuscades ennemies, les fausses indications de routes qui engageaient ces malheureux dans de longs détours ou dans des déserts arides ; l'absence de tous remèdes au milieu de maladies pestilentielles, surtout cette masse de femmes et d'enfants, de bouches inutiles, qui consumaient les provisions, retardaient la marche, rendaient la discipline impossible et grossissaient le foyer de contagion : toutes ces causes réunies agirent avec une force telle que l'armée de Conrad, déjà vaincue avant d'avoir combattu, ne formait plus qu'une poignée d'hommes, lorsqu'elle arriva en Palestine. Et elle comptait au départ soixante mille hommes de cheval et cent mille fantassins !

Celle de France avait été moins malheureuse. Après avoir traversé la Hongrie, le roi Louis arrive à Constantinople, n'y séjourne que peu de temps, et a, par conséquent, moins à souffrir de ces redoutables alliés. Conrad vint le rejoindre au delà de l'Hellès-pont. Si les Français n'avaient pas été exempts des inconvénients d'une longue traversée, leurs pertes étaient cependant beaucoup moins considérables que celles des Allemands. L'exemple et la présence de leur roi avaient soutenu leur courage. Lorsqu'on fut arrivé au rendez-vous on dut attendre les malheureux débris égarés dans les montagnes de la Cappadoce. Louis accueillit ces infortunés avec une véritable affection. Il ordonna que tous les moyens possibles fussent employés pour réparer leurs désastres. Chaque soldat français vit un frère dans celui que le zèle d'une même cause avait ainsi réduit à la souffrance. Rien n'égale la bonté, l'empressement

(1) Ils avaient épousé les deux filles de Béranger, le vieux comte de Luxembourg.

Servez-vous de LA POUDRE A PATE MAGIQUE



dans toutes
vos
cuissons
Votre succès
est assuré.

Fabriquée en Canada
Ne contient pas
d'alun

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.
TORONTO
MONTREAL QUEBEC

qu'on déploya en cette circonstance ; l'histoire atteste que la générosité française ne se montra jamais plus noble, mieux à la hauteur des circonstances.

Mais Conrad n'avait pu voir, sans un secret dépit, sa brillante armée ainsi anéantie. La honte de n'avoir plus qu'une poignée de soldats exténués, le remords de la faute qu'il avait commise en les laissant sans chef, la jalousie qu'il éprouvait vis-à-vis du roi de France devant qui il était forcé de s'effacer, l'ascendant même que la bonté de Louis lui assurait sur ses soldats, tout contribuait à rendre sa situation pénible et dure à son orgueil. Ce prince n'avait pas d'ailleurs l'âme assez grande pour dominer ses revers ; outre que son ardeur religieuse était moins le produit d'un élan personnel qu'une sorte de concession faite aux circonstances. Chacun sait qu'il avait longtemps résisté, et que la parole foudroyante de saint Bernard avait pu seule lui arracher le vœu de la Croisade. Aussi s'empressa-t-il de saisir la première occasion de revenir sur sa démarche. Abandonnant à Louis les restes de son armée, il reprit le chemin de Constantinople. Et ainsi tout le poids de l'expédition retomba sur le roi de France. Ce prince, aussi vaillant que pieux, continua sa marche.

(A suivre)